CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

25e ANNÉE

1934

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

□ □

25e ANNÉE

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

25e ANNÉE

1934

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Table des matières	V
Table des figures	VII
Répertoire alphabétique	IX
Procès-verbal de la séance du 26 janvier 1934	1
L. HALKIN. Léopold-Auguste Warnkönig : le Professeur et le Savant	2
Procès-verbal de la séance du 23 février 1934	2
Hommage à la mémoire du roi Albert	3
F. MAGNETTE. La Principauté de Liége et l'Allemagne	3
Ed. PONCELET. Les Architectes de la Cathédrale Saint-Lambert de Liége	5
Distinctions	39, 42
A lire	39, 94
Procès-verbal de la séance du 6 avril 1934	41
FRÉSON. Villa Geminius à Awans	42
Procès-verbal de la séance du 27 avril 1934	42
Ed. PONCELET. Les Architectes de la Cathédrale Saint-Lambert de Liége	42
Matrice du Sceau de Herstal-Wandre	42
Procès-verbal de la séance du 26 mai 1934	44
G. ALEXIS. Orlando de Lassus, musicien wallon	44
Sépulture franque à Angleur	44
Procès-verbal de la séance du 29 juin 1934	45
Don de tableaux par L'AMIAL	45
Arm. BAAR. Aventures d'un beau verre liégeois	46
Fr. BONIVER. Les contre-cœurs et les plaques de foyer du Musée Curtius	46
F. MAGNETTE. L'acte de réhabilitation du bourgmestre Pierre de Bex (1654)	58
Nos Musées	60
Le camp retranché des Normands	60

Procès-verbal de la séance du 28 septembre 1934 61
J. DUMONT. Le centenaire de la Société française d'Archéologie . 62
E. PITON. L'église de Walsbets 63
M. VAN HEULE. Quelques notes au sujet d'une pierre commémorative aux armes de l'abbé Gérard de Sany 74
B. WIBIN. Découverte d'un sarcophage à Sclayn 79
Procès-verbal de la séance du 26 octobre 1934 81
Centenaire de la Commission Royale d'Histoire 82, 83
L.-E. HALKIN. Un Belge aux guerres d'Italie : Charles de Lannoy 82
Pierres tombales dans la 2e cour du Palais 82
Procès-verbal de la séance du 30 novembre 1934 82
Compte-rendu du Congrès de 1932 83
Médaille-insigne de l'Institut 83
J.-J. DESSAIN. François-Xavier de Feller 83
Procès-verbal de lu séance du 28 décembre 1934 84
L'ancien marché de la Goffe 84
J. COENEN. L'inspirateur des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy 85
Renouvellement de la Commission administrative 85
Ph. DE SCHAETZEN. Découvertes romaines à Tongres 86
Découvertes préhistoriques dans le Limbourg 94

TABLE DES FIGURES

	Pages
La Cathédrale Saint-Lambert de Liége	4
La Cathédrale en 1192, d'après une monnaie	14
Plaque fondue sous Edouard III, roi d'Angleterre (1547-1553)	49
Armes de Curtius	51
Armes des De Rahier et d'Oyembrugge de Duras	52
Armes de Castille et de Léon	53
Armes du Saint-Empire germanique	57
L'église de Walsbets avant la restauration	67
L'église de Walsbets après la restauration	69
L'église de Walsbets, le rez-de-chaussée de la tour	70
L'église de Walsbets, vue générale	72
Intaille représentant la Victoire	86
Fragments céramiques	88, 89, 91

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

A

Abry, auteur cité, 74.
Adalberon II, évêque de Liége, 65.
Albert I, roi des Belges, 3.
Alexis, conférencier, 44.
Amay, son abbé, V. Monte; cfr. sarcophages.
AMIAL, dons, 42, 45.
Ammerlaan, curé de Walsbets, 73.
Andenne, son musée, 43 ; cfr. sarcophages.
Angleterre, ses rois ; V. Edouard, Richard.
Angleur, sépulture franque, 45.
Antiquités de Walsbets, 64.
Antoine, guérisseur, 40.
Architectes de la cathédrale, 55 et ss., 42 et ss.
Artistes étrangers appelés a Liége, 11.
Asselt, 60.
Aubée, Martin, peintre, 45.
Autriche, son empereur V. Mathias.
Awans, villa romaine, 42.

B

Baar, Arm. conférencier, 46 ; président, 85.
Balau, G., auteur cité, 79.
Barbier, V., auteur cité, 79.
Barbière, A. et P., maîtres maçons, 36.
Bavière, Jean-Théodore de, 45; Max.-Henri de, 58, évêques de Liége.
Bèche, Serv. de, charpentier, 32.
Berghe, Jean van den, V. Ruysbroeck.
Berlière, U., auteur cité, 74.
Bex, Pierre de, bourgmestre de Liége, 58.
Bibliographie liégeoise, 96.
Blavier, curé de Walsbets, 73.
Boesmans, 55.
Bollen, curé de Walsbets, 73.
Bonhomme, G., bibliothécaire, 85, 86.
Boniver, Fr., auteur, 46-58.
Boniver, Gilles, maître de forges, 52.
Bonn, 60.
Bormans, St., auteur cité, 66.
Bortombe, lieu-dit de Walsbets, 63.
Bottin, Lambert, peintre, 33.
Bourgault, architecte, 67, 69, 70.
Brabant, Jean de, échevin de Liége, 15.
Breuer, Jeacques, auteur cité, 27.
Brigard, Cath., 75.
Brimeu, Gui de, 25.
Bronckart, donateur, 53.
Brouwers, auteur cité, 95.
Bruxelles, l'hôtel de ville 22; la maison du roi, 28.
Bruxelles, Georges de, architecte, 31-32.
Bry, Thiri de, orfèvre, 33.
Buren, Marg. de, 76.
Bye, Cather. et Thiry de, 50.

C

Cassel, V. Kessel.
Castille et Léon, armes, 53, 54.
Cathédrale St-Lambert de Liège, ses doyens, V. Loncin, Monte ; ses chanoines, V. Mall, Mewen, Oupeye, Rumonchamp ; son bâtonnier, V. Labeele ; ses architectes, 6 et ss. ; comptes de la fabrique, 8-9 ; Vues, 5, 14.
Catherine, épouse de Jean de Mons, 22.
Cauwet, Jean, maçon, 26.

CERAMIQUES ROMAINES, 86 et ss.
CHANTRAINE, commanderie de, 66.
CHAPELLE DES CLERCS, 23.
CHARLES-QUINT, sa devise, 57.
CHARLES LE TÉMÉRAIRE, 25.
CHARTREUX, l'église des, 18.
CHASSE DE S. LAMBERT, 25, 29.
CHESTRET, J.-R. de, 95.
CHEVALIERS, rue des, 33.
CHRISTINE, reine de Suède, 46.
CLARISSES, rue des, à Liége, 23.
CLEYEN, Guill. van den, peintre, 23.
CLOCHES DE LA CATHÉDRALE, 34, 35.
COCQUELET sculpteur, 36.
COEMANS, curé de Walsbets, 73.
COENEN, J., conférencier ; son départ, 85.
COLEN, son prieur, V. Vassiloir.
COLOGNE, Arnold et Gérard, maçons, 17.
COMBLAIN, Simon de, charpentier, 16.
COMMISSION ADMINISTRATIVE, renouvellement, 85.
COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, centenaire, 82, 83.
CONCEPTIONISTES D'AMERCŒUR, 78.
CONGRÈS DE 1932. Compte rendu, 83.
CONTRE-CŒURS, 46 et ss.
COQ, maison du, 16.
CORNELIMUNSTER. abbaye, 79
CORNELIS, de Saint-Trond, 6
CORTIENS, curé de Walsbets, 73.
COUREUR, Jean le, 20 ; Marie, sa fille, épouse de Henri de Cassel, 20.
COUVIN, verre romain de, 46.
CUMONT, G., donateur, 54.
CURTIUS, Mathieu,, 50 ; armes, 50-51.

D

DEBOUXHTAY, P., auteur, 40, 96 ; bibliothécaire, 96.
DÉCÈS, 44, 62.
DECHELETTE, J., auteur cité, 91.
DEFRAINE, Marie-Jos., 73.
DEFRANCE, L., peintre, 38.
DEMANY, L., donateur, 58.
DESCHEEMACKER, curé de Walsbets, 67, 73.
DESJARDINS, auteur cité, 92-93.
DESMAREZ, auteur cité, 28.
DESSAIN, J.-J., conférencier, 83 ; secrétaire-adjoint, 86.
DESTROIT, à Liége, 24.
DIGNEFFE, Bart., architecte, 38.
DIRIX, curé de Walsbets, 66, 73.
DONS, 42, 43, 45, 55, 62.
DOREYE, Jean, père et fils, maîtres maçons, 36.
DORMAEL, Godin de, architecte, 14, 15, 16.
DUMONT, J., conférencier, 62, 83, 84.
DUPONT J., 80.
DUPONT, YVONNE, auteur cité. 27.
DURIEUX, Gilles, maître-maçon, 36.
DUTILLEUX, auteur, 96.

E

EDOUARD, roi d'Angleterre, 49, ses armes, 50.
EECLOO, 60.
ÉGLISES DE LIÉGE, des Augustins, 31 ; Sainte-Croix, 19 ; Saint-Jacques, 31 ; Saint-Martin, 30, 31; Saint-Michel, 18.
ENSEIGNES, du Coq, 16 ; de la Grotte, 17 ; de la Griffe, 24 ; du Saulnier d'or, 78.
ESTIENNE, Jean, maître-maçon, 36.
EUGÈNE IV, pape, 21.

EUSTACHE, tailleur d'images, 23.
ÉVÊQUES DE LIÉGE, V. Adalbéron, Bavière, Marck, Notger.

F

FABRY-ROSSIUS, donateur, 58.
FAIRON, Em., auteur cité, 21.
FANSON, de, abbé de Saint-Hubert, 55.
FAYN, Et., architecte, 37, 38.
FAYN, Marie, 77.
FELLER, Fr.-X. de, 83.
FINANCES DE L'INSTITUT, 2.
FONTAINE ST-LAMBERT, lieu-dit de Liége, 28.
FRAIPONT, Catherine, François, Marie, de, 75, 76.
FRAIPONT, de, armes, 56.
FRANÇOIS I, roi de France, 82.
FRANCON, curé de Momalle, 6,
FRÉDÉRIC BARBEROUSSE, 51.
FRÉSON, conférencier, 42.
FROIDCOURT, G. de, auteur, 39.

G

GAUFRESENQUE, atelier céramique, 88, 90, 91, 93.
GENTIL, Ant., lombard, 36.
GERARD, architecte, 19.
GERARD, Pierre et Anne, 75, 77.
GERMEA, Anne, 75. Cfr. Haye.
GHYKA, ministre de Roumanie, 60.
GILMAN, Jacques, 76.
GOBERT, Th., auteur cité, 18, 21, 23, 78.
GOBIN, Gilles, 16.
GOFFE, marché de la, 82.
GORIS, curé de Walsbets, 73.
GRENIER, A., auteur cité, 92, 93.
GROETBODE, Jean, de Maestricht, architecte, 23-24; Henri, son fils, 24.
GROULARD, V. Jalhea.

H

HALKIN, Léon, conférencier, 2, 39.
HALKIN, L.-E., conférencier, 82.
HALLET, Julien, sculpteur, 36, 37.
HAMAL-NANDRIN, 94.
HANEAL, Colard, 16.
HANSKEN, peintre, 96.
HANSON, peintre, 38.
HARDY-DE PUYDT, donateur, 55.
HARDY, Lambert, peintre, 33
HARSIN, Paul, 39, 83.
HASKET, Stephane, 77.
HAYE, monnaie du Hainaut, 21.
HAYE, de la, dit Sany, Mathieu, bourgmestre de Liége, 74, 75; Thiry, 75, Gerard, dit Germea, 75 ; Pierre, 75 ; Anne-Catherine, 75.
HEBROIN, maire du palais, 48.
HELBIG, Jules, auteur cité, 2.
HEMELRIJCK, lieu-dit de Walsbets, 60.
HENRI IV, empereur, 79.
HENRI, manœuvre, 17.
HENRI, peintre, 25, 29.
HENRI, plombier, 27.
HENRI, sculpteur, 29.
HERMAN, sculpteur, 42.
HEULE, Melle van, 42, 45, 60, 74-79.
HEURE, Jean d', 19.
HONTOIR, Arnold, sculpteur, 36.
HORLOGE DE LA CATHÉDRALE, 34.
HORLOGERIE DE LIÉGE, 94.
HUBERT, saint, 48, 54.
HUMBERCOURT, Gui de, 25.
HUY, la collégiale, 6; le musée, 46.
HUYSMAN, Georges, horloger, 34.
HYPOCAUSTE, 44.

I J

IDE, fille de Godin de Dormael, 16.
ISABELLE, épouse de M. de Soissons, 14.
JACORIS, Colar, sculpteur, et sa famille, 16.
JAER, Louis de, auteur cité, 29.
JALHEA, Jeanne de, dite Groulard, 78, 76.
JAMOLET, Erwin, maçon, 17.
JEAN LE PEINTRE, 29.
JEANCOUR, à Walsbets, 65.
JEANNE, fille de Godin de Dormael, 16.
JONCKEUR, Guill. et Toussaint, tailleurs de pierre, 27.
JOSEZ, Colar, 21.
JUPILLE, 59.

K

KELDERMANS, Ant., architecte, 28.
KEMPENEERS, auteur cité, 65
KESSEL, Guill. de, dit Cassel, architecte, 18-20 ; Guill., son fils, 20 ; Henri, Thomas, Walter, 20.
KESSEL, Jean, 26.
KINKEMPOIS, château de, 56.
KNORR, R., auteur cité, 91.

L

LABEELE, Pontian, bâtonnier de la Cathédrale, 19.
LAFAGNE, auteur, 40.
LAHAYE L., auteur cité, 16.
LALOUX, P., trésorier, 2.
LAMBERT, saint, 49.
LAMBERT, orfèvre, 16.
LAMBERT, peintre, 33, 34.
LAMBUCHE, Jamar, charpentier, 15.
LAMOTTE, curé de Walsbets, 73.
LANDEN, doyenné de, 66.
LANNOY, Ch. de, 82.
LANSENOTTE, Anne, 75, 77.
LASSUS, Orl. de, musicien, 44.
LAURENT, peintre, 36.
LAVOYE, Melle, auteur, 96.
LAYENS, Math. de, architecte, 22, 26, 27.
LECONTE, auteur, 96.
LEMPEREUR, donateur, 43.
LENS SUR GEER, 23.
LEOPOLD, II, duc d'Autriche, 51.
LEPOST, Léonard, 38.
LIBERT, Denis, curé de Walsbets, 66, 73.
LIBERT, Pierre-Franc., maçon, 36.
LIÉGE, Lieux dits, V. Chevaliers, Clarisses, Meersen, Saint-Léonard, Sauvenière, Torrent, Tour.
Evêques V. Adalbéron, Bavière, Marck, Notger.
Eglises, V. Cathédrale, Eglises.
Maisons, V. Enseignes.
LIMBOURG, Phil. de, donateur, 52.
LOMBARD, Lamb., peintre, 33.
LONCIN, Henri de, doyen de la cathédrale, 17.
LOON, Catherine van, 50.
LOOZ, Denis de, architecte, 26, 27, 30.
LOOZ, Godin de, architecte, 14, 15.
LOOZ, Servais de, 28.
LOUIS LE DÉBONNAIRE, 79.
LOUIS, Melle, 94.
LOUVAIN, l'hôtel de ville, 6, 22, 26; l'église Saint-Pierre ,10.

M

MAESTRICHT, 60; V. Groetbode, Trajecto.
MAGNETTE, F., conférencier, 3, 44.
MAITRE ARNOLD, Henri, peintre, 33.

MALL, Jean de, chanoine de la cathédrale, 23.
MALL, Lamh. de, charpentier, 27.
MARGUERITE, épouse de Godin de Dormael, 16.
MARCK, Adolphe de la, 15 ; Erard de la, 36, 56, évêques de Liége.
MARCOTTE, Jn., donateur, 48.
MARNEFFE, Marie de, 75.
MAROTTE, Catherine, 75-77.
MARTIN, le peintre, 29.
MATHIAS, empereur d'Autriche, 50.
MATHYS, curé de Walsbets, 73.
MÉAN, Georges de, 76, 77 ; Laurent de, 75.
MÉDAILLE-INSIGNE, 83.
MEERSEN, rue de, à Liége, 19, 20.
MEMBRES ASSOCIÉS, 3, 42-46, 62, 83-84, 86.
MEMBRES CORRESPONDANTS, 42, 43, 86.
Membres effectifs, 3, 42, 45, 86.
MÉLOTTE, curé de Walsbets, 73.
MELOTTE, Marcel de, décédé, 62.
METSYS, Josse, 10.
MEWEN, chanoine de la cathédrale, 32.
MOMALLE, le curé Francon, 6
MOLENBEEK, ruisseau, 63.
MONS, l'église Sainte-Waudru, 22.
MONT, Jean de, 22.
MONTE, Jean de, doyen de la cathédrale, archidiacre de Reims, 2.
MONTE, Jean de, V. Ruysbroeck.
MOTTE, cour delle, à Walsbets, 65.
MULCKEN, Arn. van, architecte, 30-32.
MUSÉE CURTIUS, ses plaques de foyer, 46 et ss. ; sa cuisine, 54.

N

NAMUR, Henri de, maçon, 17.
NAMUR, Philippart de, 19-20.
NEUJEAN, Xav., bourgmestre de Liége, 60.
NEUTRALITÉ DE LA PRINCIPAUTÉ, 3.
NORMANDS, 60.
NOTELTOIRS, Michel, 76.
NOTGER, 13.

O

ODE, Mathieu, 77.
ONON, Jean, père et fils, de Namur, 17.
OPHOVEN, auteur cité, 74, 75.
ORVAL, fabrique de plaques de foyer, 47.
OSWALD, auteur cité, 88.
OUPEYE, Lambert d', chanoine de la cathédrale, 31.
OUTRE-MEUSE, Thierry d', 75.
OYENBRUGGE DE DURAS, armes, 52.

P Q

PANNEAU SCULPTÉ, 42.
PARADIS, Adam de, architecte, 30, 32, 35.
Henri, son frère, 30.
PASKARE, Jean, peintre, 28, 29.
PAVIE, 82.
PEALIER, Jean le, tailleur d'images, 27.
PELS, Jean, 33.
PEPIN D'HERISTAL, 48.
PETIT, Georges, 42, 45.
PHOLIEN, Florent, auteur, 94, prix Rouveroy, 39.
PIERRES TOMBALES AU PALAIS, 82.
PIOT, Ch., auteur cité, 68.
PIRLET, J., communication, 43.
PITON, Em., auteur, 63 et ss.
PLAQUES DE FOYER, 46 et ss.
PONCELET, Ed., auteur, 5 et ss.; cité 42, 43, 63.
PREALLE, Jean, de, 77.
PRÉHISTOIRE, 94.
PRESSEUX, de, armes, 56.

PRINCE, Thomas le, 77.
PRYCE, auteur cité 82.
PUISSANT chanoine, décédé, 44.
QUAETPEERTS, curé de Walsbets, 73.

R

RAHIER, de, armes, 48, 52.
RALLEM, curé de Walsbets, 73.
RAM, de, auteur cité, 23.
RANDAXHE, 55.
RECHT, P., auteur, 95.
REIMS, archidiacre de, v. Monte.
RENOZ, J.-B., 36, 37; fr. Bastien-Jos., 36.
RÉVOLUTION LIÉGEOISE DE 1789, 95, 96.
RIBAUDS, compagnie des, 7.
RICHARD CŒUR DE LION, 81.
RICHELLE, Paul de, architecte, 31.
ROKHSAX, donateur, 42.
RUKELOUS, Jean, peintre, 29, 30.
RUMONCHAMP, Jacques de, chanoine de la cathédrale, 17.
RUREMONDE, 60.
RUYSBROECK, Jean, dit van den Berghe, architecte, 21, 23.

S

SAINT-EMPIRE, armes, 57.
SAINT-HUBERT, abbaye, son abbé, V. Fanson.
SAINT-LAURENT, abbaye, ses abbés, V. Sany, Stapen.
SAINT-LÉONARD, chaussée de, à Liége, 22.
SAINT-TROND, concile de, 66.
SAINT-TROND, Jean de, 19.
SAINT-SÉVERIN EN CONDROZ, prieuré, 33.
SAMP, Henri, architecte, 16, 19;
Frank, son fils, 18,
SAMP, Catherine, épouse de P. Kessel, 18.
SANY ou SANIER, Gérard de, abbé de Saint-Laurent, 74, 78;
membres de la famille, 75, 77.
SARCOPHAGES TROUVÉS, à Andenne, à Amay, à Sclayn. 79.
SAULX, Gertrude de la, 75, 76;
Mathieu de la, 75, 76;
Marie de la, 76;
Jehanne de la, 76.
SAULNIER D'OR, au, enseigne, 78.
SAUVENIÈRE, rue Basse, 16, 18, 19;
port de la, 17.
SCEAU DE WANDRE, 43.
SCHAETZEN, Phil. de, auteur, 86 et ss.
SCHUERMANS, H., auteur ,64.
SCLAYN, 79, 80;
le chapitre de, 79.
SCROETZ, Eustache, sculpteur, 23.
SÉANCES, de la Commission administrative, 1, 2, 41, 42, 44, 45, 61, 81, 82, 83.
SEILLIER, Guil. le, et ses filles, 32.
SÉLYS, M., baron de, 60.
SÉPULTURES FRANQUES, 45.
SERVAIS LE LAPIDICIDE, 28.
SERVAIS, Jean, 60, 94.
SINTE PETERSHOF, cour de Walsbets, 65.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE, son centenaire, 62.
SOISSONS, Nic. de, architecte, 14.
SOURIS-COLLARD, 42.
SPA, 40.
SPIRINC, Jean ;
Thiry, son fils, 26.
STAPEN, Gérard, abbé de Saint-Laurent, 56.
STEINFORT, 91.
STIENNE LE MACHON, 32.

STIENNELET, Marguerite, 76.
STINVAL, Winand de, 78.
STOCKHEM, Jean de, architecte, 20, 21.
STREEL, Jean et Catherine de, 77.
SUÈDE, sa reine, v. Christine.
SUR MEUSE, Servais de, tailleur d'images, 16.

T

TAXHIER, Gilles le, mercier, 15.
TERVUEREN, 49.
THEUX, fabrique de plaques de foyer, 47.
THIERNESSE, lieu-dit d'Angleur, 18.
TILKIN, maçon, 17.
TILMAN, verrier, 30.
TOMBEVELT, lieu-dit de Walsbets, 63.
TONGRES, son musée, 46; fouilles à, 86; ses enceintes, 92.
TORRENT, grand, lieu-dit, à Liége, 19.
TORRENT, petit, lieu-dit, à Liége, 15.
TOUR, sous la, lieu-dit à Liége, 17.
TRAJECTO, Corneille a, architecte, 24.
TRASENSTER, Jacques, décédé, 62.
TRÈVES, Jean de, facteur de cloches, 34, 35.
TRENCHANT, Jean, charpentier, 16.
TRIECHT, Arnold van ,32.
TRIXHE Guillaume et Lucie de, 76.

V

VAILLANT, madame, donatrice, 62.
VAL-BENOIT, abbaye, 18.
VAL-SAINT-LAMBERT, abbaye, 29.
VAN BERWAER, 73.
VAN BERWAER, curé de Walsbets, 73.
VAN EVEN, auteur cité, 10.
VANNERUS, auteur cité, 60.
VARIN, Jean, graveur, 39.
VASSILOIR, André, prieur de Colen, 45.
VAULX, Mathieu del, 76.
VECHTEN, 92.
VELDMANS, curé de Walsbets, 73.
VERRERIE, 46.
VERRERIES ROMAINES.
VIEUX-JONCS, commanderie, 56.
VIGNETTE, Servais de la, 77.
VILLA GEMINIUS, à Awans, 42.
VISÉ, église Saint-Hadelin, 32.

W

WALHAIN, Jean de, 18.
WALSBETS, ses antiquités, 64; ses cours de justice, 65; sa population, 65; son église 65, 76; ses curés, 73.
WANDRE, sceau, 73.
WARNKÖNIG, 39.
WAUTERS, auteur, cité, 63.
WEZEREN, 65.
WIBIN B, Auteur, 79, 80.
WINKEL, Walter de, maçon, 25.
WOET DE TRIXHE, 76.
WOLTERS, auteur cité, 65.

X Z

XANTEN, 92.
ZUIBRÉ, v. Stapen.
ZUTMAN, H., orfèvre.

25me ANNÉE, No 1. JANVIER-FÉVRIER 1934.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT :
15 FR. PAR AN
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois
Maison Curtius.

Procès-verbal de la séance du 26 janvier 1934

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Léon Lahaye, président.

Sont présents :

MM. L. Lahaye, président ; A. Baar, vice-président ; R. Toussaint, secrétaire ; J. Servais, conservateur-honoraire ; Mlle H. van Heule, conservatrice ; P. Laloux, trésorier ; G. Bonhomme, bibliothécaire ; J. Dumont, secrétaire-adjoint ; J. Pirlet et Fl. Pholien, conservateurs-adjoints, membres de la Commission Administrative ;

MM. F. Magnette, L. Halkin, le chanoine Coenen, membres effectifs ;

Mme Ansiaux, Mlles Janne, Lavoye, Goderniaux, Scholberg, Tinlot, M. l'abbé Ansiaux, MM. Van de Berg, E. Davin, Ch. Dejace, Dr de Bidlot, Ch. Matagne, L. E. Halkin, Boniver, P. Collart, N. François, Durieux, H. Lonay, Piret, Jamin, membres correspondants et associés.

M. le Dr Wibin et M. Peny, empêchés, se sont fait excuser.

M. le Président annonce à l'assemblée que notre dévoué collègue, M. Paul Harsin, vient d'être nommé professeur ordinaire à l'Université. Il lui adresse les vives félicitations de l'Institut : l'assemblée applaudit.

M. le Président donne ensuite la parole à M. le professeur L. Halkin, qui monte à la tribune pour y parler de « Léopold-Auguste Warnkoenig, le professeur et le savant ».

M. Halkin fait revivre la personnalité intéressante du savant allemand qui occupa une des premières chaires de notre Université. L'orateur évoque à son sujet une époque intéressante de la vie estudiantine d'alors. Il signale ensuite l'œuvre scientifique de Warnkoenig, et montre notamment par la correspondance de celui-ci, conservée à Strasbourg, les nombreuses relations que le savant entretenait avec nombre d'érudits de l'époque.

L'auditoire marque par ses applaudissements tout l'intérêt qu'il a trouvé à écouter cette causerie ; M. le Président en remercie et félicite M. Halkin.

Sont présentés en qualité de membres associés de l'Intistut :

M. le Comte Roger de Changy, château d'Envoz par Couthuin,

M. Jean de Walque, substitut du Procureur du Roi, 25, Quai de Rome, à Liége.

La parole est ensuite donnée au trésorier qui donne communication de la situation financière de notre Société. Malgré le déficit de 2.092,99 francs par lequel se cloture l'exercice écoulé, M. le Président félicite et remercie vivement M. Laloux pour sa gestion de notre trésorerie et signale que c'est à son intervention que des subsides en retard ont pû être récupérés. Il saisit cette occasion pour faire un appel en vue du recrutement de nouveaux membres qui viendront combler les vides que la mort et quelques démissions ont faits dans nos rangs.

Il rappelle également l'existence de l'A. M. I. A. L. et forme le voeu d'y voir inscrire la plupart de nos membres.

La séance est levée à 6 1/2 heures.

Procès-verbal de la séance du 23 février 1934

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. L. Lahaye, président.

Sont présents :

MM. L. Lahaye, président ; R. Toussaint, secrétaire ; J. Servais, conservateur honoraire ; Mlle H. van Heule, conservatrice ; P. Laloux, trésorier ; G. Bonhomme, bibliothécaire ; J. Dumont, secrétaire-adjoint ; Fl. Pholien, conservateur-adjoint, membres de la Commission Administrative.

MM. Paul Jaspar, F. Magnette, P. Harsin, A. Collart, le chanoine Coenen, membres effectifs.

MM. Ansiaux, Delaite, Mlle Janne, MM. l'abbé Ansiaux, L. E. Halkin, Vander Heyden, Ch. Dejace, N. François, O. Wibail, de Froidcourt, Hélin, Ch. Matagne, membres correspondants et associés.

M. le Professeur L. Halkin, empêché, s'est fait excuser.

M. le Président, devant l'assemblée debout, rend hommage en termes émus à la mémoire de S. M. le Roi.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de janvier, qui est approuvé sans observations.

M. le Président donne ensuite la parole à M. le professeur F. Magnette, pour sa communication sur « La principauté de Liége et l'Allemagne ».

M. Magnette s'est attaché à montrer, à l'aide de multiples faits empruntés à l'histoire de Liége, depuis le haut moyen-âge, jusqu'à la veille de la chute de l'Ancien Régime, que l'Etat ecclésiastique liégeois fut toujours uni à l'Empire germanique par des liens juridiques et politiques des plus étroits et que la nature et l'importance de ces liens ont déterminé dans une largue mesure la politique tant intérieure qu'extérieure de nos Princes-Evêques. Le conférencier n'en a pas moins pû conclure que la Principauté a su maintenir son intégrité territoriale, sa neutralité et, ce qui est plus à admirer, sa personnalité historique en dépit de toutes les circonstances contraires.

M. le Président félicite vivement M. Magnette de cette très intéressante communication.

On présente en qualité de membre effectif :

M. Léon-Ernest Halkin, docteur en sciences historiques, 2, place des Nations, à Liége.

Sont présentés en qualité de membres associés :

Mlle Simone Beer, 39, Quai des Carmes, à Jemeppe.

M. Lucien Wauters, notaire honoraire, 39, rue de l'Université, à Liège.

M. Ch. de Sény, notaire, 1, rue Ste-Véronique, à Liége.

Sont élus en qualité de membres associés :

Le comte Roger de Changy, château d'Envoz, par Couthuin.

M. Jean de Walque, substitut du procurenr du Roi, 25, Quai de Rome, à Liége.

La séance est levée à 6 1/2 heures.

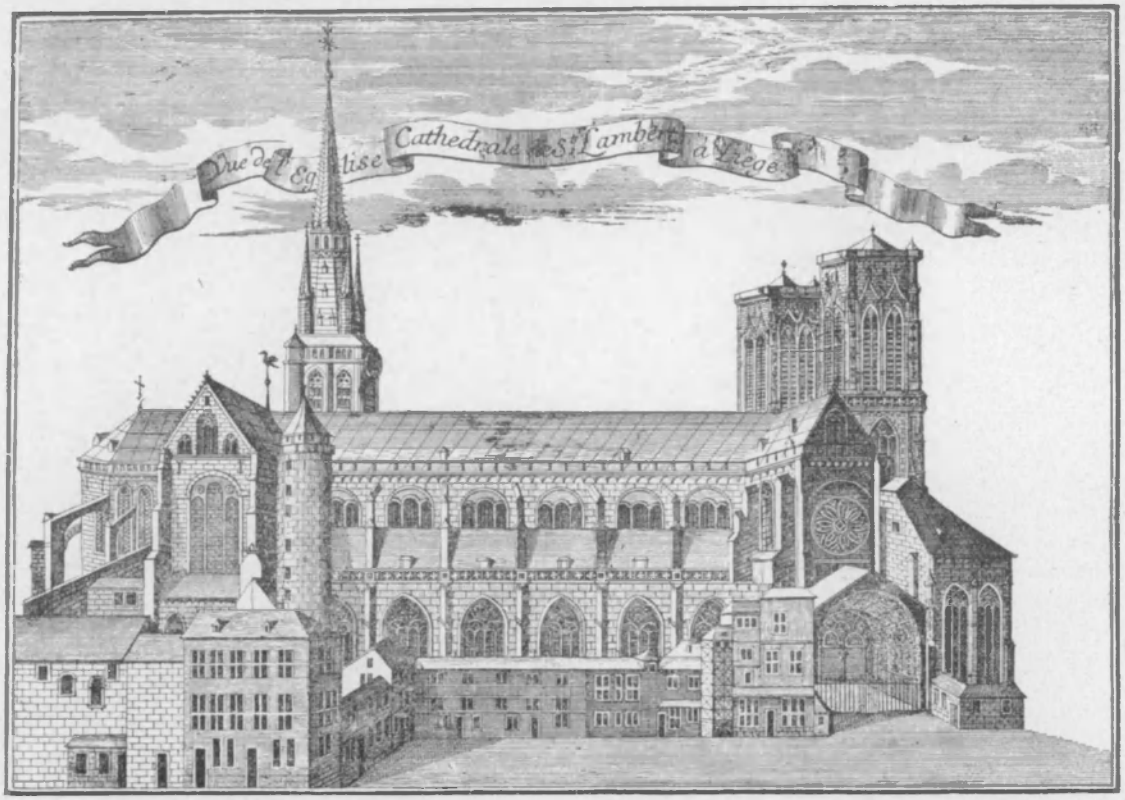
Vue de l'Eglise Cathedrale de S.t Lambert à Liege

Les Architectes
de la
Cathédrale Saint-Lambert de Liége

Depuis le milieu du XIIIe siècle, à tout le moins, l'administration des recettes et des dépenses ayant pour objet la construction et l'entretien des bâtiments de la cathédrale Saint-Lambert et de ses dépendances fut confiée à un office directeur entièrement distinct des organismes assumant la gestion des autres « compteries » de l'institution (1). Dans sa sphère, le conseil de la fabrique jouissait d'une large autonomie : on ne soumettait à l'assentiment du chapitre général que les questions d'une grande importance.

Jamais, tant que l'église fut debout, l'« œuvre » de la cathédrale ne fut considérée comme définitivement achevée, mais le XVIe siècle vit la fin des grands travaux. Sans souci des plans primitifs et des vieilles traditions, chaque génération apporta sa part d'additions et d'embellissements à l'édifice. Aussi, celui-ci présentait-il, lors de sa destruction, en 1794, à l'extérieur, toute la variété des styles successifs, depuis le roman jusqu'à l'ogival flamboyant, à l'intérieur, une profusion inimaginable de marbres rares, de jaspes, de boiseries sculptées et de bronze doré : toute la flore de la Renaissance, du XVIIe siècle et du XVIIIe. On trouvait, en général, que, malgré la richesse du décor, cette diversité nuisait à la noblesse du monument.

Les anciens, lorsqu'ils décidaient la construction d'un grand ouvrage d'architecture, ne prévoyaient ni la durée du travail, ni le coût de l'entreprise ; la question de temps était, pour eux, de peu d'importance : on ne rencontrait,

(1) Notamment la grande compterie, la compterie des anniversaires, celle du grenier et celle de l'aumône, la prévôté, le décanat, la costrerie, etc. Les registres de la fabrique de Saint-Lambert sont conservés aux archives de l'Evêché de Liége, à l'exception du cartulaire et des comptes de 1778 à 1792, qui se trouvent aux archives de l'Etat.

chez eux, ni hâte fébrile, ni difficultés financières (1). Si vastes que fussent les travaux projetés, aux diverses époques, à Saint-Lambert, leur prix ne devait pas dépasser le budget annuel de la fabrique. On n'essayait même pas d'obtenir, pour la réalisation d'ouvrages hautement désirables, des subventions des pouvoirs publics ni, sauf de très rares exceptions, des allocations prélevées sur les autres recettes du chapitre ; mais, parfois, le prince-évêque procédait à un ajustement des revenus destinés au bâtiment ; d'autre part, les autorités ecclésiastiques, afin d'exciter le zèle des fidèles, accordaient des faveurs spirituelles à ceux qui collaboreraient à l'achèvement du temple national. Cette limitation normale des dépenses explique la lenteur relative de l'avancement des travaux entrepris.

Les ressources ordinaires de la fabrique de Saint-Lambert comprenaient : 1° les revenus des immeubles appartenant à la compterie, les rentes hypothécaires, les redevances foncières, le prix de la location des étaux et des boutiques (2) dressés contre les murs de la cathédrale ou dans ses parvis ; 2° les legs faits à la fabrique dans toute l'étendue du diocèse : les Liégeois disposant de leurs biens par testament laissaient une somme plus ou moins importante (3) à l'édifice de la cathédrale « operi Beati Lamberti » ; 3° les oblations, le produit des troncs, des quêtes et des taxes perçues sur l'émission des lettres autorisant des collectes pour d'autres institutions, etc. ; 4° les sommes provenant de la revente, en détail, de certains matériaux achetés en grande quantité pour être employés aux édifices au fur et à mesure

(1) La réédification de l'église collégiale de Huy, commencée en 1371, dura cent et cinquante ans ; la construction de la voûte fut confiée, par contrat du 2 mars 1521, à maître Cornélis, bourgeois de Saint-Trond, moyennant une somme de 1000 florins (*Collégiale de Huy*, reg. n° 1, fol. 36). Ordinairement, la construction des édifices civils avançait plus rapidement que celle des églises ; l'hôtel de ville de Louvain fut achevé en quinze ans (1448-1463).

(2) La plupart de ces boutiques furent supprimées par ordre d'Erard de la Marck.

(3) De tels legs sont stipulés dans les actes de dernière volonté des diocésains liégeois, dès le milieu du XIIIe siècle. Voy., notamment, le testament de Francon, curé de Momalle, du 12 novembre 1256 (*Dominicains de Liége*, chartes originales).

des nécessités. Lorsqu'un étranger priait les maîtres de la fabrique de lui rétrocéder des pierres ou d'autres produits amassés sur les chantiers de l'église, il était, ordinairement, donné une suite favorable à cette demande. De telles ventes étaient faites, notamment, à l'évêque, lorsque l'on réparait le palais et aussi à des chanoines, à des patriciens, pour leurs hôtels privés.

Assez longtemps, le chanoine-costre de Saint-Lambert, gardien du trésor, des reliques, des ornements et du mobilier, dut participer pécuniairement à certains travaux de restauration et d'entretien de l'église, mais, en vertu d'un accord conclu le 12 avril 1342, la fabrique assuma toute la charge moyennant un subside annuel de 35 sous de vieux gros du roi de France, imputés sur les revenus de la costrerie (1).

Jusqu'au milieu du XVIe siècle, les travaux furent exécutés non par entreprise, mais en régie.

Les déboursés consistaient : 1o en journées d'ouvriers ; 2o en achat d'ustensiles et de matériaux (2) : pierres, bois, chaux, sable, argile, couleurs, fer, plomb, carreaux de pavement, ardoises, etc. ; 3o en rémunération des ouvriers (3) ou artisans extraordinaires ; 4o en traitements annuels, gratifications et frais d'administration, ceux-ci concernant aussi bien la recette et la gestion des biens et revenus que la direction et la surveillance des travaux. Ce dernier chapitre s'élève à un chiffre élevé lorsque la fabrique soutient de gros procès (4). Parfois, surtout au cours des troubles et des discordes du XVe siècle, on fait supporter par la fabrique des dépenses

(1) PONCELET, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. VI, p. 326.

(2) L'usage précis auquel devaient être appliqués les matériaux est, malheureusement, trop rarement indiqué dans les comptes.

(3) Au XVe siècle, on s'adressait, parfois, pour l'enlèvement des décombres ou *trigus*, (en latin : *tributa*), et pour d'autres ouvrages grossiers, à un groupement professionnel dénommé : la compagnie des ribauds (*societas ribaldorum*). La fabrique veillait au nettoyage des rues et à la canalisation de tout le territoire claustral sur lequel le chapitre exerçait la police et la juridiction.

(4) Ces procès avaient pour objet l'exploitation et la perception des revenus ; les contestations avec les fournisseurs et avec les ouvriers étaient d'une extrême rareté.

qui, normalement, ne lui incombent pas : frais de messagers envoyés de tous côtés pour convoquer les Etats, frais d'ambassades accréditées auprès des princes pour traiter de la paix, etc. On y mentionne aussi, chaque année, le prix d'une livre d'encens donnée, en vertu de la coutume, aux Verviétois, après la procession dansante (1). Depuis la fin du XVIe siècle, on a une tendance à distraire régulièrement une partie des recettes de la fabrique de leur véritable destination ; au XVIIIe siècle, elles sont jointes à celles du *mobile* et servent, notamment, à rémunérer le carillonneur et les musiciens de la cathédrale.

Les comptes de la fabrique, ainsi que certains contrats passés par ses administrateurs, sont datés non selon le style chronologique ordinaire mais par année de compte ou de budget *(secundum datam registrorum ou secundum registra)* ; cette année financière commençait le 1er septembre du millésime indiqué et finissait le 31 août de l'année suivante(2).

Les salaires étaient payés et les dépenses additionnées le samedi de chaque semaine ; après quatre semaines, faisant un mois de compte, on totalisait les dépenses mensuelles ; l'année de compte avait ainsi plus de douze mois (3).

Au XVe siècle, et il est presque certain qu'il en était déjà de même au XIVe (4), il y avait, en moyenne, vingt ouvriers travaillant à titre permanent aux édifices de la cathédrale : maçons, tailleurs de pierre, paveurs, peintres, vitriers, forgerons, plombiers, charpentiers ; au XVIe siècle, le nombre des salariés à la journée, engagés par contrat, était tombé à quinze en moyenne ; en 1502, on y compte de quatre à six tailleurs de pierre *(lathomi)* ou maçons *(cementarii)*, six plombiers (5) ou couvreurs, dont deux apprentis, trois peintres : Lambert, Guillaume et Gilles, et de deux à cinq

(1) *Comptes de la fabrique,* années 1454 et suivantes.

(2) L'année 1440 *secundum registra* va donc du 1er septembre 1440 au 31 août 1441.

(3) Voy. les comptes de 1454 et années suivantes.

(4) On ne possède plus les comptes du XIVe siècle ; on a conservé ceux des années 1454-1506 ; 1517-1532 ; 1589-1795 (avec lacunes).

(5) Lorsque l'on démolit la cathédrale, en 1794, on y recueillit 500.000 livres de plomb.

charpentiers. En période de crise et, notamment, lorsque le pays était agité par la guerre civile, comme ce fut le cas de 1461 à 1469, le nombre des ouvriers était considérablement réduit, parfois même, par exemple en 1466, les travaux furent complètement interrompus pendant plusieurs mois. Les années ordinaires, beaucoup d'ouvrages étaient suspendus durant la mauvaise saison. Par suite de la célébration des fêtes et pour d'autres motifs, il était rare qu'un ouvrier travaillât six jours pleins par semaine. A côté des ouvriers ordinaires, il y avait, journellement, un grand nombre de travailleurs n'ayant pas de contrat ; exceptionnellement, ils traitaient à forfait pour des entreprises nettement déterminées.

Parmi les matériaux achetés par la fabrique, pour les bâtiments de la cathédrale, aux XIVe, XVe et XVIe siècles, on remarque des blocs de Sichen, Gronsvelt et Castert, des pierres de Dun, Donchéry, Mézières, Namur et Poulseur, des carreaux céramiques ou *tuleas*, presque tous en terre rouge, des ardoises de Fumay, des boiseries, merrains, ferronneries, vitres, etc. (1) Jusqu'au milieu du XVIe siècle, on n'y utilisa pas une brique. Les dépenses de la fabrique, de 1450 à 1550, peuvent être évaluées, en moyenne, à 15.000 livres par an. Voici les chiffres des déboursés pour quelques années : 1454, 20.523 livres ; 1455, 21.000 livres ; 1464, 11.828 livres (2) ; 1465, 4.870 livres ; 1480, 26.000 livres ; 1500, 13.000 livres ; 1505, 36.783 livres. Depuis l'année 1517 environ, les comptes, au lieu d'être énoncés en livres le sont en florins.

Le chapitre de Saint-Lambert avait, à titre permanent, un « maître de l'œuvre ». Les attributions de l'agent ainsi dénommé, qu'il fût attaché au service d'un prince, d'une ville ou d'une église, ne variaient guère ; il était, en même temps, architecte, réalisateur et sculpteur. Après avoir dressé

(1) En 1505, la fabrique acheta un instrument à long manche, dit « haecke » et une grande quantité de seaux en cuir, pour servir à l'extinction des incendies.

(2) En 1464, on ne déboursa, certains mois, que 30, 40 ou 50 livres ; le premier mois de cette année de compte, on avait dépensé 3.371 livres 12 sous.

les plans des édifices ou des ouvrages, il indiquait aux fournisseurs la quantité ou la mesure des matériaux, dont il faisait ensuite la réception (1) ; il surveillait l'exécution des travaux (2), dessinait les épures, taillait ou sculptait les pierres, participait manuellement à la bâtisse. Toutefois, les égards témoignés au titulaire de l'office et la nature de son intervention dans l'élaboration des plans, varient selon ses connaissances et son habileté. Si c'est un architecte instruit, cultivé, il est exempté en partie de la besogne d'ouvrier incombant régulièrement au maître des ouvrages ; si c'est un véritable artiste, il sculpte les statues et les bas-reliefs d'après ses propres inspirations ; sinon, il suit les modèles dessinés par des peintres (3) ou déterminés par des ecclésiastiques. Lorsqu'il s'agit d'ouvrages d'une importance exceptionnelle par la hardiesse de leur conception ou par leur caractère artistique, les administrateurs de la fabrique réclament les lumières d'un architecte étranger, qui inspecte, émet son avis, refait les plans, donne à l'œuvre l'impulsion voulue. Parfois, les difficultés sont soumises à tout un collège d'architectes experts ; à Liége, certains chanoines, particulièrement compétents, interviennent éventuellement aux visites des lieux et aux discussions provoquées entre connaisseurs touchant la solidité ou l'esthétique des bâtiments.

Des siècles durant, ceux qui avaient embrassé une carrière où dominait le côté artistique ne se crurent pas amoindris en se livrant à des besognes purement mécaniques. Beaucoup d'entre eux n'auraient pu vivre « en se tenant

---

(1) Aux termes d'un contrat fait, le 22 juin 1415, avec un carrier de Namur, pour la fourniture de pierres, il est stipulé qu'elles devront être conformes aux prescriptions du maître des ouvrages (*Stock de la fabrique*, fol. 1 v°). Voy. plus loin les attributions de maître Jean de Stockhem, en 1425.

(2) Ces travaux comprenaient, indépendamment des édifices, la couverture des toits, les peintures et les décorations, la réfection et le pavage des chemins compris dans le territoire claustral, l'établissement d'aqueducs desservant les locaux. Les canaux, au XVIe siècle encore, étaient construits en bois.

(3) En 1500, le plan de la nouvelle église Saint-Pierre de Louvain fut dressé par un habile serrurier-horloger : Josse Metsys (VAN EVEN, *Louvain monumental*, p. 185.)

dans les régions élevées de leur profession » (1) ; de bons peintres s'astreignaient à polychromer des statues, à « mettre en couleurs » les parois et les piliers, à dorer les aiguilles et les heures d'une horloge : d'habiles architectes étaient, en même temps, maçons et tailleurs de pierre. Vers le milieu du XVIe siècle, les princes et les grands seigneurs inaugurèrent, en faveur des artistes, le régime des prébendes et des sinécures. Cinquante ans plus tard, un sentiment d'orgueil succéda, chez les peintres et les sculpteurs, à la naïve simplicité des temps passés, orgueil qui leur fit trouver humiliant d'être, tant au point de vue social qu'au point de vue corporatif, assimilés aux ouvriers manuels. Ils attendirent de longues années avant de pouvoir faire prévaloir leur manière de voir ; il fallut plus de temps encore pour que l'architecture, devenue indépendante, fût considérée comme rentrant dans la catégorie des arts libéraux.

Qu'il s'agisse d'architectes, de peintres, de sculpteurs, de mécaniciens-horlogers ou de fondeurs de cloches, le chapitre de Saint-Lambert, on va le voir, fait souvent appel à des étrangers. Ce n'est pas toujours la disette d'artistes ou de spécialistes liégeois qui amène cette situation. La principauté de Liége n'eut pas une école de tailleurs de pierre, d'imagiers, de constructeurs, comparable à celle qui, sous les ducs de Bourgogne et sous Charles-Quint, jeta un si vif éclat sur la région brabançonne ; cependant, alors que les autorités civiles et le clergé de la Cité engageaient, pour la construction de leurs ouvrages, des Brabançons, des Tongrois, des Lossains, des Maestrichtois et des Rhénans, de nombreux artistes wallons sont mentionnés dans les actes contemporains et, à certains moments, l'on voit des étrangers recourir à l'envi au talent de nos compatriotes. Le proverbe : *Nul n'est prophète en son pays* ne date pas d'aujourd'hui. Au Moyen-Age, la profession d'architecte et, d'une manière générale, les professions artistiques, étaient, pour ainsi dire, internationalisées : ce que l'on sait de la carrière de tous les bons architectes des XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles, prouve

(1) *Bulletin de la Société des Bibliophiles Liégeois,* t. V, p. 132

qu'ils ne limitaient pas leur activité à leur ville ou à leur province, mais, au contraire, qu'ils ne manquaient pas une occasion d'exercer leur talent dans les pays étrangers. Le métier d'architecte était international non seulement par les déplacements des titulaires, mais aussi par l'unité des règles de la profession et des usages observés dans l'industrie du bâtiment (1).

La continuité des traditions dans les industries d'art s'explique par le fait qu'elles se transmettaient fidèlement de patron à apprenti ; très souvent, ces industries étaient héréditaires dans certaines familles : non seulement le fils embrassait la profession paternelle, mais il était rare que. parmi les filles d'un artiste, il n'y en eût pas une, au moins, qui s'alliât avec un artiste.

Voici quelle était, aux XIVe, XVe et XVIe siècles et, selon toute probabilité, plus anciennement encore, la situation faite au maître de l'œuvre de Saint-Lambert: il touchait un traitement fixe, une gratification annuelle et son salaire d'ouvrier pour chaque journée de travail manuel effectif ; enfin, il recevait, chaque année, des administrateurs de la fabrique, une robe ou tunique d'apparat, partageant cette dernière faveur avec les principaux fonctionnaires ou agents chargés de la comptabilité et de l'administration, auxquels on adjoignait souvent le maître charpentier et le maître plombier. En 1395, le traitement annuel du maître de l'œuvre était fixé à trente florins de Hollande ; de 1455 à 1477, il était de vingt-six griffons (2) faisant 273 livres. Sa gratification était alors de 63 livres, son salaire de maçon de trois livres par journée : les heures supplémentaires étaient comptées à part. L'ensemble de ces émoluments pouvait atteindre 1400 livres par an, mais cette somme était loin de représenter la totalité des bénéfices du maître de l'œuvre. Toute latitude lui était laissée pour entreprendre d'autres travaux à titre privé : particuliers, institutions séculières et conven-

(1) Cependant, la coutume, presque générale en Hainaut et très peu répandue à Liége, de marquer chaque pierre taillée du signe particulier de l'ouvrier, semble indiquer une différence dans l'organisation ou, à tout le moins, dans la justification du travail.

(2) Le griffon valait 10 livres 10 sous.

tuelles lui confiaient la construction ou la restauration d'édifices, d'églises, d'habitations urbaines ou rurales. Il était chargé d'ouvrages de sculpture (1) ou mandé pour établir des devis, donner des conseils, faire des expertises. Cela lui permettait, vers le milieu du XVe siècle, de porter à plus de 3.000 livres le chiffre de ses revenus professionnels.

Dès le XIVe siècle, la fabrique concluait avec ses ouvriers : maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, couvreurs, plombiers, des contrats de travail réguliers et précis (2). La durée du travail quotidien était longue : depuis la Sainte-Gertrude (17 mars) jusqu'à la Saint-Martin (11 novembre), les ouvriers se mettaient à l'œuvre entre cinq et six heures du matin et s'en allaient vers six ou sept heures du soir ; le reste du temps, le commencement et la fin du travail étaient fixés par le lever et le coucher du soleil. Les meilleurs, parmi les ouvriers, recevaient la même paye journalière que le maître de l'œuvre : en 1420, ils recevaient quatre boddreas par journée estivale et trois par journée hivernale, mais, ils n'avaient ni traitement, ni gratification, ni, sauf exception, drap de livrée. A certaines fêtes traditionnelles, on leur faisait des cadeaux : chapeaux, couronnes de fleurs, étrennes, pourboires ; en 1496, on octroya à Servais, le tailleur de pierre, un costume dit, en français, « unc saro » (3). En 1505, les maîtres ouvriers recevaient six livres par journée de travail normal.

* * *

Qu'il s'agisse de palais, de fortifications, d'églises ou de monastères, le Moyen-Age attachait peu d'importance à la personnalité de ceux qui dotaient leur pays de merveilles architecturales : le nom du maître qui érigea la nouvelle cathédrale Saint-Lambert sous Notger ne nous a pas été

(1) A Liége, comme dans les pays voisins, le maître de l'œuvre était, en même temps, tailleur de pierre, imagier ; il en était ainsi, notamment, en 1440, pour le célébre architecte bruxellois Jean van den Berghe, dit van Ruysbroeck, dont il sera question plus loin.

(2) *Stock de la fabrique,* fol. 4, 5 et suivants.

(3) *Registre aux comptes de la fabrique,* année 1496.

transmis, pas plus que celui de l'architecte qui présida à la reconstruction de la basilique après l'incendie de 1185, et même, on ne possède aucun renseignement sur ceux qui en poursuivirent l'exécution jusque vers le milieu du XIIIe siècle. Nicolas de Soissons est le premier maître de l'œuvre dont le nom soit parvenu jusqu'à nous ; il occupa ces fonctions depuis l'an 1250 environ jusque vers l'an 1285. Comme son nom l'indique, il était originaire de l'une des provinces françaises où le style ogival s'était le plus rapidement et le plus brillamment développé. Cela explique le choix du chapitre de Saint-Lambert qui entendait appliquer à son église les principes du nouveau système d'architecture. Le 7 août 1281, alors qu'il habitait en la Sauvenière, à Liége et avait pour femme, dame Isabelle, Nicolas de Soissons fit divers legs à la cathédrale (1), voulant ainsi favoriser de ses propres deniers l'œuvre à laquelle il avait été appelé à concourir. Il eut, pendant la durée de ses fonctions, à diriger d'importants travaux de restauration et d'aménagement : remplacement du plafond de la nef par une voûte, construction de l'un des deux transepts et du pourtour du chœur, de contreforts et d'arcs-boutants. Le grand chœur fut achevé seulement en 1319 (2).

La cathédrale Saint-Lambert en 1192, d'après la monnaie de Lothaire de Hostade.

A moins que l'on ne suppose, tout-à-fait gratuitement, la même nationalité au maître inconnu qui succéda immédiatement à Nicolas, il n'y eut plus d'architecte de la cathédrale, d'origine française. Au milieu du XIVe siècle, le maître de l'œuvre de Saint-Lambert était Godin de Dormael dit aussi de Looz. Selon la coutume, sa qualité d'architecte était un complément de celle de tailleur d'images ; les diverses qualifications que les actes lui donnent semblent s'appliquer

(1) *Leodium*, 1911, p. 91.

(2) *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 5e série, t. VI, p. 473. GOBERT, *Liége à travers les âges*, t. III, p. 465.

à un statuaire travaillant la pierre et non à un sculpteur de bois (1). Peut-être pratiquait-il les deux genres, mais c'est peu probable. Godin de Dormael remplit son office de maître de l'œuvre de Saint-Lambert, de 1340 environ à 1368. Vers l'époque de sa nomination, l'augmentation du prix des matériaux et du taux des salaires, ainsi qu'un refroidissement de la générosité des fidèles, rendirent plus sensible qu'auparavant l'insuffisance du budget de la fabrique ; des travaux commencés depuis de longues années restaient en suspens. L'évêque Adolphe de la Marck et le chapitre cathédral tentèrent, le 15 mai 1342, de remédier à cette situation en affectant aux constructions de l'église les revenus de la première année des prébendes vacantes à Saint-Lambert (2). Cette mesure s'étant révélée insuffisante, l'évêque la compléta, le 30 juin de la même année, en appliquant à l'achèvement de l'édifice le produit de collectes très fructueuses faites dans tout le diocèse (3). Godin de Dormael ne limitait pas son activité à ses fonctions d'architecte-maçon ; c'était un spéculateur : en 1344, il entreprit, en association avec Jean de Brabant, échevin de Liége, Jamar dit Maître Lambuche le charpentier et Maître Gilles le Taxhier dit aussi aux Taxhes, mercier, la construction d'une série de maisons sur le pont d'Ile (4). En 1360, il édifia quatre habitations près du Petit Torrent, non loin de l'église Saint-

(1) 16 janvier 1344, Godin le ymagineur (*Cartulaire des Chartreux*, fol. 39). — 31 mai 1344, Godins de Doirmalles (*Ibid.*, fol. 40 v°). — 23 janvier 1349, maître Godin delle tallerie Saint-Lambier (*Ibid.*, fol. 45). — 18 juin 1360, maistre Godin de Dormale le machon (*Collégiale Saint-Jean*, cartulaires dits *Magni libri rubri chartarum* I et II, fol. 70 v°). - 23 juin 1362, maistre Godin, maistre delle grande église (*Cartulaire des Chartreux*, fol. 108 v°). — 13 février 1365, Godin de Looz, maistre de la fabrique de Saint-Lambert (*Stock de la fabrique*, fol. 3. - *Leodium*, 1908, p. 5). — 21 décembre 1365, Godin le tailleur d'images, homme delle Cise-Dieu (*Cartulaire de Saint-Lambert*, t. IV, p. 425). — 1367, Godin le machon delle égliese de Liége (*Collégiale Saint-Jean*, liasse 164, fol. 4). — Au sujet de la qualification : delle tallerie, il faut remarquer que, parmi les dépendances de la cathédrale, il y avait, en 1364, un jardin appelé Taillerie, où l'on remisait les matériaux (*Protocole des directeurs*, reg. 123, fol. 80 v°). En 1778, on travaille encore au caveau de la Taillerie (*Comptes de la fabrique*).

(2) *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. III, p. 607.

(3) *Ibid.*, t. IV, p. 1.

(4) *Cartulaire des Chartreux*, fol. 38, 39, 40 et suivantes.

Denis (1). Un acte du 23 juin 1362, faisant partie du dossier relatif à ses combinaisons immobilières, cite le nom de son frère, maître Henri (2), qui, lui aussi, sans doute, exerçait une profession se rapportant à la bâtisse. Godin de Dormael est cité, le 19 avril 1356, en même temps qu'un autre sculpteur, maître Servais de Sur Meuse, l'imagier (3) et deux charpentiers, maîtres Simon de Comblain et Jean Trenchant, comme voirs-jurés experts, chargés de faire rapport sur l'état d'une maison dite du Coq, sise sous la juridiction d'Avroy (4). Le 13 février 1365, il est, avec le même Servais et avec maître Lambert l'orfèvre, garant du contrat fait entre les administrateurs de la fabrique de la cathédrale et Gilles Gobin, chargé de dorer la fierte de saint Lambert (5). Maître Godin n'était plus en vie le 15 août 1368 (6). De sa femme Marguerite, qui lui survécut, il eut deux filles : Ide, mariée à Colard Haneal et Jeanne, mariée au sculpteur namurois Colar Jacoris, mort en 1394 (7).

Godin de Dormael eut comme successeur, en qualité d'architecte de la cathédrale, Henri Samp, de Louvain, lequel habitait, en la Basse-Sauvenière, la maison faisant le tournant vers Meuse (8) ; il occupa ses fonctions, de 1368 à 1391. Lors de sa nomination, on prévoyait, à Saint-Lambert, l'exécution ou la continuation d'ouvrages intéressants ; par

---

(1) LAHAYE, *Le sculpteur Jacoris*, dans *Chronique Archéologique du Pays de Liége*, 1933, p. 74.

(2) *Cartulaire des Chartreux*, fol. 108 v°.

(3) « Maistre Servais qui talhes les ymagnes » est cité comme voir-juré des parchons ou du cordeau, le 24 janvier 1374 (*Bulletin de la Société des Bibliophiles Liégeois*, t. V, p. 112) ; le 3 juin 1378, il demeurait près de Saint-Nicolas outre Meuse (*Chapitre de Sainte-Croix*, reg. 50, fol. 75.)

(4) *Hôpital Tirbourse*, cour des tenants, 1341-1400, fol. 48 v°.

(5) *Leodium*, 1908, p. 6.

(6) Marguerite femme jadis maistre Godin le Machon (*Cartulaire des Chartreux*, fol. 214 v°).

(7) LÉON LAHAYE, *Le sculpteur Jacoris*, dans *Chronique Archéologique du Pays de Liége*, 1933, p. 72.

(8) A l'angle du boulevard de la Sauvenière et de la place de la République Française ; c'est, actuellement, le café du Point de Vue. De chez lui, Henri Samp pouvait surveiller le débarquement des matériaux destinés aux édifices de la cathédrale.

un acte du 8 mai 1370, le chapitre fait une convention avec Joris d'Onon, de Namur, et Jean, son fils, pour la livraison, au rivage de la Sauvenière, de piliers en pierre de Namur « pour l'enclostre qui commenchie est » (1). Deux ans plus tard, le 2 mai 1372, la fabrique s'accorde avec un batelier de Mézières pour le transport, pendant douze ans, de pierres, depuis Donchéry jusqu'au port de la Sauvenière à Liége ; ce contrat fut, le 12 juin 1385, renouvelé pour douze nouvelles années (2) ; le 4 août suivant, les chanoines écrivirent aux carriers qu'ils n'accepteraient d'autres pierres que celles conformes aux indications de leur « compteur » et de Gérard, leur maçon (3), investi en ce cas d'une mission appartenant normalement au maître de l'œuvre. Les arrivages de matériaux, indice d'activité, se succèdent : 22 août 1376, d'énormes quantités de bois de toutes espèces sont envoyées de Revin (4) ; 18 juillet 1381, nouvelle expédition de pierres de Namur « pour les murs des greniers delle église Saint-Lambert », à livrer « teil que li maistre delle dicte ovre li diviserat » (5). D'autre part, un acte du 10 août 1374, par lequel cession est faite à Jacques de Rumonchamp, chanoine de Saint-Lambert, de la maison dite de la Grotte, sous la Tour, prévoit un agrandissement de la cathédrale vers le marché (6). Enfin, Henri de Loncin, doyen du chapitre, par son testament passé le 9 mai 1387, choisit sa sépulture dans « le vielx capitle qui de présent est à répareir en l'égliese de Liége » (7).

L'architecte Henri Samp, concurremment avec l'accomplissement des devoirs de sa charge, se livrait aussi à

(1) *Stock de la fabrique*, fol. 3 v°.

(2) Témoins de l'acte : Arnold de Cologne, Tilkin, maçons, et Henri, manouvrier de la fabrique.

(3) *Leodium*, 1914, pp. 29-31.

(4) *Stock de la fabrique*, fol. 5.

(5) Témoins : maistre Henri, maistre delle dicte oivre, maistre Henri de Namur, Gérard de Cologne, Ewruin Jamolet, maçons (ou tailleurs de pierre) de la fabrique (*Ibid.*, fol. 5 v°).

(6) *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. VI, p. 369.

(7) *Ibid.*, t. VI, p. 151.

quelques spéculations personnelles : le 5 septembre 1377, l'abbaye du Val Benoît lui donna à « trescens » un demi bonnier de terre sis à Thiernesse (1) pour y extraire de l'argile destinée à la fabrication de « tulées » (2) ou « tulies » (3).

Henri Samp mourut le 2 septembre 1391 et fut inhumé en l'église conventuelle des Chartreux lez-Liége, sous une pierre où l'on grava l'épitaphe suivante : *Anno Domini MCCCXCI, septembris die II, obiit discretus vir magister Henricus Samps de Lovanio magister quondam operis fabrice leodiensis ecclesie. Hic sunt in fossa Samps Henrici scitis ossa. Hic probus expertus lathomus sine fraude repertus* (4).

C'est, semble-t-il, Henri Samp qui dressa les plans de la grande tour de Saint-Lambert dont l'érection fut entreprise peu de temps avant sa mort et dont l'achèvement réclama quarante années. Les deux tours de sable, ainsi nommées parce qu'elles avaient été construites en tuffeau de Maestricht ou plutôt de Sichen, ayant été frappées de la foudre, en 1392, subirent alors d'importantes réparations (5).

On célébrait, chaque année, l'anniversaire de Henri Samp en l'église paroissiale de Saint-Michel (6). De son mariage avec dame Catherine, Henri Samp eut deux enfants : sire Franck Samp, prêtre, costre de l'église Saint-Pierre de Louvain, et Catherine, mariée à l'architecte Guillaume de Kessel ; ces enfants prirent, le 24 février 1400, un arrangement avec Johannes de Walhain, citain de Liége, touchant leur maison de la Basse-Sauvenière (7) et cédèrent, le 2 juil-

(1) Dépendance d'Angleur. Il y avait, à Angleur, un chemin appelé « la voie delle tulière » (*Abbaye du Val-Benoit*, liasse Angleur-Thiernesse, record du 7 février 1430).

(2) Il s'agit de dalles ou carreaux de pavement et non de pannes de couverture.

(3) PONCELET, *Inventaire analytique des chartes de Sainte-Croix*, t. I, p. 316.

(4) *Manuscrits de Delvaux*, à la Bibliothèque de l'Université de Liége, t. III, p. 959.

(5) GOBERT, *Liége à travers les âges*, t. III, p. 465.

(6) Cet anniversaire est célébré actuellement en l'église Sainte-Croix.

(7) *Abbaye de Saint-Jacques*, original.

let 1402, au chapitre de Sainte-Croix, leurs droits sur la tuilerie de Thiernesse (1).

Henri Samp fut remplacé, comme maître des ouvrages, par maître Gérard le tailleur de pierre, celui-là même dont il a été question lorsqu'en 1385 il fut chargé par le chapitre de donner des directives aux carriers de Donchéry, touchant la qualité des pierres qu'ils devaient fournir (2). Sa situation comme maître de la fabrique fut réglée le 25 avril 1395 : il aura, indépendamment de ses journées, un traitement annuel de trente florins de Hollande ou leur valeur (3). Maître Gérard ne conserva pas longtemps ses fonctions (4); cinq ans plus tard, il était remplacé par Guillaume de Kessel (5), gendre de feu l'architecte Henri Samp. Guillaume de Kessel porte son titre de « maistres machons delle oevre delle égliese de Liége » dans l'acte du 24 février 1400, cité ci-dessus ; le 24 avril de la même année, il acquiert, de Pontian Labeele, bâtonnier de la cathédrale, une maison sise en la rue de Meersen, en Grand Torrent (6).

Les travaux de restauration et d'embellissement des édifices de l'église Saint-Lambert furent poussés activement, mais toujours sans dépasser les recettes ordinaires, pendant tout le XVe siècle. Le 22 juin 1415, Guillaume de Kessel est témoin à un contrat fait entre Jean d'Heure, proviseur de la fabrique, et Philippart de Namur, pour la livraison d'une grande quantité de pierres de divers mo-

---

(1) PONCELET, *Inventaire des chartes de Sainte-Croix*, t. I, p. 399.

(2) La fabrique continuait de faire venir des bateaux de pierres de Donchéry, ainsi qu'il résulte de contrats renouvelés en 1391-1393 (*Stock de la fabrique*, fol. 4).

(3) *Ibid.*, fol. 6.

(4) Comme ses prédécesseurs, il habitait en la Basse-Sauvenière, tout au moins, il payait à la fabrique une rente sur la maison dont Jean de Saint-Trond avait été propriétaire dans ce vinave (*Comptes de la fabrique*, années 1454, 1464).

(5) Le nom de ce personnage est écrit indifféremment Kessel ou Kassel ; il tirait son patronyme soit de Kessel-Loo, dans l'arrondissement de Louvain, soit de Kessel, commune du Limbourg hollandais.

(6) *Cathédrale Saint-Lambert*, cour des tenants, 1411-1452, fol. 66. Sortie momentanément de la famille, cette maison fut récupérée, le 29 août 1477, par « Jehan de Cassel ». (*Echevins de Liége*, reg. 38, fol. 38).

dèles (1). A ce moment, on hâtait, autant que les ressources le permettaient, l'érection de la nouvelle (2) grande tour de la cathédrale ; en 1418, on en était à la construction du petit escalier tournant de cette tour, appelé : le petit vis ; le 12 août de cette année, les administrateurs de la fabrique avaient fait marché avec leur fournisseur habituel, Philippart de Namur, pour la livraison des degrés de cet escalier (3) ; le 9 octobre 1422 et le 19 février 1423, de nouvelles conventions étaient conclues avec Philippart, qui s'engageait à envoyer des pierres travaillées « pro archis supra turrim » (4) ; enfin, le 2 septembre 1423, on achetait encore au carrier de Namur des pierres pour les parements extérieur de la tour, « ad perficiendam turrim,... ad cooperiendam turrim » (5).

Selon l'usage, de Kessel choisissait de préférence comme collaborateurs des personnes de sa propre famille (6) ; le 12 août 1420, les administrateurs de la fabrique engagèrent par contrat Guillaume de Kessel junior, fils du maître, et Walther, son cousin, comme maçons-tailleurs de pierre (7). Guillaume de Kessel père exerçait encore ses fonctions le 2 septembre 1423 (8). La nomination de son successeur, maître Jean de Stockhem, date du 11 mars 1425 ; il prêta serment d'exercer fidèlement son office, tant pour les ouvrages de maçonnerie que pour ceux de charpenterie ; il achètera ou fera acheter loyalement tout ce qui sera nécessaire à l'édifice, donnera aide et conseil aux commissaires délégués, par le chapitre, à la visite des constructions ; il travaillera à l'église chaque fois que cela sera nécessaire et

(1) *Stock de la fabrique,* fol. 1 v°.

2) Nous disons : *nouvelle,* parce qu'antérieurement à la grande tour construite au XVe siècle, il y en avait une autre, que l'on trouve mentionnée dès le milieu du XIVe siècle, et dont il est question ci-dessus, dans un acte du 19 août 1374.

(3-4-5) *Stock de la fabrique,* fol. 1-2 v°.

(6) Henri de Casselt ou de Kasselle, maçon, «entailleur de pierres», cité, le 23 août 1416, avec sa femme Maroie, fille de Jean le Conreur, appartenait, sans doute, à la même famille (*Echevins de Liége,* reg. 2, fol. 21 et 134).

(7) *Stock de la fabrique,* fol. 2.

(8) *Ibid.,* fol. 2. Quelques mois auparavant, le 24 février 1423, il avait donné sa maison de la rue de Meersen à Thomas de Cassel, son fils naturel (*Cathédrale Saint-Lambert,* cour des tenants, 1411-1452, fol. 66).

traitera les affaires relatives à sa structure, le tout moyennant quatre hayes (1) ou leur valeur, par jour ; il aura, de plus, chaque année, une robe ou tunique de couleur, comme les autres maîtres et bâtonniers de l'église. Quelques mois plus tard, le 2 septembre 1425, la gratification annuelle de maître Jean fut fixée à vingt-six florins (2), somme allouée déjà à son prédécesseur.

C'est sous la surintendance de Jean de Stockhem que fut achevée la grande tour, commencée en 1391, sous Henri Samp. Le 25 février 1427, une convention fut faite avec Colar Josez, de Dinant, pour la fabrication de la croix en cuivre à placer au sommet de la tour (3) ; cependant, comme on l'a vu, les chroniqueurs affirment que celle-ci ne fut complètement terminée qu'en 1433 (4) ; elle était encore dite *nova*, le 13 juillet 1456 (5). C'est aussi sous la direction du même maître que furent entrepris, en 1438 et 1439, à Saint-Lambert, les travaux ayant pour objet la reconstruction de la salle dite du chapitre, joignant l'école (6), celle de la voûte du cloître et de la voûte du chœur (7), ainsi que la restauration du beau portail entre les deux tours de sable (8).

Après la mort de Jean de Stockhem, le chapitre appela aux fonctions de maître des ouvrages Jean van den Berghe

---

(1) La haye est une ancienne monnaie des comtes de Hainaut et de Hollande. Vers cette époque, la haye *Guillaume* valait 21 sous, la haye *Johannes* et la haye *ducissa*, 18 sous.

(2) *Stock de la fabrique*, fol. 7.

(3) *Leodium*, 9e année, p. 28. Cette croix, dont la matière était fournie par la fabrique, devait peser 2.200 livres.

(4) BALAU et FAIRON, *Chroniques liégeoises*, t. II, p. 228. – GOBERT, *Liége à travers les âges*, t. III, p. 182.

(5) *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 5e série, t. VI, p. 467.

(6) GOBERT, *Liége à travers les âges*, t. III, p. 466.

(7) Le 24 avril 1443, le pape Eugène IV accorda des privilèges spirituels à ceux qui coopéreraient à la construction de la voûte du chœur. Le chapitre délivrait des attestations nominales déclarant que tel particulier, ayant travaillé ou fait travailler à la voûte du chœur, devait jouir des faveurs spirituelles accordées par la bulle. (PONCELET, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. V, pp. 126, 128).

(8) *Voyage de Philippe de Hurges à Liége et à Maestricht* en 1615 (édition des Bibliophiles Liégeois), p. 67. – HELBIG, *La sculpture et les arts plastiques*, 2e édition, p. 70.

dit van Ruysbroeck [1] de Bruxelles; il prêta serment, le 7 juillet 1451. Cette nomination pourrait paraître étrange : âgé de 55 ans, Ruysbroeck était alors dans la maturité de son talent ; depuis qu'il avait, deux ans plus tôt [2], entrepris la construction de la tour de l'hôtel de ville de Bruxelles, il jouissait d'une réputation que le chapitre de Liége, luttant contre de graves difficultés techniques, était naturellement désireux de mettre à l'épreuve. Mais comment lui, artiste recherché, chargé d'ouvrages d'une extrême importance dans la capitale du Brabant, a-t-il accepté les propositions des Liégeois ? En réalité, un tel cumul non seulement n'était pas interdit, mais était conforme aux usages du temps : il donnait à un homme de talent l'occasion de se faire connaître à l'étranger et d'augmenter notablement ses revenus ; d'autre part, la ville qui lui allouait son principal traitement pouvait ainsi l'employer à des conditions moins onéreuses. Il y a, pour cette époque, plusieurs exemples de cas semblables ; on peut citer celui du célèbre architecte Mathieu de Layens qui, tout en remplissant les fonctions de maître de l'œuvre de la ville de Louvain, dirigea en même temps les travaux de reconstruction de l'église de Sainte-Waudru à Mons, et fut, en 1458, moyennant un traitement annuel « retenut de par le capitre à estre maistre de l'ouvrage du neuf cuer encommenchiet à l'église de Mons » [3].

Toutefois, Ruysbroeck ne conserva son office à Liége que trois ans et demi. Peut-être les administrateurs de la fabrique estimaient-ils que l'ampleur et le luxe des projets de leur

---

(1) Les registres de la fabrique de Saint-Lambert rédigés en latin traduisent son nom : magister Johannes de Monte, de Bruxella (*Registre* B - I - 7, fol. 7, 7 v°). Il est intéressant de noter que sa nomination comme architecte de la cathédrale coïncide avec l'élection de son homonyme : maître Jean de Monte, docteur en théologie, en qualité de grand doyen du chapitre ; toutefois, c'est un simple hasard ; fils de Johan de Mont et de dame Catherine, le prélat qui, dès l'an 1446, occupait, avec sa prébende à Saint-Lambert, les fonctions d'archidiacre de Reims et d'abbé séculier d'Amay, était d'origine liégeoise ; ses parents possédaient une maison sise en la chaussée Saint-Léonard (*Echevins de Liége,* reg. 14, fol. 101 ; 35, fol. 89 v°).

(2) Par convention du 23 janvier 1449 (G. DES MAREZ, *Guide illustré de Bruxelles*, 2e édition, p. 22).

(3) DEVILLERS, *Mémoire sur l'église de Sainte-Waudru, à Mons*, p. 17.

nouveau maître étaient incompatibles avec l'économie de leur budget ; peut-être aussi aurait-on voulu astreindre l'artiste à des travaux manuels qui n'avaient pas rebuté ses prédécesseurs, mais auxquels lui n'avait guère le temps de se livrer. Ruysbroeck rentra dans sa ville natale où l'attendaient de nouveaux succès et où, comblé d'honneurs et d'années, il termina, en 1488, sa brillante carrière.

Le 15 janvier 1455, le chapitre admit un nouveau maître des ouvrages à la condition qu'il travaillerait éventuellement de ses propres mains. Il se nommait Jean Groetbode dit aussi de Maestricht ou de Trajecto (1). Les comptes de la fabrique font connaître la destination d'une partie des matériaux achetés à cette époque, et la nature des travaux dont on chargeait alors des artistes : en 1456, Guillaume van der Cleyen, peintre, reçoit 31 livres 10 sous, pour des peintures faites à la partie antérieure du chœur ; en 1457, on fait venir des pierres de Namur pour les piliers « in ambitu claustri » ; la même année, 20 griffons valant 210 livres sont payés à Eustache le tailleur d'images (2) pour des statues représentant, notamment, des prophètes, placées « circa caminum novi capituli », ainsi que pour avoir remplacé des mains et des pieds cassés et fait d'autres réparations aux sculptures des portails et des autres parties de l'église. En 1460, on travaillait à la reconstruction du portail faisant face à la place du marché (3) ; ce fut encore le sculpteur Eustache qui fut adjoint au maître de l'œuvre, pour l'orner ; on lui paya, à ce moment, 275 livres pour six réparations ainsi que pour

(1) Le 12 janvier 1451, Jean de Mall, chanoine de Saint-Lambert, lègue à la Chapelle des Clercs une rente hypothéquée sur la maison appartenant à Jean Groetbode, « lathomo » et habitée par lui, sise dans la longue rue en la paroissse Saint-Remi, actuellement rue des Clarisses (*Cathédrale Saint-Lambert*, Testaments des chanoines, reg. II, fol. 4). A ce moment, Groetbode n'était pas encore maître de l'œuvre de la cathédrale.

(2) Il s'agit du sculpteur Eustache ou Stas Scroetz à qui les paroissiens de Lens-sur-Geer assignèrent, le 22 mai 1462, une somme de 40 florins du Rhin « pour l'entretaillure et dorure d'une table d'autel » destinée à leur église (*Echevins de Liége*, reg. 28, fol. 124).

(3) GOBERT, *Liége à travers les âges*, t. III, p. 466. Le chroniqueur Jean de Los relate les travaux faits en 1460, comme suit : « Anno MCCCCLX, inceptus est murus super gradus retro chorum ecclesie S. Lamberti, pulcherrimo sculptili opere » (DE RAM, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liége*, p. 8).

une Visitation de la Vierge et trois anges placés autour du portail, vers la maison du Destroit. Peu après, il reçut encore 131 livres 5 sous, pour trois prophètes sculptés par lui.

De même que ses prédécesseurs, Jean Groetbode ou Groetboy, comme on écrit souvent, était sculpteur de pierre : en 1462, la fabrique lui paya à l'extraordinaire 86 livres 12 sous pour avoir livré, l'année précédente, trois statues représentant des anges, placées vers la maison delle Griffe (1) ; en 1462 encore, il reçut 48 griffons, soit 504 livres, pour seize statues livrées et mises en place par lui et par son fils (2) ; il avait, en effet, à l'instar des autres maîtres, associé son fils Henri Groetbode à ses travaux. Parfois, le maître Groetbode, au lieu de travailler à la journée, entreprenait, pour la fabrique, certains ouvrages à forfait : ainsi convint-il, en 1464, d'achever, au prix global de cent florins du Rhin, la voûte du chœur, vers le Marché, depuis le local des échevins jusqu'à la maison delle Griffe. Il ajoutait à ses revenus ceux que lui procuraient diverses entreprises privées et le commerce : en 1467, il reprit à louage, de la fabrique, moyennant quatre florins l'an, deux étaux appuyés contre l'église (3) ; il y vendait, sans doute, des statues.

Jean Groetbode resta maître de l'œuvre jusqu'au sac de Liége, en 1468. Après une courte interruption causée par les guerres et les troubles, maître Corneille de Trajecto, remplaça Jean Groetbode, toutefois, celui-ci demeura au service de la fabrique, remplissant, en même temps que sa besogne d'ouvrier, l'emploi d'homme de confiance, surveillant des chantiers, gardien et dispensateur des matériaux en réserve et du matériel (4). Le régime des pensions de retraite était alors peu en usage : le vieux fonctionnaire,

(1) Actuellement rue Royale, allant du Marché à la place Saint-Lambert.

(2) *Archives de la fabrique*, comptes de 1457 et années suivantes.

(3) *Id.*, comptes de 1467.

(4) Ce matériel comprenait un grand nombre d'outils et d'ustensiles servant aux maçons, aux tailleurs de pierre, aux paveurs, aux charpentiers, aux plombiers et aux peintres : marteaux, ciseaux, haches, seaux, chars, charrettes, brouettes, balais, brosses, pinceaux, éponges, truelles, échelles, boiseries pour les échafaudages et une quantité d'autres objets, notamment ceux servant à l'extinction des incendies.

investi d'une mission appropriée à son âge, continua, jusqu'en 1477, à émarger au budget de la fabrique sans grever celui-ci d'une charge inutile et surtout sans créer un dangereux précédent ; mais, dans l'ordre hiérarchique, l'ancien maître descend, non seulement après le nouveau « magister operis », mais aussi après certains ouvriers d'élite, notamment le maçon Walter de Winkel.

La nomination de Corneille de Maestricht ou de Trajecto, ne fut pas amenée par le jeu normal des règles capitulaires ; il faut y voir l'effet d'une recommandation particulière de Charles le Téméraire ou de son conseiller Guy de Brimeu, seigneur d'Humbercourt et de Meghem qui, tous deux, après le sac de Liége, s'étaient pris d'un beau zèle pour tout ce qui concernait l'église Saint-Lambert : commencées peu après la prise de Liége par les Bourguignons, les fonctions de maître Corneille à la Cathédrale cessèrent à la mort du duc Charles ou, à tout le moins, après l'exécution de Hugonet et d'Humbercourt.

Après quelques discussions concernant le montant de son traitement annuel, Corneille de Maestricht obtint, en 1472, des conditions semblables à celles de ses prédécesseurs. En 1473, il séjourna quelque temps à Bois-le-Duc(1). Le 15 avril 1476, les maîtres de la fabrique commandèrent une grande quantité de pierres de Mézières, Dun et Donchéry pour servir à la réparation de l'église (2). Maître Corneille abandonna ses fonctions en 1477. A ce moment, on paya 34 livres 12 sols à Henri, peintre, pour rougir et redorer la fierte de saint Lambert (3). Depuis 1477 jusqu'au commencement de 1480, l'office de maître de l'œuvre resta sans titulaire, quoique des travaux d'une grande hardiesse fussent alors en cours aux voûtes de la cathédrale. N'osant assumer la responsabilité de la situation, les administrateurs de la fabrique convoquèrent, dès les premiers jours de l'année 1480, six architectes renommés, afin d'entendre leur avis et « ad visitandum opus superius ». Ils arrivèrent

(1) *Comptes de la fabrique*, année 1473.
(2) *Stock de la fabrique*, pièce détachée.
(3) *Comptes de la fabrique*, année 1477.

à Liége vers le 10 janvier. C'étaient les architectes des villes de Louvain, Saint-Trond, Maestricht, Huy, Hasselt et Looz-le-Château. L'inspection des experts fut assez longue; les investigations du Louvaniste exigèrent neuf vacations, celles du Saintronnaire, huit, celles de Denis de Looz, douze. On leur avait adjoint deux bons ouvriers : Jean de Kessel (1), et Toussaint (2). A ce moment, le chapitre voulant s'assurer, d'une manière permanente, les lumières d'un homme expérimenté, retint à son service, comme maître de ses ouvrages, l'un des six experts qu'il avait convoqués, savoir Denis de Looz (3).

Ce fut l'architecte de Louvain qui, le 3 février 1480, remit aux chanoines administrateurs le rapport sur les points soumis à discussion ; ce document contient les instructions données à maître Denis, le nouveau maître de l'œuvre : il devra achever l'arc commencé par Jean Cauwet (4) en la forme qu'il doit être, tailler les pierres, former les voussures, enfin parfaire l'ouvrage endéans un an selon le plan dessiné par l'expert louvaniste. L'intérêt que présente cette intervention collective d'architectes étrangers est encore doublé par la haute personnalité du principal d'entre eux ; celui-ci, l'expert rapporteur, n'est autre que le fameux Mathieu de Layens, mentionné plus haut, auteur des plans de l'hôtel de ville de Louvain (5), artiste que la plupart des villes des Pays-Bas tenaient à consulter avant de décider un travail d'architecture important ou pour en assurer l'exécution. Au bas du rapport sur les ouvrages de Saint-Lambert, se

(1) Jean de Kessel, *lathomus* de la cathédrale, dit aussi de Cassel, assiste, le 29 avril 1489, avec Henri, son aide, à un contrat en vertu duquel Jean Spirinc, secrétaire du chapitre, charge le *lapicide* de la fabrique de faire et placer la pierre tumulaire de Thierri Spirinc, son fils ; cette pierre portera un agnus Dei, les armes des Spirinc, la date du décès de Thierri *(Cathédrale Saint-Lambert*, conclusions capitulaires, 1477-1492, fol. 131 v°).

(2) Cette visite d'experts coûta plus de 340 livres.

(3) Il avait probablement un autre patronyme, mais les documents ne le mentionnent pas.

(4) Jean Cauwet était, depuis quelques années, le premier maçon de la fabrique, sans avoir, toutefois, la qualité de maître des ouvrages.

(5) Mathieu de Layens construisit l'hôtel de ville de Louvain de 1448 à 1463.

trouve la signature autographe : *Mahyeu de Lyens* (1). Il est curieux de noter que l'édifice de la cathédrale de Liége subit momentanément l'influence de deux des plus célèbres architectes du Brabant : Ruysbroeck et Layens (2). Maître Denis de Looz, nommé maître de l'œuvre ou comme on disait parfois, *magister operarius*, maître des ouvrages de maçons, était tailleur de pierre (3). Son admission définitive et sa prestation de serment furent retardées jusqu'au 4 mai 1480 ; il fut convenu qu'il travaillerait de ses mains, serait toujours à la disposition des administrateurs de la fabrique et ne pourrait ni engager ni congédier les ouvriers de sa propre autorité. Dans l'ordre hiérarchique, ce maître descendait d'un échelon. Il toucha, pendant quelques mois, trois livres par journée de travail, puis, son salaire fut, dans le courant de 1480, porté à quatre livres. Après sa nomination officielle, il reçut, outre sa paie journalière, un traitement annuel de 26 florins (liégeois) valant 10 florins du Rhin ou 240 livres, mais on ne lui accorda pas de tunique, alors que deux autres premiers ouvriers, Lambert de Mall, charpentier, et Henri le plombier, en recevaient une. C'est Denis qui présida à la construction des voussures, dont on posa la première pierre le 6 décembre 1480 et la seconde « sive clavis supra volturas » en juin 1481. C'est, sans doute, pour la formation de ces voussures que l'on fit, le 27 mai 1480, une forte commande de pierres de Dun et de Donchéry (4) ; la fabrique fournit alors, à son maître d'œuvre, neuf planchettes appelées « tyeu » pour prendre ses mesures (5).

(1) *Stock de la fabrique*, fol. 94. — Comptes de 1479 à 1480.

(2) Il n'est pas douteux que l'influence de l'école d'architecture brabançonne se soit fait fortement sentir au pays de Liége depuis la fin du XIVe siècle jusqu'au commencement du XVIe.

(3) Au XVIe siècle, on fait une distinction, entre les lapicides, selon la nature des pierres qu'ils travaillent : un « entretailleur d'images » nommé Jean le Pealier, cité dès l'an 1538, dépose, le 18 mars 1549, une plainte contre Guillaume et Toussaint de Jonckeur « entretailleurs de dure pierre » qui l'ont assailli (*Echevins de Liége*, obligations, reg 22. — *Grand Greffe*, plaintes, 1547-1549, sans pagin.) Sur les de Jonckeu, voy. Jacques BREUER et Yvonne DUPONT, *Guillaume de Jonckeu*, dans *Revue d'Art*, 1929.

(4) Pièce détachée intercalée dans le stock de la fabrique.

(5) *Comptes de la fabrique*, années 1479 à 1480.

Maître Denis cessa ses fonctions le 2 mars 1482 ; à ce moment, les troubles et les guerres civiles interrompirent les travaux d'art. Du 1er septembre 1482 au 31 août 1483 (1) et l'année suivante, on ne dépensa que le tiers environ des sommes engagées en temps normal. A ce moment, la fabrique essaya de faire l'économie d'un architecte ; le gros œuvre de la cathédrale paraissait terminé et on n'envisageait plus que des travaux de restauration, d'embellissement et de décoration. Servais le lapicide faisait office de contre-maître (1486-1505) ; les administrateurs de la fabrique, accompagnés de quelques bons ouvriers, se considéraient comme aptes à diriger et à contrôler les ouvrages ; ils percevaient des jetons de vacation en conséquence. Lors d'une visite faite au-dessus de la chapelle de Liesse, le 16 avril 1506, les personnes attachées au service ordinaire ou à l'administration de la fabrique s'adjoignirent comme connaisseur maître Antoine de Bruxelles, qui semble devoir être identifié avec Antoine Keldermans, le jeune, tailleur de pierre et architecte ; cet artiste était maître des maçonnneries de la ville de Malines, mais, en 1504, il avait fait le patron, c'est-à-dire la maquette en bois de la *Maison du Roi* à Bruxelles. Devenu maître ouvrier des maçonneries du Roi, il ne cessa depuis lors jusqu'à sa mort, survenue en 1515, d'être en relations avec les Bruxellois (2), ce qui pourrait expliquer le nom qu'on lui attribue à Liége.

Certain peintre nommé Jean Paskare, Paskaer ou Pascaer fut chargé de divers travaux de décoration : en 1482, il peint et dore l'image, c'est-à-dire la statue de saint Lambert mise à la Fontaine près de la Sauvenière (3) et un saint Christophe (28 livres 16 sous) ; en 1484, il peint des piliers et toute une série de chapelles du côté du palais ; pour la peinture de chaque chapelle, il reçoit 96 livres ; en 1485, il polychrome un Couronnement avec deux anges aux côtés

(1) En 1483, on fit d'importants ouvrages de plomberie sur la tour grise (*Comptes de la fabrique*).

(2) Des Marez, *Guide illustré de Bruxelles*, 2e édition, p. 32.

(3) La fontaine qui alimentait le vinâve de Saint-Christophe était, dès le commencement du XIIIe siècle, sous l'invocation de saint Lambert.

et diverses inscriptions, au dessus de la grande porte de l'église, vers les écoles ; les années suivantes et, à tout le moins, jusqu'en 1497, il continue de décorer le chœur et d'autres parties de l'église (1). Voici encore l'indication de quelques travaux d'art ou d'architecture exécutés, à Saint-Lambert, à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, durant la période de suppression du maître de l'œuvre. Le 23 septembre 1486, Henri le peintre reçoit 7 livres 4 sous pour avoir réenluminé la face, les mains, les pieds et tout le corps de Notre-Dame et de saint Lambert, dans le chœur ; en 1488, la fabrique paye à Henri le sculpteur d'images 336 livres, pour avoir remis, au portail vers la maison de Corswarem, des mains, des têtes, des couronnes et d'autres parties enlevées ; en 1497, on note spécialement les dépenses faites pour restaurer le chœur tant en maçonnerie qu'en peintures et en verrières : la réfection des fenêtres se fait en pierre de Castert. Les peintres qui participèrent à ces ouvrages furent frère Jean le Peintre, demeurant à l'hôpital des Cockins (2), Martin le Peintre et Jean Pascaer cité précédemment ; l'un d'entre eux s'étant blessé en tombant d'un échafaudage, la fabrique lui alloua plusieurs indemnités dont l'une de 72 livres. En 1499, 42 livres furent employées à la réparations des prophètes brisés « subtus octale ante chorum » ; en 1501, on restaura encore dix prophètes sous la fierte de saint Lambert (3) ; frère Jean le Peintre décora la voussure supérieure devant la chapelle de Notre-Dame de Liesse ; en 1502, le même frère Jean nettoie les statues des saints dans le chœur, sous la fierte ; un autre peintre, Jean Rukelous dit aussi

(1) Jean Paskaer avait été chargé, en 1461, par l'abbé du Val Saint-Lambert, de peindre à l'extérieur le retable du maître-autel de l'église abbatiale (L. DE JAER, *L'église primitive de l'abbaye du Val Saint-Lambert et ses vicissitudes,* dans *Chronique archéologique du pays de Liége,* 1934, p. 59).

(2) La peinture et la dorure d'une statue de la Sainte Vierge suspendue à la voûte de l'église collégiale de Huy, devant le jubé, furent exécutées en 1526, par « frater Johannes, celita ». (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de N-D à Huy,* dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire,* 4e série, t. I, p. 87).

(3) Ces restaurations répétées des statues ne se faisaient pas sans dénaturer considérablement l'œuvre des premiers sculpteurs.

Henneken Rukeloes [1], peint, notamment, les voussures derrière le maître autel ; en 1505, Tilman, peintre de verrières, reçoit, pour ses journées et travaux, trois florins et sept aidans du Rhin valant 80 livres 8 sous ; en 1506, Martin le Peintre travaille à la journée et fournit des couleurs pour le parvis.

Après plus de trente ans de suppression de la charge, le chapitre reconnut, de nouveau, vers 1518 [2], la nécessité d'avoir un maître des ouvrages. Il appela à ces fonctions Adam de Paradis [3]. Le prestige de cet agent, déjà diminué sous Denis de Looz, fléchit encore. En sa qualité de « magister operis », il dirige les travaux et donne des instructions aux fournisseurs de pierres et d'autres matériaux [4] ; sa rémunération consiste essentiellement dans le salaire de ses journées de travail effectif [5] ; moins bien traité que ses prédécesseurs, il ne perçoit ni apppointement ni gratification, mais, il a droit à sa livrée comme « officier » ; on cesse de faire précéder son nom du titre de maître. Dans les cas difficiles, et surtout lorsque le maître d'œuvre se défie de ses seules lumières, les administrateurs de la fabrique en reviennent forcément au système usité depuis plusieurs siècles : ils font appel à un ou à plusieurs architectes renommés pour leur talent ou leur expérience. Ainsi en fut-il en 1523, alors que la stabilité de la grande tour paraissait compromise ; le 27 mai de cette année, on convoque maître Arnold van Mulcken, celui-là même que l'on

(1) Un acte du 18 juin 1460 mentionne Jehan Rukuloise, de Tongres (*Echevins de Liége*, reg. 26, fol. 105 v°).

(2) Les comptes de la fabrique manquent de 1507 à 1517.

(3) Comme c'était souvent le cas pour les membres du personnel attaché à la fabrique, les registres aux comptes omettent de faire connaître son patronyme et le qualifient : Adam le Maçon. Le 8 avril 1525, Doem (c'est-à-dire Adam) Paradis se porta garant de l'exécution d'un contrat conclu entre son ami et confrère Arnold van Mulcken et le chapitre de Saint-Martin (*Echevins de Liége*, obligations, reg. 18, fol. 27 v°) ; le 9 janvier 1532, Doem de Paradis, maçon, place à intérêt, chez Antoine Gentil, lombard, une somme d'argent appartenant aux enfants orphelins de son frère Henri de Paradis (*Ibid.*, reg. 20, fol. 81).

(4) Convention faite, en 1520, avec un carrier de Mézières (*Comptes de l'an 1520*).

(5) Il touche 18 sous pour cinq journées, 14 sous pour 4 journées ; à certains moments, ses absences sont très fréquentes.

considère comme le réédificateur de l'église de Saint-Jacques, le continuateur de l'œuvre de Paul de Richelle à Saint-Martin, l'architecte du palais épiscopal et de la tour en Bêche, le restaurateur de l'église Saint-Séverin en Condroz. En ce qui le concerne comme en ce qui concerne beaucoup d'autres maîtres d'œuvre, il serait peut-être prudent de faire parfois la distinction qui s'impose, entre le créateur et le réalisateur(1). Quoiqu'il en soit, le prince, les églises et la ville s'adressaient à van Mulcken pour voir mener à bonne fin les plus beaux ouvrages ; c'est une preuve certaine de ses grands mérites.

Lors de sa visite des bâtiments, « maître Arnold de Saint-Jacques » (2) était accompagné des maîtres ouvriers de la cathédrale et de quelques bénéficiers. Il parvint, semble-t-il, à calmer les appréhensions du chapitre quant à la solidité de la grande tour. En 1527, alors que les tréfonciers avaient décidé la construction du nouveau chœur, ils réclamèrent encore l'avis d'Arnold van Mulcken, mais cette fois, celui-ci ne voulut pas assumer seul la responsabilité des travaux projetés et se fit adjoindre un architecte d'une expérience consommée: maître Georges de Bruxelles, artiste qui n'est pas cité dans les publications relatives aux monuments de

(1) On n'a pu, jusqu'à présent, déterminer la part qu'il a eue dans la conception architecturale de plusieurs des monuments qu'il a élevés. Il ne fut pas l'architecte ou, si l'on préfère, l'inventeur de Saint-Martin : en vertu d'un acte du 8 avril 1525, il s'engage à achever la maçonnerie du chœur de cette église « de telz sorte, fachon et manier que le patron pour ce fait et oultredonné peut contenir et porter » (*Echevins de Liége*, obligations, reg. 18, fol. 27 v°). Cette clause fait entendre que, dans ce cas, Arnold de Mulken n'est pas l'auteur des plans, mais il n'est nullement téméraire de supposer qu'au cours des travaux, il a, comme cela se pratiquait fréquemment, substitué ses propres conceptions à celles de l'auteur des plans primitifs ; ainsi en fut-il, probablement, pour la voûte en étoiles du chœur de la basilique de Saint-Martin.

(2) Dans d'autres actes, on le qualifie : maître de l'œuvre du nouveau Saint-Jacques, ce qui prouve le rôle considérable qu'il jouait dans la réédification de l'église abbatiale. La qualification d'architecte ne lui est jamais donnée, pas plus qu'à ceux qui, jusqu'au XVIIIe siècle, s'occupèrent des constructions de la cathédrale, quels que fussent leurs talents. Cependant, le mot n'était pas inconnu : dans son testament, en date du 19 juillet 1515, Lambert d'Oupeye, chanoine de Saint-Lambert, fait un legs pour la construction, en l'église des Augustins sur Avroy, d'une niche sculptée en pierre de Sichen, pour une statue de N. D. de Lorette ; cet ouvrage, déclare-t-il, pourra être confié à l'*architecte* de l'église Saint-Servais, à Maestricht, qui est expert en travaux de ce genre.

Bruxelles; celui-ci reçut, pour son déplacement et pour une première visite qu'il fit « super loco novi chori visitando et describendo » vingt florins Philippus valant trente-cinq florins (monnaie de Brabant). Pour une seconde visite, qui eut lieu le 25 mars 1527 et au cours de laquelle l'architecte bruxellois fournit le plan ou patron du chœur (1), la fabrique lui alloua encore vingt florins Philippus que, cette fois, on évalue trente-quatre florins (Brabant). Quant à Arnold van Mulcken, sa vacation ne fut taxée qu'à un florin d'or. Les experts et ceux qui les avaient accompagnés se réunirent chez le chanoine Mewen pour la présentation du « patron ». On y but pour seize sous de vin. En 1532, la besogne d'Adam de Paradis consista surtout à diriger la restauration de l'église Saint-Hadelin à Visé, ouvrage mis à charge de la fabrique de Saint-Lambert. Adam de Paradis épousa l'une des filles de Guillaume le Sellier (2) ; il vivait encore le 3 décembre 1544 (3). Une lacune dans la série des comptes de la fabrique (4), ne permet pas d'affirmer qu'il était encore, à ce moment, au service du chapitre, mais la chose est probable.

Les registres aux comptes mentionnent les travaux exécutés de 1517 à 1532, sous la direction d'Adam de Paradis : en 1518, on entreprend un nouvel ouvrage au déambulatoire entre les deux tours de sable ; on achète des pierres de Namur et des ardoises en grande quantité : il y a, parfois, jusqu'à onze couvreurs travaillant en même temps sur les toits. La même année, un artisan maestrichtois, maître Arnold van Triecht, répare les grands chandeliers mis à la charge de la fabrique, ainsi que des anges et d'autres objets brisés (5). En 1519, on visite la partie supérieure de l'église

(1) Nouvelle preuve de ce que les maîtres de l'œuvre du XVIe siècle ne dressaient pas toujours eux-mêmes les patrons des ouvrages et de ce que les plans primitifs étaient souvent modifiés au cours de la construction.

(2) Les deux autres filles de feu Guillaume le Sellier étaient, le 30 mai 1539, mariées respectivement à Sianne le Machon et à Servais de Bêche, charpentier (*Echevins de Liége*, greffe Bernimolin, reg. 15, fol. 265).

(3) *Ibid.*, reg. 35, fol. 254.

(4) Lacune de 1533 à 1588.

(5) Excellent artiste, Arnold van Triecht fournit de belles dinanderies notamment à Maestricht, à Bois-le-Duc (1492), à Xanten (1501).

et on travaille à la cloche banale. Henri Zutman, orfèvre, demeurant rue des Chevaliers, c'est-à-dire en Souverain-Pont, répare le calice de la fabrique (1). En 1520, arrivée de pierres de Mézières ; en 1522, visite de la grande tour, on restaure la croix qui la surmonte ; en 1523, cette croix est érigée et dorée : Jean Pels, de Maestricht, reçoit 197 florins 12 sous de Brabant pour 5.200 feuilles doubles d'or fin. En 1524, nouvel ouvrage du côté du palais ; en 1525, dépenses « pro novo opere lapideo » ; en 1527, travaux sur la tour et au nouveau chœur ; en 1530, arrivée par eau de pierres de Mézières ; en 1531, achat de pierres de Sichen.

Durant plus de dix ans, un peintre du nom de Lambert consacra une partie de son temps à la décoration de la cathédrale ; de prime abord, ce prénom évoque la personnalité de Lambert Lombard, mais cette identification ne doit pas être envisagée : en 1521, Lombard n'avait que dix-sept ans et ne pouvait être considéré comme maître ouvrier ; d'ailleurs, il n'était pas, à cette époque, le seul peintre liégeois nommé Lambert ; il suffira de citer Lambert Hardy « poindeur », qui, le 28 novembre 1516, était propriétaire, rue du Pont, d'une maison ayant appartenu précédemment à feu Henri Maître-Arnold, aussi « poindeur » (2), et Lambert Bottin « pondeur », mentionné dans plusieurs actes de 1519 à 1552 (3).

Au XVIe siècle, on paraît établir une différence entre le « poindeur », ouvrier manuel et le « poinctre », véritable artiste (4), mais cette distinction ne peut être admise d'une manière générale, parce que, on l'a déjà constaté ci-dessus, de véritables artistes ne dédaignaient pas de colorier des surfaces.

(1) L'orfèvre Thiri de Bry figure dans les comptes de 1517 comme repreneur d'un étal élevé contre la cathédrale.

(2) *Echevins de Liége*, Jugements et sentences, reg. 329, fol. 107.

(3) PONCELET, *Documents inédits sur quelques artistes liégeois*, dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. IV, p. 107.

(4) Lambert Lombard semble pouvoir être identifié avec « le maistre Lambert, poinctre du palais de monseigneur le Rme cardinal de Liége », qui, en 1532, fut chargé d'un ouvrage relevant autant du métier que de l'art : peindre un crucifix sculpté appartenant au prieuré de Saint-Séverin en Condroz. (HELBIG, *La peinture au pays de Liége*, 1903, p. 147).

Voici l'indication de quelques uns des ouvrages exécutés, à la cathédrale, par le peintre Lambert : en 1522 et en 1523, il consacre de nombreuses journées à travailler, avec d'autres ouvriers, à l'intérieur et à l'extérieur de l'église, notamment « circa crucem », « circa turrim », « circa folia turris deauranda ». En 1526 et 1527, il dore l'horloge et applique de la couleur sur les pièces de bois et de fer du mécanisme ; en 1528, il peint en vert, à l'huile, l'ancienne librairie ; en 1531, nombreuses journées de travail, fourniture de couleurs ; il peint une chapelle vers Notre-Dame aux fonts et enduit de couleur des ferrures et des boiseries.

Les dépenses relatives à l'horloge, au carillon et à certaines cloches incombaient alors à la fabrique ; en 1523, on fait venir Georges Huysman, fèvre juré de la ville de Louvain, pour construire la nouvelle horloge qui devait être placée à la grande tour de Saint-Lambert. Créé « maître de l'horloge », Huysman prit place parmi les principaux « operarii » ordinaires de la fabrique et consacra trois ans à l'achèvement de son chef-d'œuvre ; en 1526, 725 feuilles doubles d'or furent employées pour dorer les aiguilles et les chiffres des heures ; en 1527, eut lieu la « réception » de la nouvelle horloge : c'est le maître d'Arendonck qui fut chargé de la vérifier : il la jugea bonne ; en 1528, Georges Huysman reçut encore 25 florins pour le gouvernement de la grande horloge.

Les cloches et le carillon furent aussi, à cette époque, l'objet de la sollicitude de la fabrique de Saint-Lambert : en 1525, deux fondeurs d'Aix-la-Chapelle vinrent, avec le maître de l'horloge Georges Huysman, le charpentier, le maçon et d'autres prud'hommes examiner le clocher, les cloches, le mécanisme mettant en mouvement le carillon et la sonnerie des heures ; un nouveau carillon fut commandé au fondeur maître Jean de Trèves, d'Aix-la-Chapelle. Dès l'année suivante (1526), les clochettes, pesant 4.642 livres furent amenées d'Aix et suspendues dans la grande tour ; elles coûtèrent 696 florins 4 1/2 sous, monnaie de Brabant.

En 1533, Erard de la Marck offrit deux nouvelles cloches à la cathédrale ; elles furent coulées, à Liége, par

maître Jean de Trèves dont il vient d'être question [1]. La plus grosse, le bourdon Erard, pesait environ 7500 kilogrammes [2] ; on y mit 1.666 livres de fin étain à 13 florins 19 sous Brabant les 100 livres ; 8.000 livres de cuivre à 8 florins 17 sous Brabant les 100 livres ; 5.712 livres de vieille matière de cloche (clockspijse) à 9 florins 16 sous Brabant les 100 livres. L'autre, baptisée Chrysogone, pesait 4.500 kilogs. Quatre florins 17 sous furent payés à Tilman l'étainier pour la forme des armes et des images qui furent représentées sur l'airain [3]. Le maître de l'œuvre n'avait à s'occuper de ces travaux accessoires qu'au sujet des bâtiments qui les abritaient.

Après Adam de Paradis, on ne mentionne plus le maître de l'œuvre de la cathédrale. Avec le milieu du XVIe siècle, coïncide presque partout la suspension des grands ouvrages extérieurs dans les anciennes basiliques et une modification profonde dans le régime de la construction. Le système de l'entreprise à forfait se substitue généralement à la régie ; les fabriques d'église sont amenées à changer les attributions de leurs agents. Le chapitre de Saint-Lambert se borne dès lors à s'assurer, par lettres patentes, les services d'un maçon, dans les mêmes conditions qu'il nommait un charpentier, un plombier, un vitrier, un peintre, qui, tous, avaient rang de fonctionnaires et recevaient la livrée de l'église. Le nouveau maçon ne touchait aucun traitement fixe ; il était conducteur ou plutôt entrepreneur des travaux de son ressort, qui lui étaient payés globalement ; il n'avait plus la haute main sur l'ensemble du personnel.

Dans les édifices tels que la cathédrale Saint-Lambert, l'ouvrage ne chômait jamais ; il y avait toujours à restaurer et à consolider ; les tours, notamment, devaient être l'objet de soins continuels. Parfois, d'ailleurs, on était repris de la manie de rénover : en 1575, on entreprit, à Saint-Lambert,

(1) Jean de Trèves, facteur de cloches, bourgeois d'Aix-la-Chapelle, acquit le bon métier des fèvres de Liége, le 18 août 1534 *(Echevins de Liége,* obligations, reg. 21).

(2) 15.378 livres de matière avant la fonte.

(3) *Comptes de la fabrique,* année 1532-1533. Ces deux cloches furent brisées en mars 1795.

la construction d'un nouveau chœur. A l'intérieur de l'église, on modernisait au goût du jour. Sans présenter le même intérêt que précédemment, les comptes du XVIIe siècle renferment encore des renseignements utiles. Voici quelques exemples des mentions que l'on y rencontre : en 1602, on paye 33 florins 15 sous, au peintre Hansken pour avoir peint les colonnes dans le parvis ; en 1603, il reçoit encore 12 florins pour divers travaux de son art. La même année, on remet quelques pierres de Sichen à la tour et aux murs ; l'année suivante, des payements sont faits à maître Laurent, peintre. Les dépenses de la fabrique s'élevèrent, en 1601, à 3.589 florins, en 1604, à 3.981 florins, en 1605, à 5.318 florins, en 1606, à 5.154 florins, en 1607, à 4.548 florins, en 1608, à 1.918 florins, en 1609, à 1.923 florins, en 1614, à 1.694 florins, en 1619, à 1.598 florins, en 1621, à 2.104 florins, en 1622, à 1.941 florins, en 1623, à 2.543 florins, en 1624, à 2.947 florins, en 1626, à 3,430 florins, en 1657, à 6.658 florins ; en 1765, fabrique et *mobile* absorbèrent 19.498 florins.

Les maçons du chapitre dont les lettres patentes sont transcrites dans les registres aux commissions sont les suivants : Jean Estienne, 1666-1669 ; Jean Doreye, 1669-1694 ; Jean Doreye fils, 1694-1725 ; Pierre-François Libert 1725-1738 ; Pascal Barbière, 1738-1749 ; André Barbière, 1749-1756 ; Gilles Durieux, 1756-1776 ; Jacques-Barthélemi Renoz, 1776-1786 ; François-Barthélemi-Joseph Renoz, 1786-1794 (1).

Ces maçons, maîtres dans l'art de bâtir, différaient de leurs prédécesseurs des XIVe et XVe siècles, en ce qu'ils n'étaient pas en même temps sculpteurs. Depuis le milieu du XVIIe siècle, le chapitre jugea expédient de s'assurer le concours permanent d'artistes qu'il qualifie dans leur acte de nomination, sculpteurs lapidaires. Guillaume Cocquelet occupa ces fonctions de 1660 environ à 1689 ; Arnold Hontoir, de 1689 à 1709 ; le 25 septembre de cette année, il fut remplacé par Julien Hallet, qui, lui même, très fatigué, eut comme successeur, le 20 juillet 1746, son fils

(1) *Cathédrale Saint-Lambert*, commissions, reg. 31 à 36.

nommé aussi Julien (1). Le chapitre nommait, dans les mêmes conditions, son charpentier, son écrinier, son plombier, son verrier, son fontainier, son orfèvre, son brodeur, son serrurier, son horloger, etc.

C'est en 1751 seulement que le chapitre, sous l'influence des idées nouvelles tendant à distinguer nettement le créateur du réalisateur, décida de s'adjoindre un architecte. Etienne Fayn fut appelé à ces fonctions le 27 avril 1751. L'exécution matérielle de la bâtisse ne lui incombait pas. Sa mission consistait à visiter, au moins une fois l'an, non seulement la cathédrale, ses tours et ses voûtes, mais aussi les églises, les maisons, moulins et autres bâtiments que le chapitre possédait dans le pays et à l'étranger ; il présentait un rapport sur le résultat de son inspection et proposait les travaux que l'état des immeubles réclamait. Son traitement ou plutôt sa pension, selon l'expression du temps, était fixée à 200 florins de Brabant par an ; ses vacations en ville, faubourgs et banlieue étaient taxées à un demi-écu par jour ; lorsqu'il se rendait dans le plat-pays ou à l'étranger, il recevait six florins de Brabant ; si on lui demandait des plans de bâtiments ou d'aménagements, ses honoraires étaient taxés « à raison du mérite de l'ouvrage » (2).

On pourrait s'étonner de ce que l'excellent architecte Jacques-Barthélemi Renoz ait accepté d'occuper, à la cathédrale, les fonctions de « maçon », alors que celles « d'architecte » y étaient remplies par Etienne Favn. En réalité, il n'y a, dans la situation respective de ces deux prud'hommes, rien qui ne se reproduise encore normalement de nos jours.

Les fonctions d'Etienne Fayn prirent fin le 31 mai 1786. Alors déjà se manifestaient les premiers ferments de l'esprit révolutionnaire et les opinions avancées de Fayn ne pouvaient s'accorder avec celles du noble chapitre. Voulant

(1) *Cathédrale Saint-Lambert*, reg. 32-35. C'est sans doute le fils plutôt que le père qui fut,le 27 mars 1744, nommé sculpteur et marbrier de la cour princière. *(Bulletin de la Société des Bibliophiles Liégeois*, t. IV, p. 272). Les agents attachés au service des constructions de la cathédrale remplissaient souvent les mêmes fonctions à la cour du prince-évêque.

(2) *Cathédrale*, protocole des directeurs, 1750-1753, fol. 55 vo.

combler le vide causé par le départ de son architecte, mais ne jugeant pas opportum de le remplacer par un fonctionnaire jouissant des mêmes prérogatives, les tréfonciers décidèrent, le 18 juin 1789, de nommer un inspecteur des ouvrages de maçonnerie qui se faisaient dans la « taillerie », avec pouvoir de congédier les ouvriers qui seraient trouvés en défaut, et lui allouèrent un salaire de deux escalins par jour (1) ; l'année suivante, 132 florins furent payés, à raison d'un florin par jour, à Léonard Lepost, pour avoir fait l'inspection des travaux de réparation de la cathédrale (2).

Afin d'avoir tous ses apaisements quant à la stabilité de l'édifice, le chapitre n'hésitait pas, au XVIIIe siècle encore, à faire appel aux connaissances d'experts ne faisant pas partie de son personnel ordinaire ; on en revenait ainsi, sans le savoir, à l'usage pratiqué dès le XIVe siècle ; l'utilité d'une telle intervention se fit sentir alors que Renoz et Fayn, chacun dans sa sphère, présidaient aux travaux de la cathédrale : en 1783, les tréfonciers mandèrent pour procéder à une inspection minutieuse de l'édifice, l'excellent architecte Barthélemi Digneffe, qui reçut, pour sa vacation, trente florins de Brabant. L'école architecturale liégeoise était alors brillamment représentée ; le temps était passé où particuliers et institutions croyaient ne pouvoir obtenir la collaboration d'un architecte consommé sans recourir à l'étranger. Voici un fait qui prouve combien peu on se doutait des bouleversements qui se préparaient, des événements qui allaient renverser l'ancien édifice social: en même temps qu'ils s'inquiétaient, en 1783, de la solidité de leur vieille basilique, les chanoines faisaient redorer, par le peintre Hanson, le coq de la grande tour de la cathédrale.

Dix ans plus tard, Léonard Defrance, avec un zèle et un esprit de méthode dignes d'une plus belle cause, présidait à la destruction de l'église de « jadis Monsieur saint Lambert ».

EDOUARD PONCELET.

---

(1) *Cathédrale Saint-Lambert*, protocole des directeurs, 1788-1792, fol. 90 vo.

(2) *Comptes de la fabrique*, année 1789-1790.

Distinctions

M. Paul HARSIN, notre distingué confrère, a été promu professeur ordinaire à la faculté de philosophie de l'Université et a été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold. — Toutes nos félicitations.

* * *

M. Florent PHOLIEN vient d'être proclamé, par la Société libre d'Emulation, lauréat du prix Rouveroy. L'ouvrage qui lui a valu cette haute récompense a pour titre : *L'horlogerie et ses artistes au Pays de Liége.* Ce livre ne tardera pas à sortir de presse et sera accueilli avec faveur par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de nos arts industriels.

A lire

G. DE FROIDCOURT. *Les origines liégeoises de Jean Varin*, Liége 1934, in 4o, 34 p. L'origine liégeoise de notre illustre graveur a été contestée, niée, en 1932 par un savant français d'une si incontestable autorité que sa thèse a été admise même par des écrivains belges. M. G. de Froidcourt vient de répondre victorieusement à ces allégations. Il est parvenu à réunir un ensemble de documents, actes d'état-civil authentiques, déclarations formelles de l'artiste lui-même, qui ne permettent plus le moindre doute : la démonstration est formelle et décisive : Varin est bien un enfant de la Cité Ardente.

* * *

L. HALKIN. *Quelques notes sur Warnkonig et sa correspondance*, Liége, 1934, in 8o, 27 p. Warnkonig fut un des premiers professeurs attachés à l'Université de Liége. Juriste éminent, historien de valeur, organisateur d'élite, il semblait devoir fournir une longue carrière à notre Alma Mater. Mais les défauts de son caractère et son autoritarisme lui aliénèrent les sympathies de ses collègues et de ses élèves et lui firent désirer un changement de résidence ; il obtin-

successivement une chaire à Louvain puis à Gand et finalement retourna en Allemagne, son pays natal. M. Halkin nous dépeint Warnkönig sous ses divers aspects et nous donne des renseignements extrêmement curieux sur l'état d'esprit des étudiants liégeois sous le gouvernement hollandais.

* * *

P. LAFAGNE. *Spa ancien.* Spa 1934, in 8°, 100 p. Charmant recueil où se mèlent agréablement, notions historiques, légendes, figures de bobelins, souvenirs artistiques.

* * *

M. P. DEBOUXHTAY, conservateur de la Bibliothèque Centrale de la Ville de Liége, satisfera bien des curiosités par la publication de son livre sur *Antoine le guérisseur et l'Antoinisme* (Liége, Fernand Gothier, 1934, un vol. in-12 de 332 pages, avec 8 gravures). C'est une biographie, la plus complète qui ait jamais été publiée, fondée sur une solide documentation, faite en bonne partie de sources inédites, notamment les archives judiciaires et administratives ; c'est une mise en œuvre absolument objective de tout ce qui a éte imprimé sur l'Antoinisme, qui fait apparaître celui-ci sous son vrai jour et dont les données ne laisseront pas d'étonner plus d'un lecteur. Le travail consciencieux de M. Debouxhtay a été composé avec le seul souci de la vérité. Il mérite d'être lu avec tout l'intérêt que comporte un sujet qui ne peut laisser personne indifférent. Exposé narratif et biographique, il sera suivi d'un tome II où l'auteur se propose « d'analyser avec détail l'enseignement » d'Antoine, d'en retracer l'évolution et d'en rechercher les » sources. »

25me ANNÉE, No 2. MARS A JUIN 1934.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT :
15 Fr. PAR AN
pour les personnes qui
ne sont pas membres
de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne
la *Chronique*,
s'adresser au Secrétariat
de l'Institut archéologique
liégeois
Maison Curtius.

Procès-verbal de la séance du 6 avril 1934

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Léon Lahaye, président.

Sont présents :

MM. Lahaye, président ; Toussaint, secrétaire ; Mlle van Heule, conservatrice ; MM. Laloux, trésorier ; Servais, conservaieur honoraire ; Pholien et le baron de Sélys-Longchamps, conservateurs adjoints, membres de la Commission administrative ;

MM. Collart, Dr Wibin, membres effectifs ;

Mme Pelzer, Mlles Janne, Goderniaux, Will, Wauters, Mme et Mlle Hans, MM. Cauoy, Vanderheyden, Davin, Piedbœuf, Bernard, Choque, Roland, Dahmen, membres correspondants et associés.

MM. Baar, Pirlet et L. E. Halkin se sont fait excuser.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de février, qui est approuvé sans observations.

M. le Président signale à l'assemblée que l'A. M. I. A. L. à l'initiative de son président, M. Petit, a acquis et fait don à l'Institut d'un beau panneau de bois sculpté par HERMAN. Il remercie l'A. M. I. A. L. et fait un pressant appel en vue du recrutement de nouveaux adhérents.

L'Institut a également reçu en don, un bronze de Luristan, de M. Rokhsax, antiquaire à Paris.

Sont présentés en qualité de membres associés de l'Institut :

M. Edouard Jadot, 1, rue des Artisans, Liége.
M. Ludovic de Buggenoms, 40, rue Courtois, Liége.
M. Alfred Genot, 5, rue de la Liberté, Liége.
M. Jean Larbalette, bijoutier, 163, rue St-Séverin, Liége.

M. le Président propose la nomination en qualité de membres correspondants de :
Mlle Marg. Janne et M. Henry Heuse.

Il donne ensuite la parole à M. l'Abbé FRÉSON qui nous entretient de ses dernières fouilles en Hesbaye. M. l'Abbé Fréson a mis à jour à AWANS, dans la propriété de M. Souris-Collart, de vestiges de constructions romaines qu'il a dénommées « Villa Geminius ». Il expose des plans, photographies et dessins, ainsi que divers objets de poterie qui ont été exhumés.

Cette causerie est particulièrement appréciée de l'auditoire ; en son nom, M. le Président félicite et remercie M. l'abbé Fréson, de même que M. Baar et la Compagnie des Pieux Franki qui ont collaboré à ces travaux.

Mlle van Heule fait ensuite une courte communication à propos du panneau de bois sculpté par HERMAN qui est exposé et qui va prendre place dans nos collections grâce à l'intervention de l'A. M. I. A. L.

On procède aux élections d'usage : M. Léon-Ernest HALKIN, docteur en Sciences historiques, est élu en qualité de membre effectif.

Mlle Simone Beer, M. Lucien Wauters, notaire honoraire, et M. le notaire Charles de Sény, sont élus membres associés.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

Procès-verbal de la séance du 27 avril 1934

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Lahaye, président.

30 membres sont présents ; M. Peny, empêché, s'est fait excuser.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 6 avril, lequel est approuvé sans observations.

Communication de M. E. Poncelet : Les Architectes de la Cathédrale St-Lambert ».

M. Poncelet, s'aidant de nombreux documents et notamment des anciens livres de comptes, a pû reconstituer un liste à peu près complète des différents « maîtres d'œuvre » qui, depuis le XIVe siècle, collaborèrent à l'édification de notre ancienne cathédrale. C'est pour lui l'occasion d'évoquer la personnalité intéressante de ces maîtres d'œuvre, artistes modestes et savants qui furent tout à la fois, architectes, maçons et tailleurs d'images. Le conférencier expose également les méthodes de travail en usage au moyen-âge et plus particulièrement dans nos régions.

M. le Président félicite vivement M. Poncelet de cette très intéressante communication. Il insiste sur la valeur de ce travail que nos membres auront la bonne fortune de lire *in-extenso* dans un prochain numéro de notre chronique.

On présente en qualité de membres associés :

Mlle Mady Garnier, artiste-peintre, 42, rue Curtius, Liége.
M. Fernand Peters, architecte, 42, rue Curtius, Liége.
Mlle Pinet, rentière, 15, rue Aux Chevaux, Liége.
Mme Pirlot, 6, rue Bovy, Liége.
Mme Gomez, rentière, 23, rue Sohet, Liége.
M. l'Abbé Dandrifosse, professeur, à Stavelot.

Les membres sont invités à participer à la souscription en vue de l'érection à Liége, d'un monument au Roi Albert.

Elections de membres correspondants et associés :

Mlle Marg. Janne et M. l'avocat Heuse sont élus membres correspondants.

Sont élus membres associés :

MM. Edouard Jadot, Ludovic de Buggenoms, Alfred Genot et Jean Larbalette, présentés le mois dernier.

M. le Président annonce que notre ancien Président, M. Pholien, a vu son récent ouvrage sur « L'Horlogerie et ses artistes au Pays de Liége » couronné par la Société d'Emulation qui lui a attribué le prix « Rouveroy » pour 1934. Il félicite chaleureusement M. Pholien de cette distinction méritée et rappelle qu'il est déjà l'auteur d'une histoire de la verrerie et de la céramique au Pays de Liége.

Les membres sont invités à souscrire à cet ouvrage édité par les Imprimeries nationales des militaires mutilés et invalides de la Guerre. (Applaudissements).

Les membres sont invités instamment à informer le secrétariat de tout changement d'adresse et à inscrire lisiblement leur nom sur la feuille de présence déposée à l'entrée de la salle des séances.

M. Pirlet expose à l'assemblée la matrice du sceau de Herstal-Wandre, que M. Lempereur à offerte à l'Institut pour son médailler.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

Procès-verbal de la séance du 26 mai 1934

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Léon Lahaye, président.

Sont présents :

M. Lahaye, président ; Baar, vice-président ; Toussaint, secrétaire ; Servais, conservateur honoraire ; Mlle van Heule, conservatrice ; MM. Bonhomme, bibliothécaire ; Pirlet et Pholien, conservateurs-adjoints, membres de la Commission administrative.

MM. Magnette, Jaspar, Dr Wibin et Collart, membres effectifs ;

Mlles Goderniaux, Will et Lavoye ;

MM. Piedbœuf, Boniver, Blomdeur, Dewé, Bucht, Vande Berg, Collart, François, Bronne, Dejace, Canoy et Matagne, membres correspondants ou associés.

MM. Jules Dumont et Pierre Laloux sont excusés.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril, lequel est approuvé sans observations.

M. le Président signale qu'il a reçu de M. L. E. Halkin, de Mlle Janne et de M. Heuse, des lettres de remerciements pour leur nomination de membres effectif et correspondants.

Il annonce qu'à la suite d'un échange de correspondance avec l'administration communale, l'hypocauste romain de la place St-Lambert sera ouvert au public, les dimanches d'été, dans les mêmes conditions que les années antérieures.

M. Magnette prend la parole pour demander que l'Institut prenne part au deuil qui frappe le Cercle archéologique de Mons, par la mort de M. le Chanoine Puissant. M. le Président s'associe pleinement à ces paroles et rappelle les éminents services que M. le Chanoine Puissant a rendus à l'archéologie au pays de Mons.

La parole est ensuite donnée à M. Georges Alexis, pour sa causerie sur « Hommage à Orlando de Lassus, musicien wallon » (avec audition de chœurs).

M. Alexis évoque avec grand talent, la personnalité intéressante du musicien wallon qu'il situe, à la suite de Palestrina, parmi les plus grands maîtres du XVIe siècle. Un choix remarquable de disques illustre cette causerie en faisant entendre quelques pièces marquantes de l'œuvre du compositeur.

Cette causerie a vivement intéressé l'auditoire et M. le Président en remercie chaleureusement M. Alexis.

On présente en qualité de membres associés de l'Institut :

M. Léon Collin, Directeur de la Revue littéraire et folklorique « J'ose », 58, rue des Ecomines, à Spa.

Mme Brull, 61, rue César Franck, à Liége.

Mlle Charlotte Pierard, Régente, 20, rue St-Jean, à Liége.

Après le scrutin d'usage, *sont élus membres associés :*

Mlles Mady Garnier et Pinet.

Mmes Pirlot et Gomez.

M. l'abbé Dandrifosse, M. Peters.

Divers.

Mlle van Heule communique quelques renseignements concernant la découverte à Angleur, le 14 mai 1934, d'une sépulture franque.

L'administration communale d'Angleur ayant informé l'Institut de cette découverte, Mlle van Heule s'est rendue sur les lieux et a assisté à l'ouverture de la tombe. Celle-ci contenait le squelette d'un sujet âgé, à l'exclusion de tout mobilier funéraire. Le squelette est déposé à l'Université et M. Charles de Fraipont nous communiquera le résultat de son examen.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

Procès-verbal de la séance du 29 juin 1934

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Léon Lahaye, président.

Sont présents :

MM. Lahaye, président ; Baar, vice-président ; Toussaint, secrétaire ; Servais, conservateur honoraire ; Mlle van Heule, conservatrice ; MM. Laloux, trésorier ; Bonhomme, bibliothécaire ; Dumont, secrétaire-adjoint ; Pirlet, Pholien et baron M. de Sélys-Lonchamps, membres de la Commission administrative.

MM. Jaspar, Dr Wibin, membres effectifs.

M. et Mme Beer, Mlle Tinlot, Mme et Mlle Hans, Mlles Doize, L. van Heule, Goderniaux, Grégoire, M. l'abbé Fréson, MM. Canoy, Boniver, Delattre, Collart et fils, Dejace, Van de Berg, membres correspondants et associés.

Le procès-verbal de la séance de mai est lu et adopté.

M. le Président signale à l'assemblée que l'Institut vient de recevoir en don de l'A. M. I. A. L., deux tableaux qui ont été acquis à la vente du château de Solière : 1o Grand portrait de Jean-Théodore de Bavière, Prince-Evêque de Liége (1744-1763), dans un cadre en chêne sculpté et armorié ; 2o Portrait d'André Vassiloir, prieur du couvent des Croisiers à Colen de 1778 à 1792, peint cette dernière année par Martin Aubée, de Liége (1729-1806), dont les œuvres sont très rares au Pays de Liége.

M. le Président exprime à l'A. M. I. A. L. et à son dévoué président, M. Georges Petit, les vifs remerciements de l'Institut pour ce don intéressant, et invite à nouveau les membres à s'inscrire dans cet organisme dont le but apparaît éminemment utile pour l'accroissement de nos collections.

M. le Président informe nos membres de la création récente de musées régionaux à Tongres, Huy et Andenne.

La parole est donnée à M. Armand Baar, qui fait deux communications intéressantes : « Aventures historiques d'un beau verre liégeois » ; « A propos du verre à gladiateurs de Couvin » (avec projections).

M. le Président félicite M. Baar, de posséder le beau verre liégeois ayant appartenu à la reine Christine de Suède. Il le remercie des détails intéressants qu'il nous a donnés, notamment sur l'origine du verre de Couvin qui appartient à une série d'objets destinés à perpétuer le souvenir des combats et courses donnés dans les amphithéâtres romains à la fin du 1er siècle.

On présente en qualité de membres associés :

Mlle Germaine Bouillenne, secrétaire du Consulat de France, 65, rue Fond Pirette, à Liége ;

M. Gabriel Bernard, instituteur, 140, rue Large-Voie, à Herstal ;

M. Charles Beghond, 133, boulevard de la Sauvenière, à Liége.

Sont élus en qualité de membres associés :

M. Léon Collin, Mlle Charlotte Piérard et Mme Brull.

La séance est levée à 6 h.

Les contre-cœurs et les plaques de foyer du musée Curtius

Généralités

Le **contre-cœur** ou **plaque de cheminée** est une pièce de fonte que l'on encastrait autrefois, dans le fond de l'âtre de la plupart des cheminées, pour en protéger la maçonnerie contre les atteintes du feu, souvent très violent, qui brûlait dans l'aire de cet âtre.

Il était habituellement décoré de bas-reliefs dont les sujets étaient empruntés à l'héraldique, à l'histoire, à la religion, à la mythologie et à l'allégorie. La légende, la devise, le rébus et la devinette ont également fourni de nombreux motifs décoratifs.

L'industrie des contre-cœurs s'est exercée très activement, en Belgique, dans le pays de Franchimont et dans le sud-est

de la province de Luxembourg, pendant les XVIIe et XVIIIe siècles. Les deux centres principaux de la fabrication étaient l'abbaye d'Orval et Theux. Leurs produits se répandirent dans tout le pays et franchirent même les frontières, malgré la vive concurrence que leur faisaient les forges françaises de la Lorraine, des Ardennes et de la Normandie.

Beaucoup de contre-cœurs armoriés furent détruits sous la Révolution, parce que ces « signes de féodalité » faisaient considérer leurs détenteurs comme suspects, et les conduisaient à la prison, voire même à l'échafaud.

Cette industrie périclita brusquement vers le milieu du XIXe siècle quand, partout, les fourneaux à combustion de houille se substituèrent aux anciens foyers, qui étaient alimentés par des bûches.

La plupart de nos vieilles demeures et de nos antiques châteaux possèdent, au moins, un contre-cœur. Sous le régime princier, tout seigneur campagnard se serait cru déshonoré s'il n'avait pas tisonné sur son blason dans chacune des chambres de son habitation, quoique, pour éloigner tout soupçon de félonie et même d'hérésie, il employât souvent des contre-cœurs aux armes de son souverain. Mais, c'est surtout dans les musées d'Arlon, de Luxembourg, de Metz, de Rouen et de Trèves, et dans les nombreuses collections particulières du Grand-Duché de Luxembourg, que l'on rencontre les spécimens les plus remarquables.

Il ne faut pas confondre les contre-cœurs avec les plaques de foyer. Celles-ci formaient les panneaux des anciens poêles en fonte. Comme les premiers, elles étaient souvent garnies de très belles sculptures. Elles s'en différencient par leurs dimensions (étroites et hautes) et surtout, par les encoches qu'elles portent, de chaque côté, sur la hauteur, pour permettre l'ajustage de l'appareil. Parfois, elles sont pourvues d'une sorte de gouttière verticale, qui servait à masquer les joints.

Le musée Curtius

Le musée Curtius possède 14 contre-cœurs et 7 plaques de foyer, soit 21 pièces en fonte, qui sont réparties de la manière suivante :

A. — **Rez-de-chaussée :** a) *Vestibule* : Sur 13 pièces, numérotées de gauche à droite, les 11 premières sont rivées très solidement dans le bas des murailles. Celles qui ont les numéros 1, 2, 3, 4 et 6 sont des plaques de foyer et les neuf autres, des contre-cœurs.

b) *Cuisine* : 1 contre-cœur.

B. — **Premier étage :** a) *Vestibule* : 1 contre-cœur et 2 plaques de foyer.

b) *Salle Renaissance* : 1 contre-cœur.

c) *Salle Gothique I* : 1 contre-cœur.

d) *Salle Gothique II* : 1 contre-cœur.

e) *Salle B* : 1 plaque de foyer.

A. Rez-de chaussée

a) *Vestibule* : 1. — Trois sujets traités : la crucifixion, la nativité et un groupe de trois lansquenets.

2. — Cartouche ovale. Chaudron accroché au-dessus d'un feu de bûches. A gauche, un chien le regarde avidement en flairant la bonne odeur de soupe qui s'en dégage. A droite, un minet semble attendre que le contenu d'un poêlon, placé près de lui, soit refroidi, pour s'en délecter.

3. L'ange saint Michel, ailé, est environné de nuages et terrasse un dragon, symbole du démon. Sa lance est une longue haste surmontée d'une petite croix.

Le milieu de la partie inférieure est orné d'un petit écu aux armes des barons de Rahier : d'or à trois roses de gueules.

Origine : Theux.

Don de M. Jean Marcotte (1888).

4. Légende de saint Hubert.

L'apôtre des Ardennes naquit en 656. Il exerça la charge de comte palatin à la cour de Neustrie. Les sévices qu'il dut supporter du maire du palais Hébroïn, le forcèrent à quitter cette demeure et il se retira en Austrasie, auprès de Pépin d'Héristal, son cousin, qui le créa grand-maître de sa maison.

Il se convertit au christianisme en 683, à la suite, dit la légende, de la rencontre qu'il fit dans la forêt des Ardennes, d'un cerf portant un crucifix entre les branches de son bois.

Il se lia avec saint Lambert, évêque de Maestricht, à qui il succéda en 709.

Il mourut à Tervueren, le 20 mars 727.

5. Plaque fondue sous le règne d'Edouard VI, roi d'Angleterre (1547-1553) (Fig. 1).

Ecartelé : aux 1 et 4 : d'azur à trois fleurs de lys d'or (de France) ; aux 2 et 3 : de gueules à trois léopards d'or, l'un au-dessus de l'autre, armés et lampassés d'azur (d'Angleterre).

FIG. 1. — Plaque fondue sous le règne d'Edouard VI, roi d'Angleterre (1547-1553).

Devise : Honni soit qui mal y pense.

En haut, à dextre : la rose d'Angleterre, couronnée (insigne des Stuarts) ; elle rappelle la guerre des deux roses, entre les maisons d'Yorck et de Lancastre, qni portaient, dans leurs armoiries, l'une, une rose blanche, et l'autre, une rose rouge.

A senestre : la herse sarasine, couronnée (insigne des Tudors).

Date accompagnée de trois têtes d'anges : 1548.

Supports : à droite : un griffon ailé ; à gauche : un levrier.

L'écusson est couronné et entouré du ruban liséré et bouclé d'or de l'ordre de la Jarretière, avec la devise :

HONI SOIT QUI MAL I PENSE.

6. Ecu aux armes de Curtius (Fig. 2).

Mi-parti : au 1 : d'or au cerf rampant de gueules (Curtius) ; au 2, coupé : en chef : d'or à la fasce bretessée et contrebretessée de sable accompagnée de trois abeilles du même (de Bye) ; en pointe : d'argent à deux fasces bretessées et contrebretessées de sable (van Loon).

Wathieu de Corte ou Curtius avait épousé à Eindhoven, en 1488, Catherine de Bye, fille de Messire Thierry de Bye et de Catherine van Loon.

L'écu est timbré d'un heaume d'argent, grillé d'or, avec le cerf naissant de l'écu, pour cimier.

La plaque a été achetée en 1888.

7. Plaque d'origine allemande portant, vraisemblablement, les armes d'un électeur de l'Empire, archevêque de Trèves, de Cologne ou de Mayence, comme paraissent le prouver les deux clés et la mitre sommant l'écu aux trois lions issant.

Inscription illisible.

Millésime : 1660.

8. Ecu aux armes de l'empereur d'Autriche, Mathias (R. 1612-1619), placées sur l'estomac de l'aigle bicéphale germanique de sable, aux ailes éployées.

Léopold II, duc d'Autriche, fut tellement criblé de blessures en combattant contre Ptolémaïs, avec Frédéric Barberousse et Richard Cœur de Lion, que sa cotte d'armes en devint rouge, excepté à l'endroit couvert par le ceinturon.

La maison d'Autriche prit, dès lors, comme armes (à dextre de l'écu) : de gueules à la fasce d'argent.

FIG. 2. — Armes de Curtius.

L'écu est timbré de la couronne impériale, qui est accostée des deux fractions égales du millésime : 1613.

Il est possible que le sigle : G. B., qui se trouve au bas de la plaque, soit constitué par les initiales du maître de forges theuxtois Gilles Boniver, car le contre-cœur provient de l'ancien couvent des Dominicains de Theux et il fut donné en 1878, à l'Institut Archéologique Liégeois, par le bourgmestre de Theux, chevalier Philippe de Limbourg.

9. Ecu aux armes des de Rahier et d'Oyenbrugge (Fig. 3).

de Rahier : de gueules à trois forces d'argent, les bouts en bas.

d'Oyenbrugge de Duras, l'épouse :

FIG. 3. — Armes des de Rahier et d'Oyenbrugge de Duras.

Ecartelé : aux 1 et 4 : fascé d'or et de sinople ; aux 2 et 3 : de sable semé de fleurs de lys d'or (de Duras).

Les deux écus sont sommés d'une couronne de marquis et surmontent une double palme placée en sautoir au-dessus d'un phylactère dont l'inscription est presque complètement disparue.

Supports : deux lions, portant chacun une bannière aux armes des deux écus.

Provenance : Château de Bra (sud de la province de Liége, sur la Lienne).

Legs : Bronckart-Grandjean (1893).

10. Ecu aux armes de Castille et de Léon (Fig. 4).

FIG. 4. — Armes de Castille et de Léon.

Aux 1 et 4. Ecartelé : aux 1 et 4 : de gueules au château d'or sommé de trois tours, chacune de trois créneaux, maçonnées de sable, fermées d'azur (Castille) ; aux 2 et 3 : d'argent au lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'or (Léon) ; aux 2 et 3 : mi-parti : d'or à quatre pals de gueules (Aragon).

Ecartelé en sautoir : le chef et la pointe d'or, à quatre pals de gueules, et les flammes d'argent, à l'aigle de sable couronnée d'or, membrée de gueules (Sicile).

L'écu est sommé d'une couronne de duc et entouré du collier de la Toison d'Or, avec sept flèches en faisceau (sept provinces), au lieu du mouton.

Date : 1550 ?

11. Cartouche ovale. Légende de saint Hubert.

Origine de la plaque : Ancien palais épiscopal de Liége.

Dépôt de l'Etat : 27 décembre 1865.

12. Rinceaux de style Renaissance.

13. Cartouche presque circulaire aux armes de France (d'azur à trois fleurs de lys d'or) entouré du collier de saint Michel, surmonté de la couronne royale fermée, et dominant le millésime : 1584.

Hauteur : 0,^{m} 58. Largeur : 0,^{m} 50.

Don de M. Georges Cumont (1914).

b) *Cuisine.* — L'ancienne cuisine de l'hôtel est la petite pièce qui se trouve à droite de la porte d'entrée de l'édifice.

Plusieurs « caminologistes » ont examiné le contre-cœur qui orne la cheminée de cette salle et n'ont pu identifier, d'une façon certaine, son motif décoratif. Parmi les multiples hypothèses qu'ils ont émises, celle que nous reproduisons ci-dessous nous paraît la meilleure.

Celui qui donna naissance à l'expression : « Il est riche comme un Curtius de Liége », mourut le 13 juillet 1627, dans un état de fortune voisin de la gêne, pour les fastueux besoins d'apparat qu'il s'était créés. Le 30 juin 1627, le Comité administratif du Mont-de-piété de Liége, qui avait acquis une moitié du superbe hôtel qu'il s'était fait bâtir,

en 1610, au bord de la Meuse, s'occupait de l'appropriation du monument à sa nouvelle destination. Il en payait, au mois d'avril 1628, les 29.000 florins du prix de vente, à une demoiselle Curtius qui, le jour même, acceptait de l'établissement charitable, 300 florins, en guise de gratification, pour le dépôt d'une chaîne en or.

Il est possible que l'artiste, qui a dessiné le sujet du contre-cœur, fasse allusion à cet événement. Les costumes et les coiffures des cinq acteurs de la scène représentée, appartiennent bien à la première moitié du XVIIe siècle. De plus, une bourse pleine d'argent, placée au premier plan, sur une tablette basse, semble être la somme offerte par le maître de céans, un important personnage, à une Dame qu'accompagne un Seigneur. Au second plan, figurent deux comparses, dont l'un admire un objet précieux qu'il tient dans sa main. Enfin, une devise figurait dans un cartouche occupant le bas de la plaque. Il n'en reste que le dernier mot : *decipi* (trompé, être trompé) qui est, peut-être, suffisant pour confirmer l'exactitude de l'interprétation.

B. Premier étage

a) *Vestibule* : I. — Cheminée, étrangère à la construction, portant sur son manteau, l'inscription suivante :

IN MOMENTO ÆTERNITAS

accostée des écus des familles Randaxhe et Boesmans, du XVIIe siècle.

Elle est ornée d'un contre-cœur de forme carrée (1,155 × 1,015) portant un écu armorié que surmontent une mitre et le sommet d'une crosse.

Deux inscriptions : en haut : D. Nicolaus de Fanson abbas S. Huberti ; en bas, sur un listel, un millésime et la devise de l'abbé :

16. ANNO PRASIS VT PROSIS DNI 32.

La plaque est flanquée de deux colonnes composites cannelées.

Don de M. Hardy-de Puydt (1912).

II. — 2 plaques de foyer : l'une, aux armes de Curtius, achetée en 1912, l'autre, représentant la Fuite en Egypte. Dans cette dernière, la Vierge et l'Enfant sont assis sur le dos d'un âne, que conduit saint Joseph.

Sous les pieds du baudet, une inscription en texte flamand :

ALDE BIEZEN (Vieux-Joncs).

En dessous, décor végétal stylisé du XVIIIe siècle.

b) *Salle Renaissance* : Cheminée en grès provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Laurent (Première moitié du XVIe siècle).

La frise et les arcatures sont ornées des armoiries :

1o Au centre, d'Erard de la Marck, prince-évêque de Liége, de 1505 à 1538 : d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois tires, au lion naissant de gueules, armé et lampassé d'azur, mouvant de la fasce.

2o A droite, du Saint-Empire (De gueules à la fasce d'argent. Ecu placé sur l'estomac de l'aigle bicéphale germanique de sable, aux ailes éployées) et des royaumes de Castille et de Léon. (Voir plus haut : Vestibule du rez-de-chaussée No 10).

3o A gauche, de Gérard de Zuibré, alias Stapen, élu abbé de Saint Laurent, le 8 mai 1520, mort au château de Kinkempois, le 29 août 1558.

L'ornement du contre-cœur représente un fenestrage gothique.

c) *Salle gothique* I. — Cheminée en grès, aux armes d'Erard de la Marck et des familles de Presseux (d'argent à trois losanges d'azur) et de Fraipont (d'argent à cinq fusées de gueules accolées en fasce ; à l'aigle éployée de sable, becquée de gueules, membrée d'azur, brochant sur le tout).

Provenance : Maison, actuellement démolie, de la rue de la Casquette.

Don de M. Fabry-Rossius.

L'ornement central du contre-cœur est un écusson portant les armes du Saint-Empire (Voir plus haut : b) Salle Renaissance) (Fig. 5).

Cet écusson broche sur une croix de Bourgogne. Il est soutenu par deux griffons et est sommé d'une couronne royale.

Le tout est surmonté d'une banderole sur laquelle est écrite, en caractères gothiques, l'une des devises de Charles-Quint, traduite en latin :

DA X MIHI X VIRTUTEM X CONTRA X HOSTES X TUOS X
(Donne-moi vertu contre tes anemis).

La plaque est parsemée de signes cabalistiques appelés croisettes, auxquels nos ancêtres attribuaient le pouvoir d'écarter tout danger d'incendie provenant de la cheminée.

FIG. 5. — Armes du Saint-Empire germanique.

d) *Salle gothique II.* — Cheminée en grès portant sur son manteau, les armoiries de Louis de Cortenbach (XVIe siècle) : d'or à trois bandes de gueules. Provient de l'ancien hôtel de Fabry-Beckers-de Cortils, impasse aux Chevaux, à Liége.

Don de M. Laurent Demany.

Le bas-relief du contre-cœur représente, sous deux arcatures gothiques, une Adoration des Mages.

A dextre, la Vierge tient l'Enfant dans ses bras.

Au centre, un roi barbu offre l'or, dans une coupe.

A senestre, un roi imberbe tient, de sa main gauche, une navette d'encens, et enlève sa couronne, de la main droite.

e) *Salle B.* — Plaque de foyer aux armes de Curtius (Voir plus haut : Vestibule du Rez-de-chaussée : No 6) faisant office de contre-cœur, dans une cheminée appartenant à la construction.

FRANÇOIS BONIVER.

L'acte de réhabilitation du bourgmestre Pierre de Bex (1654)

On se souviendra peut-être de la communication que nous fîmes devant les membres de l'Institut Archéologique Liégeois, au cours de la séance tenue le 28 avril 1933. Après avoir exposé les vicissitudes de la carrière politique du bourgmestre démocrate Pierre de Bex, nous terminions notre étude en insistant sur ce qu'avait de caractéristique, et de favorable à la réputation du vénérable chef de la Cité, l'acte de réhabilitation qu'à la sollicitation de Jean de Bex, le fils de la victime de Maximilien-Henri de Bavière, celui-ci avait consenti à promulguer, le 3 novembre 1654.

Cet acte vaut la peine d'être reproduit ici (1).

« Absolution d'infamie pour les Enfants de feu Bourg-
» mestre Bex à raison de la mort infâme de leur père.

(1) Notre communication a été publiée dans la *Vie Wallonne*, 14e année, 1933, nos 3 et 4.

» Maximilien-Henri : à tous ceux qui ces présentes » verront ou lire oirront salut. De la part de Jean Bex, fils » de feu le Bourgmestre Bex, nous a été très humblement » supplié que pour éviter tout ce que pourrait résulter au » désavantage du suppliant et de sa postérité au sujet de » la mort infortunée de son père qu'il nous pleust, par » notre bonté et authorité principale, absoudre la mémoire » de son dit Père de toute tache autant que de besoin et de » restituer le suppliant et sa postérité au mesme estat et » degré comme auparavant l'accident de la morte susdite ; » sur quoy usant de notre bonté et clémence accoutumées » avons favorablement accordé comme par cette accordons » au dit suppliant les pleins effets de sa demande » en absolvant la mémoire de son dit père de toute note » et restituant en tant que de besoing le suppliant et sa » postérité au mesme estat qu'il estoit et pouvoit être aupa- » ravant, et comme si cette morte ne fust survenue. Donné » en nostre cité de Liége, le (3 novembre 1654) ».

L'acte authentifié se trouve en la possession actuelle d'une descendante de P. de Bex. La copie peut se lire aux Archives de l'Etat à Liége, Conseil Privé, vol. XXVI (côté 120), fol. 208-209.

Chose qui n'avait pas laissé que de nous étonner, nous n'avions trouvé de reproduction de cet acte dans aucun ouvrage imprimé ancien ou moderne. Nous devons actuellement à la loyauté de déclarer qu'il s'en trouvait une cependant, perdue au milieu d'une brochurette, où l'on ne pouvait guère s'attendre à l'y rencontrer (1), *Le Village de Jupille. Notice historique,* par R. S. (2). Extrait de la *Gazette de Liége.* Liége, Imprimerie J. Demarteau, éditeur. Fond-St-Servais, N° 1, 1858.

L'acte de réhabilitation de P. de Bex est reproduit au chapitre : Château de Jupille, au cours duquel l'auteur s'exprime ainsi : « ... Après avoir passé dans les mains de

(1) Nous devons cette « decouverte » à l'obligeance de M. L. Lahaye, président de l'Institut.

(2) Nous ne sommes pas parvenu à déceler la personnalité se cachant sous ces initiales.

» Nicolas de Glain, official de Liége, le château de Jupille
» fut possédé par la famille de Bex, sur laquelle nous allons
» donner quelques détails généalogiques ... ».

Le texte donné par R. S. est identique à ceux que nous avons eus sous les yeux, sauf *in fine*, ou après les mots « ... et comme si cette morte ne fut survenue », nous lisons cette formule : « *Telle est nostre sérieuse volonté* ».

Autre constatation, celle-ci de plus de portée : « Donné en Notre ville *de Bonne*, le *3e de novembre 1654* ». (1)

L'auteur semble bien avoir eu à sa disposition le texte original de l'acte, mais, malheureusement, aucune référence n'éclaircit ce petit problème de source.

F. MAGNETTE.

Nos Musées

Le 28 mai, les Musées d'Ansembourg et Curtius ont reçu la visite du prince Ghyka, ministre de Roumanie, accompagné par la princesse. Ces hôtes distingués ont été accueillis par Mr Xavier Neujean, bourgmestre de la ville de Liége, entouré de plusieurs hauts fonctionnaires de la municipalité et des membres de la commission administrative de l'Institut.

Mlle Van Heule, Mr Jean Servais, le baron Maurice de Selys, ont signalé aux visiteurs les objets les plus remarquables et leur ont donné des renseignements précis sur l'origine et sur la valeur artistique ou historique de nos principales pièces. Le prince et la princesse ont parcouru toutes les salles avec le plus grand intérêt et ont admiré l'ordre qui y règne et la classification si rationnelle de nos trésors.

Dans un article paru dans les Bulletins de l'Académie, M. J. Vannerus opine que le camp retranché des Normands (881-882) a été établi non à Eecloo, en dessous de Maestricht, mais à Asselt, en aval de Ruremonde, sur la rive droite de la Meuse.

(1) Maximilien-Henri se trouvait à Bonn le 27 octobre et le 1er décembre 1654.

25me ANNÉE, No 3. JUILLET A OCTOBRE 1934.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT :
15 FR. PAR AN
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois
Maison Curtius.

Procès-verbal de la séance du 28 septembre 1934

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Léon Lahaye, président.

Sont présents :

MM. Lahaye, président ; Baar, vice-président ; Toussaint, secrétaire ; Servais, conservateur honoraire ; Mlle van Heule, conservatrice ; MM. Laloux, trésorier ; Bonhomme, bibliothécaire ; Dumont, secrétaire-adjoint ; Pirlet et Pholien, conservateurs-adjoints ; membres de la Commission administrative.

MM. Jaspar, chanoine Coenen, Dr Wibin, Magnette, membres effectifs.

Mmes Ansiaux, Hans, André ;

Mlles Goderniaux, Janne, Grégoire, Robert, Hans ;

MM. l'abbé Ansiaux, Lucien Baar, Durieux, Matagne, Tancré, Boniver, Buchet, de Bidlot, Plomdeur, Delchevalerie, Dewé, Collart et fils, Piret, Cornet, Halein-Renard, Canoy, Baron de Radzitzky, Chevalier de Schaetzen, Bernard, Piret, Puraye, membres correspondants et associés.

MM. Pény et L. E. Halkin, empêchés, se sont excusés.

Le procès-verbal de la séance de juin est lu et adopté.

M. le président souhaite la bienvenue à l'assemblée et formule des vœux pour le succès des travaux de l'Institut, au cours du nouvel exercice.

Il rend hommage à la mémoire de deux de nos membres, particulièrement dévoués et qui sont décédés au cours des vacances ; ce sont : MM. Jacques Trasenster et le chevalier Marcel de Mélotte, respectivement trésorier et secrétaire de l'A.M.I.A.L. L'Institut gardera à leur mémoire un souvenir reconnaissant.

M. le Président signale le succès qu'ont remporté les excursions organisées cet été par MM. Pholien et Dumont.

Il annonce également que Mme Vaillant vient de léguer à nos musées divers objets, notamment une garde-robe Louis XVI, qui prendront avantageusement place dans nos collections.

La parole est ensuite donnée à M. Jules DUMONT, pour sa causerie : *Le Centenaire de la Société Française d'Archéologie et des Services des Monuments Historiques* (avec projections). M. Dumont a assisté au Congrès organisé à Paris à l'occasion de cet anniversaire, ainsi qu'aux excursions et visites d'art qui l'ont suivi. Il fait défiler sur l'écran une magnifique série de monuments d'architecture religieuse et civile et notamment quelques cathédrales célèbres relevées de leurs ruines au lendemain de la guerre. Il fait apprécier l'effort de patience et de probité artistique accompli par les architectes des Monuments Historiques, effort couronné d'ailleurs du plus grand succès puisqu'il nous permet d'admirer à nouveau les plus purs spécimens de l'art ogival français.

M. le président félicite chaleureusement M. Dumont de son très intéressant compte-rendu. (Applaudissements).

Est présenté en qualité de membre correspondant, M. l'abbé Bastin, professeur à l'Athénée de Malmedy ;

Sont présentés en qualité de membres associés :

M. Albert Gobeaux, Ingénieur, 13, rue Wazon, Liége ;
M. François Dumont, Instituteur, 76, rue des Sables, Seraing s/M. ;
M. et Mme Albert Dewandre, 2, rue du Vieux-Mayeur, Liége ;
Me Armand Dewandre, Ruy de Chawion, Spa ;
Me Louis Piedbœuf-Lovens, Embourg ;
M. Alphonse Peeters, sculpteur-ébéniste, 48, rue de Fétinne, Liége ;
Mlle Henriette Hérode, 14, rue de Renesse, Spa.
Mlle Siberg, 102, rue de Fragnée, Liége ;
M. Joseph Hensgens, architecte-paysagiste, à Aywaille.
M. Gobeaux-Thonet, rue Wazon, Liége.
M. Jacques Lemineur, étudiant, 79, rue Louvrex, Liége.
M. Henri Piedbœuf, industriel, 17, rue de l'Eglise, à Jupille.
M. Edmond Duré, général-médecin honoraire, 44, rue des Clarisses, Liége.
M. Ernest Moreau de Melen, docteur en droit, notaire, 136, boulevard de la Sauvenière, Liége.

On procède ensuite aux élections d'usage : Sont élus membres associés de l'Institut :

Mlle Germaine Bouillenne, M. Gabriel Bernard et M. Charles Beghon.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

Au Pays de Liége

L'Eglise de Walsbets

On admet sans peine, écrivait M. A. Wauters, le savant archiviste de la ville de Bruxelles, qu'au temps de l'empereur Auguste les habitants du pays de Landen étaient des Betassii ou Bétasiens, dont le nom est resté aux villages de Bets, Geetbets et Walsbets, le premier au nord, près de Léau ; le second à l'est de Landen (1).

Cette opinion, précédemment émise par Bucherius et par Miraeus, est actuellement partagée par la plupart des historiens.

Les deux villages de Bets sont situés sur le Molenbeek, affluent de la petite Ghète : l'un, à l'embouchure de la rivière; l'autre, non loin de sa source et ce dernier, pour ne pas être confondu avec son homonyme, est nommé Walsbets, Bets Gallica (2), non parce qu'on y parle wallon — le village a toujours été flamand — mais parce qu'il appartenait jadis à la principauté de Liége.

Son territoire était habité au temps des Romains. Un souvenir intéressant lui est resté de cette époque lointaine. A l'est, aux confins du village, vers Gingelom, à la crète d'une ligne de partage de deux vallons, se dresse un monticule isolé, dominant toute la campagne désignée sous le nom de « Tombeveld », à droite du chemin de fer de Bruxelles à Liége. Du haut de cette butte, le regard embrasse plusieurs lieues à la ronde. Par temps clair apparaissent à l'horizon les clochers de Tirlemont et de Saint-Trond. C'est la Bortombe. Le tertre recouvre un caveau funéraire du second siècle de notre ère, dont le remarquable contenu est

(1) *Bull. de la Soc. Royale de Géographie.* 7e année, pp. 417-418.

(2) Betz Gallica, lit-on dans un acte de 1575 reposant aux Archives de l'Etat à Liége ; Bets Gallica, dans un document de 1611 reproduit par M. PONCELET *(Cartulaire de l'église St Lambert de Liége).*

L'appellation de Walsbetz apparaît dans les actes officiels du XIXe siècle bien que plusieurs historiens aient fait usage de la forme Walsbets. Cette dernière orthographe a été proposée par la Commission royale de toponymie et de dialectologie.

actuellement exposé aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles.

Parmi les nombreux objets recueillis, tels que récipients, vases, gobelets, poteries, pièces de monnaie à l'effigie de Néron et de Faustine divinisée (cette dernière intéressante parce qu'elle détermine le maximum d'antiquité de la sépulture), il convient de signaler, tout particulièrement, une élégante buire en bronze, un des joyaux de la salle où elle est conservée. Son anse, écrit l'érudit archéologue Schuermans, qui fouilla le tumulus en 1863, représente, à la partie supérieure un chien, sur le manche un animal sans tête pendu par les pattes et, dans le cartel, un chien et une tête de bélier à cornes retournées sur l'une desquelles reposent deux pattes d'oie (1).

Le village garde également, sous les champs labourés de la campagne du « Hemelrijck », les substructions d'une villa romaine dont les fouilles ont ramené au jour des pièces de monnaie de Néron, d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle, des styles, des fibules, une jolie cruche piriforme, un fer de lance, ainsi que quantité d'autres objets.

Vinrent la colonisation franque et l'évangélisation de la contrée. Comme son homonyme du nord, le village parait avoir eu son église de bonne heure et si Miraeus put écrire que le premier devint le Saint-Paul des Bétasiens, ayant été consacré très tôt à l'apôtre Saint-Paul ; Lefèvre, de son côté, ne manque pas de qualifier de Saint-Pierre des Bétasiens, le Bets qui nous occupe (2). De fait, celui-ci possède une église dédiée primitivement au prince des Apôtres. Or, on sait que les églises les plus anciennes avait comme patron la Vierge, le Sauveur ou l'un des disciples du Christ.

Absorbée par le Comté de Looz, puis par la Principauté de Liége, la localité fit partie intégrante de la châtellenie

---

(1) H. SCHUERMANS : *Exploration de quelques tumulus de la Hesboye*, p. 129.

(2) *Annales de la Sociéte d'Archéologie de Bruxelles*, t. XVIII, p. 279. CHOTIN : *Etudes Etymologiques*, V. Bets.

de Montenaeken jusqu'à l'effondrement de l'ancien régime (1). Cette dépendance explique, sans doute, le silence des chroniqueurs à son sujet. Pas une fois, elle n'est citée au cours des nombreuses luttes qui désolèrent la région au moyen-âge.

Dans sa juridiction siégeaient trois cours censales : la cour dite de Saint-Pierre (Sinte Petershof van Beets), celle de Jeancour (de geswoere cheynshoef van Janshoven) et la cour de la Motte (het hof van der Motten) (2).

Le village n'a jamais été très peuplé. Delvaux, dans son Dictionnaire géographique de la province de Liége, signale qu'il ne comprenait encore, en 1842, que vingt maisons « construites partie en briques, partie en bois et argile, couvertes la plupart de chaume ».

Son église citée pour la première fois en 1139, dans le diplôme d'Albéron II, évêque de Liége, est nommée parmi

---

(1) « Wals-Wezeren ende Beets synen gelegen onder de Vrijheit Montenaeken, wesende appenditiën ende maer een juridictie want daer en is geen separatie der limieten, wesende een mate der landen te weten 17 voeten ieder cort ». (A. KEMPENEERS : *De oude Vrijheit Montenaeken*, t. 1, p. 491).

Die selve secretaris, scholdet ende schepenen synen tot Montenaeken, Weseren en Beets (A. KEMPENEERS, *ouvr. cité*, t. II, p. 131).

Weseren en Bets even als Montenaeken hadden hunne eigene burgemeesters (A. KEMPENEERS, *ouvr. cité*, t. II, p. 152).

(2) Il est fait mention de ces cours censales dans le « Register der Heeren Schepenen van Walswezeren ende Beetz van den jaer 1592 tot 1598 » reposant aux Archives de l'Etat à Hasselt.

L'importante ferme de Jeancour existe encore dans la commune. Elle est signalée en 1248 dans le *Codex Diplomaticus Lossensis* de WOLTERS, p. 162.

Au sujet de la Cour dite Van der Motten nous trouvons :

— en 1564 : Het hof van der Motten gelegen tot Walsbeetz (acte sur parchemin aux Archives de l'Etat à Liége) ;

— en 1631 : Mattheys Motta, die winninghe geleghen binnen den dorpe van Walsbets regen. Die beke aen die gemeynte van Beets (Registre intitulé : *Walsbets en Wezeren Gichten 1625-1645*. Aux Archives de l'Etat à Hasselt).

Dans le village de Walsbets il y avait, en outre, des biens mouvants des cours de Kersbeeck (het hoff van Kersbeeck) et de Lintre (het hoff van Linter) fonctionnant dans le village voisin de Wezeren.

celles devant payer annuellement, après les fêtes de la Pentecôte, une obole à l'église de Saint-Trond (1). Le document emploie la forme Beche (Bets). Ultérieurement les variantes Beeche (1280) et Bettes (1399) apparaissent sous la plume de copistes wallons (2).

La paroisse appartenait au concile de Saint-Trond. Ce n'est qu'après le Concordat (1802) que le doyenné de Landen l'engloba dans ses limites. Vers la même époque le village, érigé en commune indépendante, passa au canton de Landen.

L'église de Walsbets était à la collation de la commanderie de Chantraine de l'ordre de Malte. Elle avait deux autels dotés chacun d'une bénéfice. Celui de la Vierge avait un revenu de 18 mesures d'épeautre. A la requête du curé, Libert Denis, l'évêque de Liége l'annexa à l'église paroissiale en 1611. Le second autel eut d'abord St Nicolas puis St Pierre comme protecteur. Les pouillés de 1497 et de 1558, qui le mentionnent, fournissent les graphies Beethe et Bethe.

Dans ses archives, les plus anciennes conservées au presbytère de l'endroit, le curé Dirix conte que son église, consacrée à St Pierre et à St Jean, est une des plus anciennes des environs et qu'elle reçut, en 1835, un nouveau pavement, une nouvelle chaire de vérité, un confessionnal, un jubé. La tour fut restaurée à cette époque et le cimetière pourvu d'un mur de clôture.

Moins d'un siècle plus tard, la tour se trouvait fort délabrée à défaut d'entretien. Des parties élevées, les pierres se détachaient et, par de larges trouées, la toiture laissait pénétrer la pluie. Sa ruine semblait proche.

Des travaux s'imposaient. Mais les frais s'annonçaient considérables et les fabriciens n'ayant plus, depuis longtemps, rendu compte de leur gestion à l'autorité compétente étaient déchus de leurs droits aux subsides de l'Etat.

---

(1) PIOT : *Cartulaire de l'abbaye de Saint Trond*, t. I, p. 48.

(2) BORMANS : *Cartulaire de l'église Saint Lambert*, t. II, p. 311 et t. III, p. 530.

C'est alors que la paroisse eut la bonne fortune de recevoir comme desservant l'abbé Descheemaker. Celui-ci se mit, activement, à l'œuvre ; réunit en peu de temps, les fonds suffisants non pour une réparation partielle mais pour la restauration complète de son église et fut heureux, pour la réalisation de ses projets, de trouver un collaborateur précieux en la personne de l'architecte M. C. Bourgault.

Les photographies que nous publions permettront de jeter un regard sur l'édifice avant et après sa restauration.

L'église de Walsbets avant la restauration.
Vue sur la façade nord. Derrière l'église émerge le toit du presbytère cachant la face orientale de la tour.

L'église de Walsbets, actuellement dédiée à St Jean, est bâtie en pierres de sable, au centre du village, sur une éminence de terrain, près d'un cours d'eau. Elle comprenait avant sa restauration : un chœur, tourné vers l'occident, couvert d'une voûte en berceau, éclairé de chaque côté par

une grande fenêtre cintrée ; une nef, au plafond plat, percée au nord par cinq baies semblables à celles du chœur ; une tour carrée, massive et solide, surmontée d'une flèche octogonale ardoisée, dont le rez-de-chaussée servait de cuisine au presbytère construit, en 1736, sous le ministère du curé Maximilien Goris (1).

A la face nord du chœur : une petite annexe formait la sacristie (2). A l'extérieur de celle-ci un crucifix veillait sur l'humble cimetière...

On a cru longtemps que l'église de Walsbets pourrait bien remonter au XIIe siècle.

La tour, en effet, rappelle ces grosses tours comme il en existe encore à Wezeren et à Lincent, datant de l'époque romane, élevées par les habitants pour servir de refuge en cas d'incursions ennemies. D'autre part, le pignon, terminant le chœur, avait conservé, malgré sa fenêtre aveuglée et l'épaisse couche de badigeon cachant en partie le petit œil de bœuf, un caractère nettement archaïque.

La restauration a revêtu l'édifice de sa physionomie primitive. Les parties anciennes de l'église ont livré leur secret : on se trouve incontestablement en présence d'un monument romano-ogival c'est-à-dire de la première moitié du XIIIe siècle. L'élément roman (représenté par l'oculus, l'arcade trilobée du chevet, l'arc en plein cintre encadrant les baies géminées du côté de l'Epitre) s'harmonise avec l'ogive des fenêtres éclairant le chœur.

Le presbytère qui masquait la face orientale de la tour a disparu.

La tour, complètement dégagée, montre au rez-de-chaussée une porte gothique par laquelle, à l'origine, on avait accès à l'église. L'étage au-dessus ne communique avec

---

(1) L'unique cloche de l'église pouvait être mise en branle de cette cuisine. C'est ce qui fit dire que la servante du curé de Walsbets pouvait sonner la cloche en écumant le pot !

(2) La sacristie que l'on voit sur la photographie ci-avant, avait été démolie en 1904, pour faire place à une construction nouvelle, plus spacieuse, mais en briques rouges.

l'extérieur que par d'étroites meurtrières (1). Celui des cloches, marqué au dehors par un larmier, courant sur les quatres faces, a trois abat-son s'ouvrant au midi, à l'est et à l'ouest (2). Un cordon de pierre, taillé en quart de cercle,

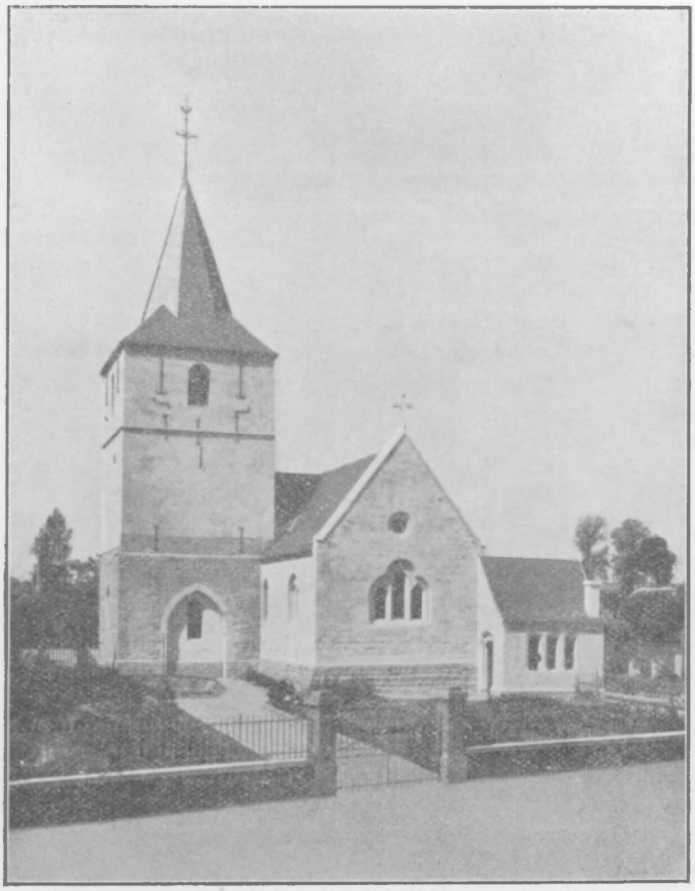

L'église de Walsbets après sa restauration.
Vue sur la façade orientale de l'église et de la tour.

(1) Il y a quatre meurtrières disposées comme suit : une à la face orientale, deux à la face méridionale, une à la face occidentale.

(2) Il fut trouvé, lors de la restauration, que les fenêtres des faces Sud et Ouest étaient dégradées. La troisième fenêtre. par contre, cachée jadis par la toiture du presbytère, était restée à peu près intacte. M. Bourgault déclare « que c'est incontestablement un document rare et précieux. » (*Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. 69, pp. 149-159).

termine la bâtisse à la naissance de la flèche. L'architecte C. Bourgault qui en a examiné attentivement les détails « tous soignés et bien conservés pour la plupart » fixe la date de sa construction à la seconde moitié du XIIIe siècle (1).

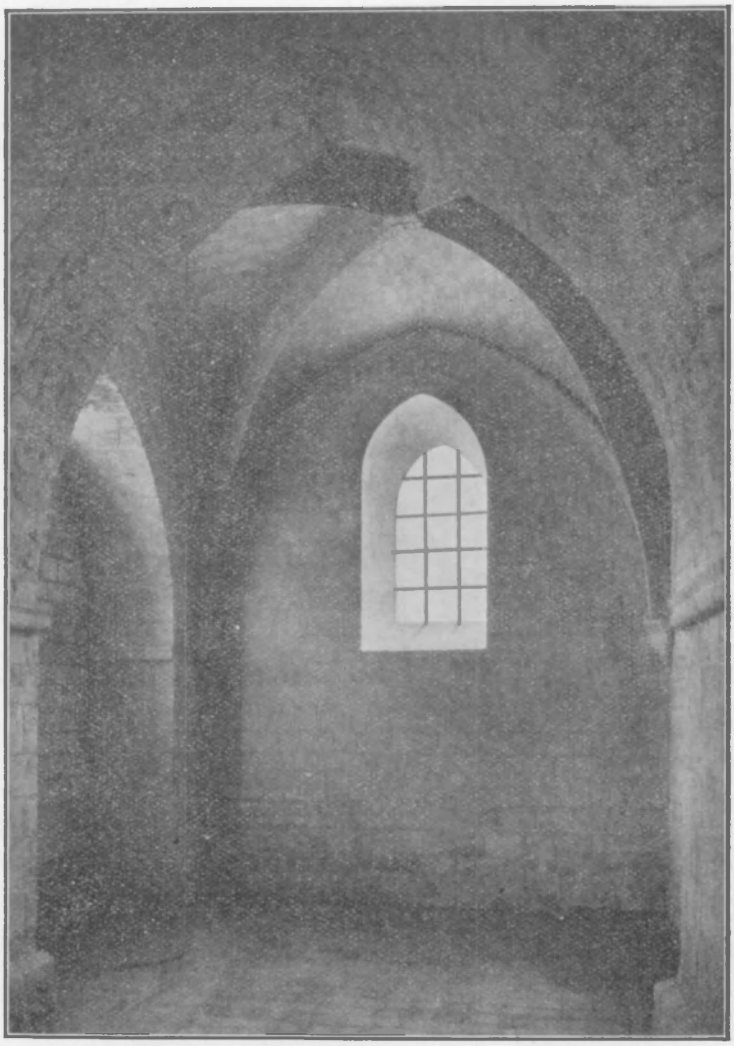

L'église de Walsbets.
Le rez-de-chaussée de la tour vu de l'intérieur de l'église.

(1) Rapport de M. l'architecte BOURGAULT à la Commission royale des Monuments.

Cette tour est originale dans son emplacement. Ce n'est pas en tête l'église qu'elle est placée comme c'est le cas pour les églises romanes et gothiques des environs. A Walsbets elle s'élève, en hors d'œuvre, accolée à la face sud et au début de la nef.

Aux premiers temps de son existence, l'église de Walsbets avait son entrée sous la tour. A l'ogive du portail succédait une ouverture identique du côté de la nef.

Actuellement, le rez-de-chaussée de la tour, transformé en chapelle largement ouverte dans l'église, reçoit la lumière d'une baie prise dans l'épaisseur du mur méridional. Sa belle voûte en arêtes, à quatre compartiments, épaisse de près d'un mètre, est marquée, à l'intersection des arcs doubleaux, par une jolie rosace feuillagée dont l'architecte a eu la bonne idée de reproduire le motif de décoration au tabernacle, aux chapiteaux des colonnes séparant la nef du bas-côté, aux extrémités de la croix placée au sommet du galbe triangulaire terminant le chœur.

Il y a lieu de croire qu'un escalier tournant, en pierres de Gobertange, appuyé dans la nef contre le mur du midi, permettait, jadis, de monter à la tour par une petite porte, percée à hauteur du premier étage, au dessus de la baie en ogive. Cet escalier n'existe plus. Quelques-unes de ses marches ont été employées pour faciliter la descente d'un sentier s'amorçant derrière la cure et dégringolant en pente raide vers le ruisseau. Quant à la petite porte, elle s'ouvre encore, de nos jours, lorsqu'il faut atteindre l'intérieur du clocher à l'aide d'une échelle mobile.

Les travaux de restauration ont mis en relief ce qu'il y avait d'intéressant dans l'ancienne bâtisse : la tour avec la belle ossature de la voûte sur croisées d'ogive, la porte donnant accès à l'étage de celle-ci, la baie servant d'abat-voix du côté oriental ; la partie méridionale de la nef avec les fenêtres géminées sous un arc roman, le mur d'about du chœur avec l'oculus et la grande fenêtre à trois lumières, celle du milieu plus haute que ses voisines, réunies sous un arc trilobé (1).

(1) M. BOURGAULT a demandé le classement de la tour et de la partie orientale de la nef. Puisse son vœu être exaucé !

Quant aux parties nouvelles : les côtés ouest et septentrional de la nef, le bas-côté et la sacristie, elles ont été traitées dans le goût des restes anciens.

L'église de Walsbets.
Vue générale de l'édifice après la restauration (côté nord).

L'ensemble est mis en évidence par suite de la réduction à mi-hauteur du mur de clôture construit en 1835.

Les travaux de restauration ont également mis à nu l'autel primitif du XIIIe siècle (1).

C'est un monument massif, en pierres de sable, sans décoration, adossé au mur du chevet, mesurant deux mètres de longueur sur un mètre de hauteur et un mètre sept centimètres de profondeur, couvert d'une dalle en pierre de Gobertange chanfreinée, épaisse de douze centimètres.

Parmi le mobilier signalons un tableau représentant le Baptême du Christ, provenant de l'ancien maître-autel, appendu dans la salle du rez-de-chaussée de la tour et une vieille croix de procession sur laquelle nous reviendrons plus tard.

(1) *Bull. de la Commission royale d'Art et d'Histoire,* t. 70, pp. 325-326.

Sous l'ancien régime, le curé de Walsbets recevait, pour sa compétence, 60 mesures d'épeautre que le fermier de Jeancour fournissait chaque année pour le compte de la Commanderie de Chantraine qui avait la collation de la cure. Vers 1770, la compétence du curé s'accrut de 192 mesures de seigle.

Voici la liste des desservants connus de la paroisse : Pierre Mathys (1545-1546) ; Libert Bollen (1546-1576) ; Lambert Quaetpeerts (1583) ; Denis Libert (1611) ; Jacques Blavier (1643-1654) ; Egide Lamotte (1656-1668) ; Guillaume Coemans (1676-1712) qui, tout en étant curé de Walsbets, porta le titre de doyen du concile de St Trond ; Pierre Rallen (1713-1723) ; Maximilien Goris (1727-1768) qui, en 1736, obtint la permission de l'archidiacre de Hesbaye d'engager quelques pièces de terre, appartenant à la fabrique d'église, pour réunir une somme de 100 écus nécessaire à la construction d'une maison pastorale. Il promit de restituer cette somme en six ans avec «aussi l'intérest annuel hors des revenus de la dite fabrique des dits 100 écus pendant les dits six ans à lequel effet il a obligé et mis en hypothèque premier tous les revenus du dit pasteur consistant en 200 mesures de seigle de rente annuelle, en 12 ou 13 bonniers tant prairies que terres arables et 100 florins Brabant rente annuelle comme aussi tous ses biens, meubles, immeubles, etc. » (1) ; Ludovic Vanberwaer (1773-1785) ; Jean Gérard Mélotte (1785-1816) qui finit ses jours à Lincent où il a sa pierre tombale (2). La paroisse resta sans pasteur de 1816 à 1827.

Les offices y furent célébrés par les soins du curé de Wamont (3) ; P. J. B. Dirix, nommé curé de Walsbets en 1827, exerça son ministère jusqu'en 1865. Après lui vinrent : M. Th. Cortiens (1865-1901) ; J. H. Veldmans (1901-1902) ; C. J. Ammerlaan (1902-1926) ; L. Descheemaecker (1927).

ERNEST PITON.

(1) *Gichteboek van Wezeren en Beets* (1723-1751). Aux Archives de l'Etat à Hasselt.

(2) *Chronique Archéologique du Pays de Liége*, 22e année, p. 61.

(3) On lit dans les Archives Paroissiales que par testament mystique, en date du 13 février 1824, Maris-Joséphe Defraisne, veuve de Henri-Maximilien Van Berwaer, propriétaire à Houtain-l'Evêque, laissa une rente annuelle de 127 florins 57 1/2 cens (270 francs) en faveur de *la chapelle* de Walsbetz dépendant de la succursale de Wamont.

D'autre part, une lettre du 17 juin 1839 appelle encore le desservant de la paroisse « le *chapelain* de Walsbetz. »

Quelques notes au sujet d'une pierre commémorative aux armes de l'abbé Gérard de Sany

Il existait dans les collections du Musée archéologique liégeois provenant de l'ancienne abbaye de St-Laurent, une pierre sculptée aux armes de l'abbé Gérard de Sany (1633-1658)(1). Cette pierre, qui mesurait 0m.45 sur 0m.58 dans sa plus grande largeur, avait été apposée en 1651 pour commémorer d'importantes réparations effectuées aux bâtiment dégradés en 1649, lors de la querelle des Grignoux (2). Elle portait un écusson oval de..., à trois muffles de lion de... tenant chacun un serpent de..., timbré de la mitre et de la crosse.

Le *Monasticon* de Dom Ursmer Berlière est muet sur la famille de l'abbé Gérard de Sany (3). Les armes sont celles que portait également, d'après Ophoven et Abry, Mathieu de la Haye dit du Sany, bourgmestre de Liége en 1614 et 1629, de gueules à trois muffles de lion d'or tenant chacun un serpent de sinople. Abry donne de ce personnage le croquis généalogique que voici : (4)

(1) Cette pierre se trouvait dans la deuxième cour du Palais, où le baron W. de Crassier et moi en avions pris les dimensions et le croquis du blason. Lorsque j'y suis retournée, ces jours derniers pour la photographier, il m'a été impossible de la retrouver dans le fouillis des herbes et les détritus. La deuxième cour du Palais est dans un état de plus en plus lamentable et nos belles pierres, exposées à toutes les intempéries, y subissent de graves préjudices. Certaines d'entre elles ont été brisées depuis peu de temps, des inscriptions, des blasons relevés, il y a deux ou trois ans, sont à présent indéchiffrables ; aussi je fais appel à tous ceux qu'intéresse notre passé, à tous les amis de nos Musées, pour qu'ils joignent leurs efforts aux nôtres afin de sauver de la destruction la moitié de la section lapidaire du Musée archéologique liégeois. Il suffirait de nous aider à faire dresser dans l'ordre chronologique, sous les galeries de cette même deuxième cour du Palais, les les plus intéressantes de nos pierres commémoratives, de nos dalles funéraires, dont la plus ancienne remonte à l'an 1400. Puisque ce patrimoine artistique et historique est devenu nôtre, nous avons le devoir de le conserver.

(2) GOBERT, *Liége à travers les âges*, III. 524.

(3) Dom URSMER BERLIÈRE, *Monasticon*, II. Ire livr. 54.

(4) OPHOVEN, *Armorial* par le Chev. Ph. de Limbourg, I. 248 ; ABRY, *Recueil héraldique des bourgmestres de Liége*, I. 368. Les armes de l'abbé Gérard de Sany se trouvent dans l'Armorial d'Abry avec la note suivante : Reverendus Dominus D. gerardus Sany abbas monasterii Sancti Laurenti prope Leodium, et la devise, Fortitvdine et Prvdentia. A. Reg. I. 473.

« Mathieu de la Haye était fils de Thierri de la Haye et
» de Gertrude de la Saulx.

» Thierri de la Haye naquit de Gérard de la Haye dit
» Germea, dont ils ont pris les armes et de Catherine
» Brigard, fille de Thierri d'Outre-Meuse. Gertrude de la
» Saulx naquit de Matthieu del Saulx et d'Anne Germea.

» Le bourgmestre Matthieu de la Haye épousa en pre-
» mières noces Catherine de Fraipont, fille de François de
» Fraipont, échevin de Liége, et de Jeanne de Jalhea, dite
» Groulard....

» Il épousa en secondes noces Anne Gérard, fille de
» Pierre Gérard et de Catherine Marotte.... De ce dernier
» mariage est né Pierre de la Haye, conseiller du conseil
» ordinaire, qui épousa Anne Lansenotte.... Ils laissèrent
» une fille unique, Anne-Catherine de la Haye, mariée à
» Laurent de Méan, bourgmestre de la Cité en 1656 ».

Quelques recherches entreprises aux Archives de l'Etat, à Liége, et dans les registres paroissiaux conservés à l'Hôtel de Ville, en vue de retrouver le nom des parents de l'abbé Gérard de Sany ont amené les résultats suivants : (1)

I. *Gérard de Sanier*, demeurant dans la paroisse St-Nicolas d'Outre-meuse, au dit « Saulnier d'Or » (2), épouse *Marguerite N...* (et non, — à moins que ce ne soit après — Catherine Brigard) (3). Il fait son testament le 30 septembre 1572. Ils ont un fils unique, Thiry, qui suit après son père (nº II.), et un petit-fils unique, Mathieu, qui suivra (nº III.) (4).

II. *Thiry de Sanier*, bourgeois citain de Liége, habitant la paroisse de St-Nicolas d'Outre-meuse, épouse par convenances de mariage du 25 novembre 1551, approuvées le 4 décembre 1556, 1º *Gertrude de la Saulx*, fille de Mathieu

(1) Je tiens à remercier chaleureusement, tant les Conservateurs des Archives que le personnel de l'Etat Civil de Liége, de l'aide qu'ils m'ont toujours apportée dans ces recherches.

(2) Et non en Neuvice (OPHOVEN, *Arm.* I. 258), voir Grand Greffe, 1556-1558, fº 23.

(3) Une Catherine de Sart, dite Brigade est citée parmi les témoins présents au codicille du testament de Thiry de Sany, le 31 octobre 1600. Greffe Stephany, 1593-1601, fº 243.

(4) Greffe Bernimolin, 1576-1579, fº 119.

de la Saulx et d'Agnès N... (et non d'Anne Germea) (1), avec laquelle il fait un testament le 11 juin 1583. Ils ont un fils unique, Mathieu (n° III.) (2), lequel, comme nous le verrons se trouve déjà, à cette époque, marié pour la seconde fois. Sans beaucoup tarder, Thiry se remarie à son tour, il épouse *Lucie de Trixhe*, fille de Guillaume de Trixhe et de Marguerite de Buren, petite-fille de Masset Woet de Triexhe, bourgmestre de Liége en 1540 et 1546 et de Marguerite Stiennelet (3); avec laquelle il fait un testament le 12 août 1598. Il ajoute un codicille le 31 décembre 1600 et enfin, le testament est approuvé le 3 janvier 1601. Thiry de Sanier est donc décédé entre ces deux dernières dates, et son fils Mathieu est mambour de ses frère (s?) et sœurs, dont les prénoms ne sont pas indiqués dans l'acte (4).

Du mariage de Thiry de Sanier et de Gertrude de la Saulx est issu III. *Mathieu de Sanier*, bourgeois citain de Liége, né probablement entre 1552 et 1555, qui épouse, par convenances de mariage du 28 janvier 1575, 1° *Catherine de Fraipont*, fille de François de Fraipont, docteur en droit, conseiller du Prince-évêque, échevin de Liége, et de Jehenne de Jalhea (fille de Marie de Marneffe) (5), morte avant le 25 juin 1577 (6) laissant une fille, Marguerite, agée de 8 ans, le 8 novembre 1584, dont un des mambours, (oncle) du côté maternel, est Georges Méan (7). Marguerite est citée ensuite dans des actes du 15 novembre 1588 et 29 octobre 1593 (8). Mathieu de Sanier épouse, par

(1) Grand Greffe, 1556-1558, f° 23. Gertrude avait une sœur, Martine, qui avait épousé Wathieu del Vaulx, et une sœur Johanne, qui avait épousé Michel Noetelers (Mambournies, Reg. 65 [1578]), f° 45.

(2) Greffe Bertrandy, 1592-1601, f° 5.

(3) *Echevins de Liége*, Jugements et Sentences, 1588-1589, f° 138; Lucie de Trixhe se remaria ensuite avec Jacques Gilman. Ces renseignements m'ont été aimablement communiqués par M. L. de Jaer, ingénieur.

(4) Greffe Stephany, 1599-1601, f° 243. Randages et Proclamations, Reg. XII. (1599-1602), 65 v°.

(5) Greffe Bernimolin, 1576-1579, f° 103.

(6) C'est-à-dire avant l'approbation des convenances de mariage qui eurent lieu le 25 juin 1577.

(7) Mambournies, Reg. 71 (1584), f° 46 v°. Georges Méan avait épousé Marie de Fraipont, sœur de Catherine.

(8) Rendages et Proclamations, Reg. IX. (1588-1596), f° 181 et Reg. I. 1562-1594) f° 333.

convenances du 29 août 1579, 2° *Anne Gérard*, fille de Pierre Gérard et de Catherine Marotte (1), qui, d'après Abry, lui donna un fils, Pierre.

Comme ce dernier sort du cadre chronologique relatif à notre abbé, je n'ai pas poussé mes investigations à son sujet, de même quant à l'origine de la famille, c'est-à-dire en deça de 1551.

Le dernier testament de Thiry de Sanier ne cite donc pas individuellement les enfants nés de son mariage avec Lucie de Trixhe « tant fils que filles ». Cependant, on relève dans les Registres paroissiaux qu'un Théodore de Sany, habitant la paroisse St-Nicolas, époux d'Anne N... a une fille, Marguerite, baptisée à N.-D. aux fonts, le 14 août 1586 (2) ; que de Théodore de Sany, habitant la paroisse St-Nicolas, et de Lucie N... sont issus et ont été baptisés à N.-D. aux fonts, le 10 août 1587, Lucie (3) ; le 30 octobre 1588, Marguerite (4) ; le 15 septembre 1591, Théodore (5) ; le 25 octobre 1594, Jehenne (6) ; et le 19 décembre 1596, Gérard (7).

La question de Théodore de Sany époux de Anne N... n'est pas élucidée. Par contre, sans en avoir la preuve formelle, nous pouvons conclure que rien ne s'oppose d'une part, à ce que Lucie, Marguerite, Théodore, Jehenne et Gérard soient les enfants de Thiry de Sanier et de Lucie de Trixhe et, d'autre part, si l'on tient compte de la chro-

(1) Greffe Bertrandy, 1592-1601, f° 3.

(2) Parrain et marraine : Joe de Streel et Anne (Gérard), femme de Mathieu de Sany.

(3) Parrain et marraine : Stephane Hasket et Catherine Naveaux.

(4) Parrain et marraine : Georges Méan et Gertrude de Fossé.

(5) Parrain et marraine : Thomas Le Prince et Catherine Streel.

(6) Parrain et marraine : Servais de la Vignette, échevin et Marie oed : J. (*sic*) Reg. II. 88.

(7) Parrain et marraine : Matheo Ode et Anne Germea. Reg. II 188. On trouve encore dans les Registres paroissiaux : Hubert de Sany, époux de Marie Fayn, habitant la paroisse St-André, lesquels ont un fils Léonard, baptisé à N.-D. aux fonts, le 18 mars 1595 ; parrain et marraine Théodore de Sany et Jehenne Sandron ; Pierre de Sany, époux de Anne Lassenne (Lansenotte) habitant la paroisse St-Adalbert, dont un fils, Jean-Louis, baptisé en cette paroisse le 6 juin 1622. Le Greffe Harenne 1626-1637, f° 223 mentionne Catherine Sany, veuve de Jean de Préalle, sœur de Thiry, prélocuteur et de Marguerite Sany.

nologie liégeoise, à ce que Gérard, né le 19 octobre 1596, ne soit Gérard de Sany, abbé de St-Laurent de 1633 à 1658, puisqu'on lit sous son portrait, gravé par Natalis et daté 1656 « *anno aetatis suae sexagesimo primo* ».

Les de Sanier, de Sanier d'Or, de Sâni (1) ou de Sany (2) doivent leur nom à l'enseigne de la maison parternelle « Au Sâni d'Or » ou « Au Saulnier d'Or » suivant les scribes. Cette maison, ainsi qu'au moins trois autres immeubles leur appartenant, était située en Bermonbêche proche le pont St-Nicolas d'Outre-meuse (3). Elle servit d'asile, en 1649 aux Sœurs Conceptionistes d'Amercœur qui avaient eu leur couvent détruit par un incendie (4). Un acte de vente du 13 décembre 1660 nous en a laissé une description dont je respecte le style et l'orthographe. On y trouve :

« Une belle grande et commodieuse cuisine ayant sortie » sur le chemin banchée tout allenthour excepté devant les » verrières, Item un ban à couche; sur le costé de laditte » cuisine il y at une belle chambre par terre avec tockaige » (foyer) qui at aussi sortise sur ledit chemin avec un bou- » ticgue devant, à l'autre costé de laditte cuisine y at une » entrée qui vient encore sur le susdit chemin dans » laquelle y at neuff privé (W. C.), et desseur laditte entrée » y at encore une belle chambre pavée de gettes (petits » carreaux vernissés) avec une forme de lict dedans et » encor un tockaige sur le costé duquel y at un armoir, » par dessus laditte chambre y at un grenier pavé de » planches, par desseur la cuisine et chambre par terre » susdits y at une grande et commodieuse sale pavée de » gettes, dans laquelle y at ung beau grand tockaige et

(1) Convenances et Testaments des différents Greffes, Rendages et proclamations. Voir supra.

(2) Registres paroissiaux. Je n'ai jamais trouvé ces noms associés à celui de de la Haye entre 1551 et 1600, par contre, lorsque Abry, dans R. H. I. 365, donne pour épouse à Winand de Stinval, Catherine Sany, je trouve les Convenances de Mariage de Catherine la Haye (ou de la Haye, fille de Jean), et de Winand de Stinval. Greffe Harenne 1626-1637, fo 325.

(3) GOBERT, *Liége*... III. 170 et 177.

(4) ID. *Ib.* II. 37.

» pardesseur icelle un grand grenier qui sextend aussi
» loing que laditte sale pavée de planches ; par dessoub
» aussi laditte chambre par terre y at une grande et com-
» modieuse cave (1) ».

Cette maison d'une famille de notables liégeois était restée conforme, en 1660, à la maison-type que nous décrit M. Eug. Polain dans « La Vie de Liége sous le Prince Ernest de Bavière (1581-1612) (2).

H. VAN HEULE

Découverte d'un Sarcophage à Sclayn

Le 23 juillet de cette année, à l'occasion de travaux de distribution d'eau, un sarcophage a été mis au jour à Sclayn, province de Namur, sur la chaussée, en face et à 7 ou 8 mètres de distance du bas côté nord de la Collégiale, dont la construction remonte au XIe siècle et dont le chapitre anciennement dépendait du diocèse de Liége (3).

Ce sarcophage, taillé dans un bloc de pierre blanche, oolithique, provenant des Hauts-de-Meuse, est identique à ceux découverts en 1932 à Andenne et en 1932 et 1933 à Amay. Il est donc de même forme trapézoïdale, a les mêmes dimensions approximatives et présente à la tête, dans la paroi du fond, une ouverture circulaire de 0,m 05 de diamètre, ouverture dont le but ou l'utilité n'ont pas encore été bien définis ; mais, détail intéressant et rare, ce cerceuil de pierre est muni de son couvercle, épais d'environ 0,m25 et qui, respecté par des déblaiements antérieurs, a cependant été lésé par le coup de pioche révélateur. A part une ligne gravée le long de la paroi latérale du couvercle, aucun signe ou dessin n'a été relevé à l'extérieur du coffre ; l'intérieur, préservé par le couvercle, n'était pas rempli de terre et renfermait les ossements réduits d'un adulte que n'accompagnait aucun objet de nature religieuse ou autre ; l'orientation était de l'Ouest à l'Est.

Ce coffre, dont la partie supérieure se trouvait à 0,m60 de profondeur du niveau actuel de la route, avait été déposé dans l'ancien enclos mortuaire qui accostait la Collégiale (ou un oratoire antérieur...?), car, avant le XVIIIe siècle au moins, la chaussée qui est venue couper cet enclos n'exis-

(1) *Rendages et Proclamations*, Reg. XXV. (1660-1663), fo 158.
(2) *Bul. Inst. Arch. Liég.* LVII. 139.
(3) Le Chapitre de Sclayn (Scladinum puis Sclaien) fut fondé par Henri IV et dépendait de l'Abbaye bénédictine de Cornelimunster ou d'Inde, près d'Aix-la-Chapelle, élevée en 814 par Louis le Débonnaire Chanoine V. BARBIER : *Histoire du chapitre de Sclayn*, 1889.)

tait pas, le chemin primitif passant le long de la Meuse. D'après les dires d'un habitant, il est avéré que, lors de travaux de construction d'égoût, assez récents, d'autres sarcophages, ayant la même orientation et posés parallèlement furent mis au jour, mais brisées et déjetés, sans que l'on y prît attention.

Cet objet intéressant, retiré entièrement, quoique en plusieurs parties à cause de sa friabilité, de la tranchée et de sa guangue de terre, a été conduit à Andenne pour y être reconstitué et figurera au nouveau musée à côté de ses congénères découverts en 1932 sur la place du Chapitre.

* * *

Si nous nous sommes permis de relater ici cette découverte — rejetant toute velléité d'ingérence dans le domaine des archéologues Namurois — c'est que, touché téléphoniquement par un membre de notre Institut, M. J. Dupont de Bruxelles, en vacances à Sclayn et prévenu également et très obligeamment par un des fondateurs du musée d'Andenne, M. R. Garrant, architecte, l'inventeur des coffres d'Andenne, nous avons pu voir sur la place de Sclayn, avant son enlèvement, ce sarcophage, dont l'exhumation venait compléter la mise au jour, en l'espace de trois ans, de coffres semblables. en trois endroits différents de la vallée de la Meuse et au devant de trois collégiales datant du XIe siècle, et suscitait par là même l'intérêt de tous les archéologues et le nôtre tout particulièrement. Car cette trouvaille a confirmé l'opinion que nous avons émise (voir Bulletin de l'I.A.L., tome LVII, page 14) c'est-à-dire que, au pied d'églises romanes, on devait le plus souvent découvrir des coffres en pierre identiques, établissant par là que ce mode de sépulture qui débuta et se généralisa, quoique non appliqué à tous les défunts, à l'époque *Carolingienne* a dû se prolonger jusqu'au XIe et même jusqu'au XIIe siècle.

Dans le cas présent, il serait hautement désirable que des circonstances favorables puissent se prêter à ce que l'on fasse des fouilles méthodiques sur la place de Sclayn; peut-être aurait-on la chance, en cet endroit qui semble prédestiné, de découvrir également des tombes chrétiennes à allure *Franque*, démontrant ainsi, comme à Amay, l'établissement d'un centre chrétien constitué, non seulement à l'époque carolingienne, mais à une époque plus reculée encore.

On ne possède en effet, aucun document historique ou de tradition datant de la période antérieure à la fondation du chapitre vers 1100. (Chanoine V. Barbier.)

Amay, Septembre 1934. D. B. WIBIN.

25me ANNÉE, No 4. NOVEMBRE A DÉCEMBRE 1934.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 15 FR. PAR AN pour les personnes qui ne sont pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois Maison Curtius.

Procès-verbal de la séance du 26 octobre 1934

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Léon Lahaye, président.

Sont présents :

MM. L. Lahaye, président ; A. Baar, vice-président ; R. Toussaint, secrétaire ; J. Servais, conservateur honoraire ; Mlle H. van Heule, conservatrice ; MM. P. Laloux, trésorier ; G. Bonhomme, bibliothécaire ; J. Dumont, secrétaire-adjoint ; le notaire Pirlet, Monsieur F. Pholien et le comte J. de Borchgrave d'Altena, conservateurs-adjoints, membres de la Commission administrative.

MM. Magnette, Léon et Léon-Ernest Halkin, Harsin, le chanoine Coenen, Collart, membres effectifs.

Mmes Ansiaux, Genot ; Mlles Janne, Berryer, L. van Heule, Grégoire, Goderniaux, Wauters ; MM. l'abbé Ansiaux, Bernard, Durieux, Wibail, Canoy, Genot, Dumont, Piedboeuf, Van de Berg, Puraye, François, Van der Heyden, Piret, Boniver, membres correspondants et associés.

MM. Pény et le Dr Wibin, empêchés, se sont excusés.

Monsieur le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de septembre, lequel est approuvé sans observations.

Correspondance :

Monsieur le Président signale que la Commission Royale d'Histoire fêtera cette année le centenaire de sa fondation ; elle invite l'Institut à envoyer ses délégués à la séance solennelle qui se tiendra à Bruxelles le 28 courant. MM. L. Lahaye et F. Magnette représenteront notre Société à cette célébration.

Communication de Monsieur Léon-Ernest Halkin : « Un Belge aux guerres d'Italie : Charles de Lannoy, vice-roi de Naples ».

M. Halkin retrace la carrière intéressante de ce Belge illustre du début du XVIe siècle, à la fois guerrier et politicien, vainqueur de François Ier à Pavie.

M. le Président félicite très vivement notre collègue de cette fort intéressante causerie qui donne une idée de l'ouvrage magistral que M. L. Halkin vient de terminer et dont la lecture est vivement recommandée à nos membres.

Présentation de membres associés :

On présente en qualité de membres associés :

Mme Ve Renson-Dinraths, régente d'école moyenne, 19, quai des Tanneurs, à Liége ;

M. Léonce Waha, avocat, 35, boulevard Piercot, Liége.

Elections de membres associés :

Sont élus membres associés, après le scrutin d'usage :

M. Louis Piedboeuf-Lovens, Mlle Henriette Herode, Mme A. Dewandre, M. François Dumont, M. et Mme Albert Dewandre, M. Alphonse Péters, M. A. Gobeaux, Mlle Syberg, M. J. Lemineur, M. Henri Piedboeuf, M. Edmond Dure, M. E. Moreau de Mélen.

Affaires diverses :

M. Pholien annonce qu'il a fait une démarche auprès de l'administration des Ponts et Chaussées en vue d'obtenir qu'à l'occasion des travaux de restauration effectués aux Palais des Princes-Evêques, les pierres tombales qui gisent dans la 2e cour soient relevées et mises en valeur sous les galeries ; un accueil favorable a été fait à cette demande.

Le Bibliothécaire procède à la distribution du dernier « Bulletin » qui vient de sortir de presse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 1/2.

Procès-verbal de la séance du 30 novembre 1934

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Léon Lahaye, président.

Sont présents :

MM. L. Lahaye, président ; A. Baar, vice-président ; R. Toussaint, secrétaire ; J. Servais, conservateur honoraire ; Mlle H. van Heule, conservatrice ; MM. P. Laloux, trésorier ; G. Bonhomme, bibliothécaire ; J. Dumont, secrétaire-adjoint ; F. Pholien, conservateur-adjoint, membres de la Commission administrative.

MM. F. Magnette, le chanoine Coenen, L. E. Halkin, P. Harsin, le Dr Wibin, membres effectifs.

Mmes Hans-Hennus, André ; Mlles Hans, Goderniaux, Grégoire, Berryer, Syberg, L. van Heule ; MM. Canoy, Boniver, Dejace, Wibail, Van der Heyden, Lewuillon, Piret, Dumont, Lobet, Roland, Durieux, L. Baar, J.-J. Dessain, Jamin, François, membres correspondants ou associés.

M. F. Pény et le comte de Borchgrave, empêchés, se sont excusés.

Monsieur le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre, lequel est approuvé sans observations.

Monsieur le Président rend compte de la séance solennelle que la Commission Royale d'Histoire a tenue le 28 courant à Bruxelles, à l'occasion du Centenaire de sa fondation et à laquelle il a, en compagnie de M. le professeur F. Magnette, représenté notre Société.

Monsieur le Président annonce également qu'il est en ce moment procédé à la distribution des fascicules IV et V des Annales du Congrès de Liége 1932. Nos membres recevront incessamment ces deux beaux volumes illustrés, comportant les comptes-rendus des diverses communications présentées à notre dernier Congrès. C'est pour notre Président l'occasion de féliciter chaleureusement les deux secrétaires-généraux du Congrès, MM. Jules Dumont et Paul Harsin pour le laborieux travail qu'ils ont entrepris et à qui est dû en grande partie le succès de ce Congrès, dont l'éclat rejaillit sur notre Société. (applaudissements.)

La Commission propose de faire frapper quelques exemplaires de notre ancienne médaille-insigne ; celle-ci sera réservée aux seuls membres d'honneur, effectifs et correspondants ; l'exemplaire en argent coûtera 30 francs. Les membres sont invités à retourner au secrétariat le bulletin de souscription qui leur sera envoyé incessamment.

Monsieur le comte de Borchgrave, se trouvant, pour des raisons de santé, empêché de faire la communication annoncée, Monsieur Joseph-J. Dessain a bien voulu accepter de le remplacer au pied levé.

Monsieur Dessain nous entretient du Père François-Xavier de Feller, S. J. qui a vécu au XVIIIe siècle. Né à Luxembourg ou à Bruxelles, le Père de Feller, après la dissolution de la Compagnie, s'est réfugié à Maestricht, puis est allé mourir dans les pays germaniques. D'une activité débordante, ayant vécu dans ce foyer de la propagande encyclopédiste qu'était Liége au XVIIIe siècle, un souvenir lui est dû. Monsieur Dessain évoque cette intéressante personnalité puis Monsieur le Président lui adresse ses vives félicitations et ajoute quelques détails. Monsieur Lahaye a notamment la bonne fortune de posséder le testament original du Père de Feller.

Présentation de membre associé :

On présente en qualité de membre associé :

M. Fellin fils, architecte, rue du Jardin Botanique, 27.

Elections de membres associés :

M. Léonce Waha, avocat, et Mme Renson-Dinraths, régente d'école moyenne, sont élus membres associés.

Monsieur le Président fait un pressant appel en vue du recrutement de nouveaux membres ; il est en effet hautement souhaitable que notre Société puisse continuer à marcher dans la voie qu'elle s'est tracée, et à poursuivre les nombreuses initiatives qu'elle a entreprises ces dernières années. Les subsides que nous allouaient autrefois les pouvoirs publics nous ayant été retirés par suite de compressions budgétaires, notre Société doit pourvoir elle-même à ses besoins.

Nous avons reçu en don pour notre Musée une curieuse lamponette en verre, don de Madame Veuve Vaillant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 1/2.

Procès-verbal de la séance du 28 décembre 1934

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Léon Lahaye, président.

Sont présents :

MM. L. Lahaye, président ; A. Baar, vice-président ; R. Toussaint, secrétaire ; J. Servais, conservateur-honoraire ; Mlle H. van Heule, conservatrice ; MM. P. Laloux, trésorier ; G. Bonhomme, bibliothécaire ; J. Dumont, secrétaire-adjoint ; le notaire Pirlet et F. Pholien, conservateurs-adjoints, membres de la Commission administrative.

MM. Magnette, Léon et Léon-Ernest Halkin, le chanoine Coenen, les Drs Wibin et Davin, membres effectifs.

Mmes Ansiaux, Genot ; Mlles Janne, Berryer, Grégoire ; MM. l'abbé Ansiaux, Boniver, Bernard, François, Halein-Renard, Genot, Dejace, Chevalier de Schaetzen, Matagne, Dessain, Dohmen, Durieux, Van der Heyden, Collart, Roland, Larbalète, membres correspondants et associés.

Le comte de Borchgrave et M. F. Pény, empêchés, se sont excusés.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre, lequel est approuvé sans observations.

Monsieur le Président signale que la Commission administrative du Musée de la Vie Wallone vient d'intervenir auprès des administrations communale et échevinale pour tenter d'empêcher la destruction imminente d'une partie de l'ancien marché de la Goffe ; il propose à l'assemblée de s'associer à cette protestation. Monsieur Jules Dumont a rédigé dans ce but, la protestation suivante qui sera transmise à la Ville :

« L'Institut archéologique Liégeois, réuni en assemblée plénière le » 28 décembre 1934, ayant eu connaissance de ce qu'un projet était » dressé pour l'élargissement de la rue Potiérue, projet tendant à détruire » le décor formé par les maisons situées sur le quai de la Goffe, face à » la Meuse,

» Proteste avec énergie contre la réalisation d'un projet supprimant
» un des seuls coins qui nous reste de la vieille Cité et qui prête à
» ce quartier de la Ville un charme tout spécial.

» Adjure le Collège échevinal et le Conseil communal de ne pas
» donner suite à ce projet dans la forme où il est conçu, et de montrer
» en cette circonstance la sagesse qu'il ont prouvée en conservant la
» maison Havard et la vieille Halle aux Viandes, qui forment un tout avec
» le décor menacé.

Suivant une suggestion de Monsieur le professeur Halkin, le texte de de cette protestation sera communiqué également aux quotidiens liégeois.

La parole est ensuite donnée à Monsieur le chanoine Coenen pour sa causerie sur « L'Inspirateur des Fonds Baptismaux de St-Barthélemy ».

Monsieur le chanoine Coenen expose une thèse originale, suivant laquelle l'inspirateur de la célèbre cuve baptismale serait l'abbé Rupert de St-Laurent ou de Deutz. C'est celui-ci qui aurait fourni à l'artiste le programme iconographique remarquable de l'œuvre, dont l'orateur analyse longuement le symbolisme.

Monsieur le Président félicite Monsieur le chanoine Coenen de cette intéressante causerie.

Il adresse ensuite quelques paroles émues à Monsieur le chanoine Coenen qui prendra incessamment une retraite bien méritée qui l'éloignera malheureusement de nous. Il rappelle les innombrables services que Monsieur le chanoine a rendus à l'Institut et à l'archéologie liégeoise : multiples causeries et promenades, ouvrages sur les monuments liégeois, fondation de la Société « Les Amis des Potales », édition de cartes-vues du Vieux Liége, etc.

C'est avec un réel chagrin que l'Institut verra s'éloigner un aussi précieux collaborateur. Monsieur le Président forme des vœux pour son nouveau ministère et il lui remet, au nom de la Commission administrative, un souvenir qui lui rappellera notre Société.

Monsieur le Chanoine, à son tour, remercie Monsieur le Président, et nous dit tout le plaisir qu'il a trouvé dans la collaboration à nos travaux.

Renouvellement de la Commission administrative et des diverses commissions.

Les mandats des membres de la Commission administrative étant venus à leur terme, Monsieur le Président se déclare heureux de céder le fauteuil présidentiel à Monsieur Armand Baar dont il fait l'éloge ; il annonce ensuite que Monsieur Jules Dumont est proposé par la Commission comme vice-président de notre Société et il donne lecture de la liste des membres présentés aux diverses fonctions. A l'exception de Monsieur Bonhomme, lequel a exprimé le désir de ne pas voir renouveler son mandat de bibliothécaire, les diverses commissions seraient composées comme précédemment.

M. le Président remercie Monsieur Bonhomme du zèle remarquable qu'il a apporté au service de notre bibliothèque et il regrette qu'il ne puisse nous continuer sa collaboration. Monsieur Pierre Debouxhtay a bien voulu accepter de le remplacer.

Monsieur Jos. J. Dessain a accepté, d'autre part, les fonctions de secrétaire-adjoint. Il sera procédé, à la prochaine séance, au vote sur ces présentations.

Monsieur Armand Baar, en termes choisis, remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui a témoignée en l'appelant aux fonctions présidentielles et l'assure de tout son dévouement.

On présente ensuite en qualité de membres effectifs :

MM. G. Hennen, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat,
Henri Heuze, avocat,
Jean Yernaux, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat,
Pierre Debouxhtay, bibliothécaire de la Ville de Liége.

On présente en qualité de membre correspondant :

M. l'avocat Joseph J. Dessain.

M. Fellin fils, après l'élection d'usage, est élu membre associé de l'Institut.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 1/2.

Découvertes Romaines à Tongres

FIG. 1. - 2 1/3 fois grand. nat. (1)

Lorsqu'en 1931, en creusant les fondations d'une maison au Broek, située à l'intérieur de la grande enceinte, on nous apporta quelques sigles et un certain nombre de tessons en terra sigillata unis et à reliefs, nous eûmes notre attention

(1) Intaille sur améthyste représentant la Victoire tenant une palme, dans un quadrige galopant à gauche. Ce genre de sujet est le type le plus fréquent du revers des premiers deniers de la République Romaine.

attirée sur la proportion relativement importante des spécimens de cette céramique riche, eu égard au volume des terres enlevées. Cela nous surprit d'autant plus qu'il ne s'agissait pas d'ouvriers qualifiés, ni avertis. Il nous fut d'ailleurs confirmé par après, qu'une grande quantité de tessons exhumés avait été transportée avec les terres.

Grâce à un concours de circonstances heureuses, nous avons pu nous-mêmes entreprendre, fin mai 1934, une fouille tout près de l'endroit d'où était sortie cette abondance de débris de poteries qui n'avaient pu être conservés. Nous avons donc, dans la cour de la maison actuelle, fouillé systématiquement un endroit de huit mètres sur neuf mètres en allant, en profondeur, jusqu'à plus de quatre mètres. Cette fouille n'est pas encore complètement terminée et son étude détaillée, vu la très importante documentation qu'elle a fournie, est loin d'être achevée. Nous avons cru cependant pouvoir déjà émettre certaines hypothèses et en tirer une conclusion qui nous paraissait suffisamment intéressante pour en faire part, dès à présent, sans attendre un compte-rendu plus complet qui paraîtra dans le tome 50 du *Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire du Limbourg*, en 1936.

Les fouilles de constructions brûlées ou démantelées ne donnent généralement que des débris de tous genres, contrairement au mobilier funéraire qui est intact, quand le poids des terres ne l'a pas écrasé ou qu'il n'a pas été détruit par l'incinération (1).

Le travail, lui-même, d'une fouille de ce genre, doublé de l'étude approfondie de ses débris, distingue l'archéologue qui analyse et voit de ses yeux ce que le sol lui a livré et comment il le lui a rendu, du simple collectionneur qui attend patiemment qu'on vienne lui remplir ses vitrines, sans s'inquiéter de la provenance ou de la destination des objets apportés.

Pour le cas qui nous occupe, nous n'avons pu fouiller que la cour ou l'arrière-bâtiment ; en plus, il ne nous a pas

(1) A l'occasion, nous reviendrons sur les différents modes d'incinération que nous avons rencontrés dans les cimetières romains de Tongres.

été possible d'en mesurer toute l'étendue car la couche archéologique continuait de tous les côtés où nous avons dû nous arrêter. Malheureusement aussi le feu avait fait son œuvre.

FIG. 2. — Grand. natur.

Le nombre, la qualité et la variété des déchets mis au jour nous permettent de supposer l'arrière-boutique d'un marchand de poteries et verreries de tous genres et qui était peut-être[1] lui-même fabricant, mais de poteries ordinaires. Il aurait ainsi importés les belles et riches céramiques de la Gaule (principalement des fabriques de La Graufesenque sur le Tarn) pour les revendre avec sa poterie ordinaire, qui était la seule qu'il savait faire.

Citons, sans détailler :

a) Les débris d'environ 150 à 200 vases unis en terra sigillata, surtout représentés par les formes Dragendorff 15 à 18-27-33, quelques Drag. 24-25-35-36 et Ritterling type 9 [2] ;

b) Un très grand nombre de tessons travaillés — plus ou moins cent vases — appartenant presque exclusivement à des formes Drag. 29 et quelques Drag. 30. A noter que les

(1) On n'a, jusqu'à ce jour, trouvé à Tongres aucun atelier de potier, même de terre belge ; nous ne faisons ici évidemment qu'une supposition mais combien intéressante si elle se confirmait. En tous cas, nous trouvons à Tongres même l'argile et surtout la belle terre plastique qui ont toujours et encore maintenant fait vivre plusieurs grandes tuileries et briqueteries et qui était indispensable à notre potier supposé.

(2) Voyez le bel ouvrage de F. OSWALD and T. D. PRYCE « *Terra sigillata* ».

reliefs sont intacts, pas la moindre trace d'usure, ce qui indique bien que ces vases étaient neufs au moment de leur destruction ;

c) Le nombre surprenant de sigles, vu la superficie fouillée, environ 170 presque tous différents(1): ils proviennent en grande majorité de vases Drag. 15 à 18 - 27 - 29 et 33. Remarquons qu'il y a peu de sigles sur vases Drag. 29, comparativement au grand nombre de tessons travaillés retrouvés. Les bols Drag. 29 étant cependant toujours sigillés, les sigles manquants doivent donc se trouver dans la partie de terrain non fouillé. Nous avons trouvé également quelques sigles peu communs sur des vases blancs, noirs et dorés; bords de tèles et anses d'amphore sigillés, plusieurs tuiles marquées au doigt C ou G. Nous arrivons ainsi au chiffre impressionnant de plus ou moins 500 vases en terra sigillata seulement ! (2)

FIG. 3. — 1 1/3 grand natur.

d) Une variété infinie de céramique, depuis la poterie ordinaire et grossière de toutes couleurs, formes et dimensions, jusqu'à la belle poterie en fine terre noire, terre peinte, hachurée ou dorée. La dorure de ces derniers vases est beaucoup plus prononcée que sur ceux trouvés à d'autres endroits ;

(1) Quelques-uns de ces sigles proviennent d'une couche supérieure, laquelle a donné également quelques mais rares tessons Drag. 37 et un moyen bronze de Néron. La liste complète des sigles sera présentée et commentée au prochain Congrès Archéologique de Bruxelles en 1935.

(2) Une telle masse de terra sigillata aurait pu faire penser à l'atelier d'un potier de ce genre si pas sur place au moins à proximité ; mais la variété elle-même des sigles écarte d'emblée cette supposition car nous aurions eu dans ce cas un très grand pourcentage de sigles d'un seul et même potier.

e) Deux exemplaires de céramique marbrée en terra sigillata et deux de céramique glaçurée. La découverte de ces quatre tessons est du plus haut intérêt documentaire, elle nous procure en effet, pour ces deux catégories provenant de la Graufesenque, les premiers spécimens connus découverts en Belgique.

f) Une série imposante de verres de toutes formes, épaisseurs et couleurs (blanc, vert, bleu, olive, mauve, millefiori, etc. (1).

Ce qui frappe surtout, c'est la proportion très importante de tessons rouges (terra sigillata) comparativement à l'ensemble des débris de poterie ordinaire. Cette dernière n'est pas encore triée, il y en a plusieurs centaines de kilogs. Si nous admettons trois ou quatre tessons de poterie ordinaire pour un tesson rouge, ce qui n'est guère beaucoup et que, d'autre part, nous avons dénombré environ 500 vases en terra sigillata, nous arrivons au chiffre de 1500 à 2000 vases, soit un total de 2000 à 2500 vases !

Il nous semble que rien que ces chiffres nous autorisent à supposer un emmagasinement de marchandises, en plus, nous avons trouvé par couches compactes des tessons en belle terre blanche puis, par couches, des tessons en terre blanche mais à couverte noire. Ces couches étaient séparées par des planches en bois qui, vu l'humidité très prononcée (2) du sol, étaient bien conservées. Ces planches n'étaient-elles pas les rayons du magasin ?

Ce qui nous a fait penser à la possibilité d'un potier fabricant, c'est d'abord le nombre important de morceaux de creusets découverts. Ces creusets sont en terre cuite mais entourée d'une espèce de pâte vitrifiée ; à l'intérieur apparaissent des traces de scories. Ces creusets servaient proba-

(1) Nous ne citons pas ici toute une série d'objets de ménage et autres, tels : styles et épingles en bronze et en os, serrure, boîtes, breloques, anse travaillée et poignées en bronze, miroir, tablette à écrire, passoires, une belle intaille (cf. fig. 1), etc. Ces objets seront décrits dans le second article.

(2) Cette humidité a produit le résultat contraire pour les objets en bronze, notamment les monnaies qui sont, la plupart, en mauvais état.

blement à la préparation et la fabrication de couleurs, à base de minerai, qui étaient nécessaires pour la coloration des vases. En second lieu, des scories et agglomérés divers avec trace de bronze, de verre, etc. Ensuite, nous avons rencontré, dans la couche archéologique, de nombreux petits blocs de terre plastique qui était la matière première indispensable à tout potier. A certaines places, la couche inférieure des tessons noirs étaient vraiment agglutinée à la terre plastique qui, notons-le, n'est pas en place à cet endroit, le sol naturel étant du sable.

Après avoir essayé d'expliquer ce qu'était notre endroit fouillé, nous allons voir si nous pouvons déterminer l'époque de son occupation, sinon tout au moins de sa destruction par le feu.

1) Les sigles, déchiffrées jusqu'à présent, indiquent l'époque de Claude-Néron pour les plus récents.

FIG. 4. — Grand. natur.

2) Les tessons à reliefs, presque tous de la forme Drag. 29, proviennent de la Gaule. Cette forme 29, qui est principalement fabriquée dans les officines de la Graufesenque, dure de l'an 16 à l'an 79 (1); par contre, la forme Drag. 37, qui n'est pas représentée ici, apparaît cependant déjà sous Néron, en 54 après J. C. (2).

3) Deux attaches d'anse de vases en verre : la première représentant une tête d'Isis en verre bleu-vert ; une tête ressemblant à la nôtre et trouvée à Steinfort se touve au musée grand-ducal de Luxembourg ; — l'autre représente

(1) Cf. J. DÉCHELETTE : *Les vases ornés de la Gaule Romaine*, I, p. 103.

(2) Robert KNORR : *Tonfer und Fabriken verzierter terra-sigillata des ersten Jahrhunderts*, 1919, p. 9.

une tête d'Ammon en verre olive. Une tête identique en verre vert, trouvée à Vechten, figure au musée d'Utrecht (1). Ces deux objets sont, non seulement très beaux par eux-mêmes, mais très intéressants parce qu'également les premiers découverts en Belgique comme les quatre spécimens de céramique cités précédemment.

4) Débris d'un magnifique et très rare vase à sujets de gladiateurs en verre bleu foncé. Un sujet presqu'identique sur un débris de vase en verre vert a été trouvé en 1913 à Xanten (2 (Castra Vetera: deuxième occupation sous Claude-Néron).

5) Les monnaies, au nombre d'une soixantaine mais dont beaucoup sont à l'état fruste et barbare, s'arrêtent à Claude I (41-54).

Nous basant sur ces différentes constatations, nous estimons pouvoir fixer la date approximative de l'incendie vers le milieu du premier siècle, plus particulièrement entre les années 50 et 60 de notre ère.

Cette conclusion est intéressante parce que c'est la première fouille à Tongres qui révèle une occupation bien nette au milieu du premier siècle, avec une telle richesse de documents que le doute n'est plus possible. La présence à Tongres, vers l'an 50, d'un marchand et, peut-être, d'un fabricant de poteries, nous confirme l'existence de la ville et fait supposer une occupation déjà importante à cette époque.

Tongres était située aux confins de l'Empire Romain et était, déjà à la mort d'Auguste — 14 après J. C. —, la seule ville importante au nord de la Gaule Belgique (3). Il y avait bien plus au nord, la barrière des garnisons frontières le long du Rhin, mais si celle-ci se laissait enfoncer par les incursions barbares, Tongres devenait une défense de

(1) *Mitteilungen der Altertums-Kommission fur Westfalen,* V, 1909, *Fundstücke von Haltern,* p. 370, fig. 14. Cette tête est analysée dans cet article par comparaison avec une tête de Méduse en verre trouvée à Haltern (11 av. J. C. - 16 ap. J. C.) cf. pl. XXXVIII, 1. Toutes deux sont considérées ici comme des médaillons.

(2) *Bonner Jahrbucher,* 1918, T. 124, p. 166, fig. 2, *Cirkusbechern Claudisch-Neronischer Zeit.*

(3) DESJARDINS : *Géographie de la Gaule Romaine,* T. III, pl. X et Albert GRENIER : *Archéologie Romaine,* T. V, carte *in fine.*

seconde ligne et un point stratégique de premier ordre qu'il ne fallait abandonner à aucun prix, car elle commandait les différentes grandes voies militaires de l'intérieur par où s'alimentaient les armées romaines. En tenant compte de l'emplacement spécial qu'occupait Tongres dès le début du Haut Empire, on peut admettre que la ville avait eu très tôt une enceinte fortifiée.

Pour le moment, deux thèses sont en présence. Si l'une, la plus ancienne, fait remonter l'âge de la première enceinte au début du premier siècle, l'autre, la plus récente, croit seulement pouvoir la faire remonter à la fin du premier siècle, peut-être même au début du deuxième siècle. Notre conviction fut déjà avant cette fouille, que s'il n'y avait pas d'arguments suffisants pour donner raison à la première thèse qui devrait donc reculer la date, la seconde serait amenée à l'avancer. En effet, des fouilles antérieures faites par nous en ville nous avaient déjà indiqué plusieurs endroits occupés au premier siècle, mais avec moins de précision et de force que cette fouille-ci, qui nous montre clairement l'occupation vers l'an 50 après J. C. Nous arriverions ainsi à cette conclusion intermédiaire et provisoire que l'âge du mur pourrait être fixé vers le milieu du premier siècle. Nous restons d'ailleurs persuadés que les vérifications et constatations faites à l'occasion des travaux des égoûts entrepris récemment à Tongres vont confirmer notre manière de voir. Ces travaux n'ont fait que commencer, il faudra évidemment en attendre la fin avant d'en tirer une conclusion générale. Cependant, la seule céramique romaine que nous avons pu voir est celle provenant de la rue Kielen; elle indique partout une occupation bien régulière du premier siècle. (Sigles et nombreux tessons à reliefs provenant de la Graufesenque).

Nous sommes heureux si nous avons pu contribuer à éclaircir quelque peu un point de l'histoire ancienne de notre chère ville de Tongres à l'époque de sa plus belle splendeur. Nous aurons posé un jalon, nous souhaitons qu'une découverte ultérieure en pose un autre...

CHEVALIER PHILIPPE DE SCHAETZEN.
Octobre 1934.

Préhistoire

Nos collègues, Messieurs Hamal-Nandrin et Servais et Mademoiselle Maria Louis nous annoncent leur découverte, dans le nord du Limbourg, d'emplacements d'habitations appartenant au vieil âge de la pierre (paléolithique supérieur).

Ces emplacements d'habitations, situés sur les restes d'anciennes dunes et à proximité d'un étang, sont disséminés sur une bande de terrain d'environ 600 mètres de long sur 120 mètres de large.

Les fouilles, commencée le 14 juin dernier, ont donné un outillage en silex comprenant de nombreuses séries de burins, de grattoirs simples, de grattoirs doubles, de lames à dos rabattu, de perçoirs, de racloirs à coches, de microlithes.

Cette découverte est importante pour l'étude du paléolithique supérieur en Belgique.

A cette époque, le Renne, le Bœuf musqué, le Mammouth vivaient dans nos contrées.

A lire

Florent PHOLIEN. — *L'horlogerie et ses artistes au Pays de Liége.* Liége, Imprimerie Nationale des Militaires Invalides de la guerre, 1934. Grand in-8o.

L'ancien président de l'Institut Archéologique Liégeois, qui a consacré déjà deux ouvrages importants à la verrerie et à la céramique au Pays de Liége, vient d'obtenir le prix Rouveroy pour une nouvelle étude d'une de nos industries locales, l'Horlogerie. Sujet absolument neuf. L'auteur nous donne d'abord une idée des divers instruments imaginés pour la mesure du temps, avant l'invention du mécanisme compliqué de l'horloge. De celle-ci, il décrit les multiples pièces, puis, passant aux productions spéciales de notre région, il les décrit minutieusement ; il dresse ensuite la biographie de nos principaux artistes et cite un grand

nombre de leurs productions. L'ouvrage est abondamment illustré : 65 reproductions des pièces les plus caractéristiques, nous permettent de juger de l'habileté et du souci d'art de nos anciens horlogers. Tous les amateurs de nos vieux souvenirs voudront posséder le beau livre de M. Pholien.

* * *

Nous conseillons fort à ceux qu'intéresse plus particulièrement l'histoire de la révolution liégeoise de 1789-1791 de lire attentivement l'ouvrage que vient de lui consacrer sous le titre plutôt nouveau de *1789 en Wallonie*, M. P. RECHT, inspecteur des Bibliothèques publiques. (Liége, Biblio-Liége, 1933, 135 pages, petit in-16, avec portrait de J.-R. de Chestret de Haneffe). Cet ouvrage, de facture et de conception assez originales, est en réalité, comme le sous-titre l'indique, une série de considérations sur les événements qui précédèrent la fin de la principauté. La thèse de l'auteur, et il est difficile après lui de la déclarer peu admissible, est que notre révolution a été non pas une émeute superficielle, mais un mouvement de masses dû, en ordre principal, à des causes économiques et sociales et analogue, toutes proportions gardées, à celui de la révolution française et se développant parallèlement à cette dernière. A la démonstration de cette conception principale s'ajoutent des considérations fort intéressantes sur les influences intellectuelles françaises que l'auteur a tendance à trop minimiser, sur l'évolution des esprits et des tendances allant de la pré-révolution et de la révolution bourgeoise de 1789 à l'imminence d'une violente explosion sociale et populaire en 1790-91 ; sur les différences fondamentales qui se révélèrent bien vite entre les événements des Pays-Bas et ceux du pays mosan ; enfin sur les divergences qui se marqèrent entre la façon dont la révolution de 1789 a été accueillie dans la région flamande de la principauté, qui ne montra ni antipathie, ni enthousiasme pour le mouvement parti de Liége et dans la partie wallonne qui mena ce mouvement. La défaite de 1791 consomma la dissociation des Flamands et des Wallons et favorisa l'esprit contre-révolutionnaire des premiers. L'auteur qui a mis largement à profit l'étude de D. D. BROUWERS sur

La Révolution dans les campagnes wallonnes de la Principauté de Liége en 1789, étude qui a projeté une vive lumière sur les causes économiques de notre petite révolution, est ainsi amené à reviser ou à compléter bien des notions admises jusqu'ici sans conteste sur la foi de Borgnet, de Daris et de Pirenne. La source principale à laquelle il a puisé une bonne partie de ses considérations a été, à côté du travail précité de M. Brouwers, la publication des Papiers de Chestret. Il a utilisé également le récent mémoire de M. Leconte, imprimé dans le Bulletin de l'Institut : *Les événements militaires et les troupes de la révolution liégeoise, 1789-1791.*

Répétons que l'ouvrage de M. Recht est à recommander, car il nous incite à réfléchir sérieusement sur les origines et les caractères réels, sur les causes aussi de l'échec du mouvement révolutionnaire de 1789.

*
* *

Nous croyons rendre service à ceux de nos lecteurs qui désirent se tenir au courant des travaux scientifiques consacrés au passé, sous tous ses aspects, de la principauté, en même temps que du diocèse de Liége, en leur signalant, dans le dernier numéro de janvier-juin 1934 de la *Revue belge de philologie et d'histoire*, un nouveau *Bulletin d'histoire liégeoise* dû, en ordre principal, à notre confrère, M. P. Debouxhtay avec la collaboration, cette fois, de MM. Dutilleux, docteur en sciences historiques, et de Mlle M. Lavoye. Cette bibliographique-critique comporte jusqu'ici, car elle aura une suite, les rubriques suivantes : Bibliographie, sciences auxiliaires, généralités, histoire politique et diplomatique ; histoire des institutions et du droit ; histoire économique et sociale. Le présent bulletin comporte 30 pages d'analyses, du plus précieux intérêt. Il n'est, du reste, pas le premier en date, car la Revue précitée en a déjà publié en 1928 (tome VII), en 1929 (tome VIII) et en 1931 (tome XI). Ces notices sont composées avec un soin parfait et elles donnent une idée plus qu'avantageuse de l'activité productrice de nos érudits régionaux.

F. M.